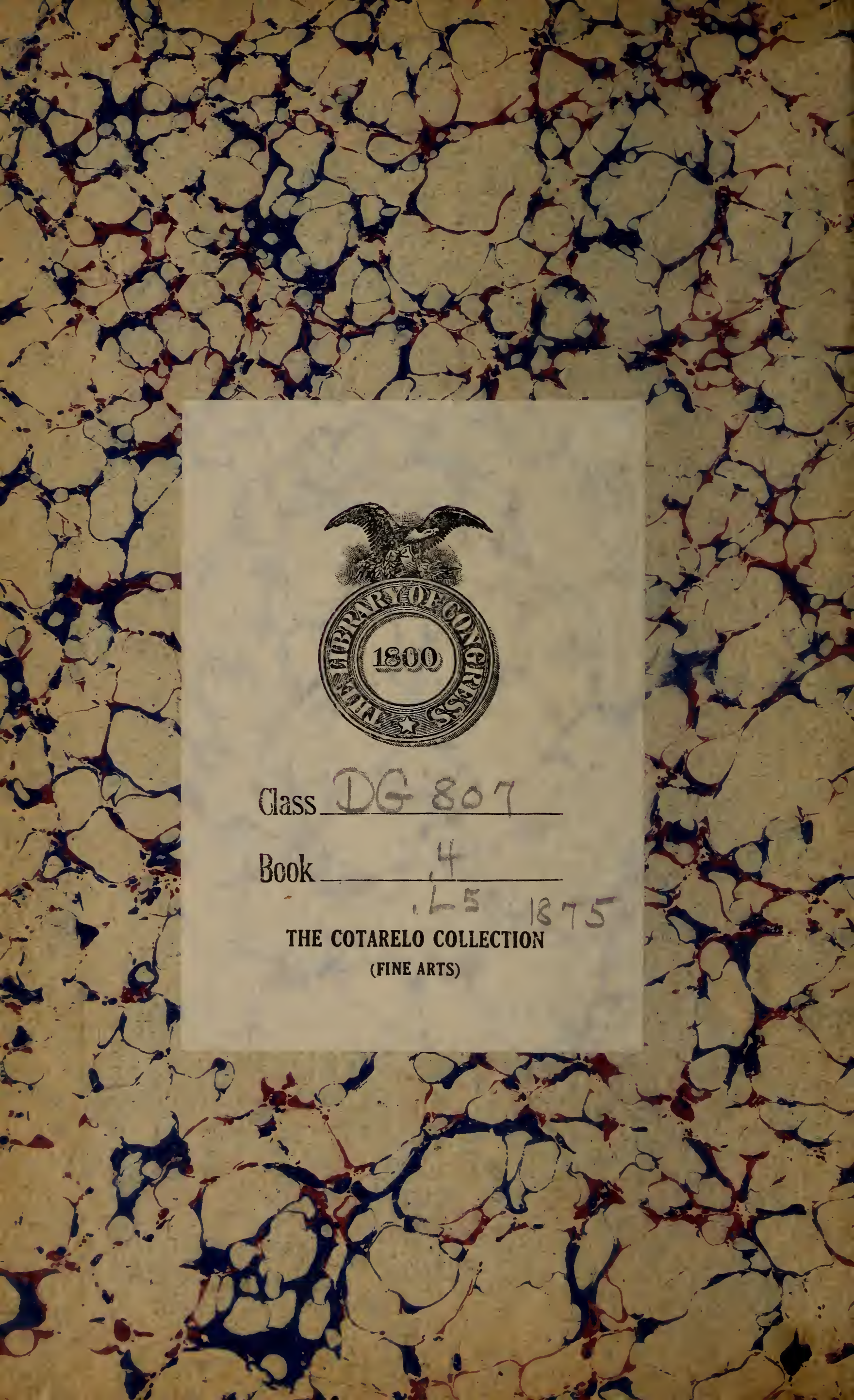
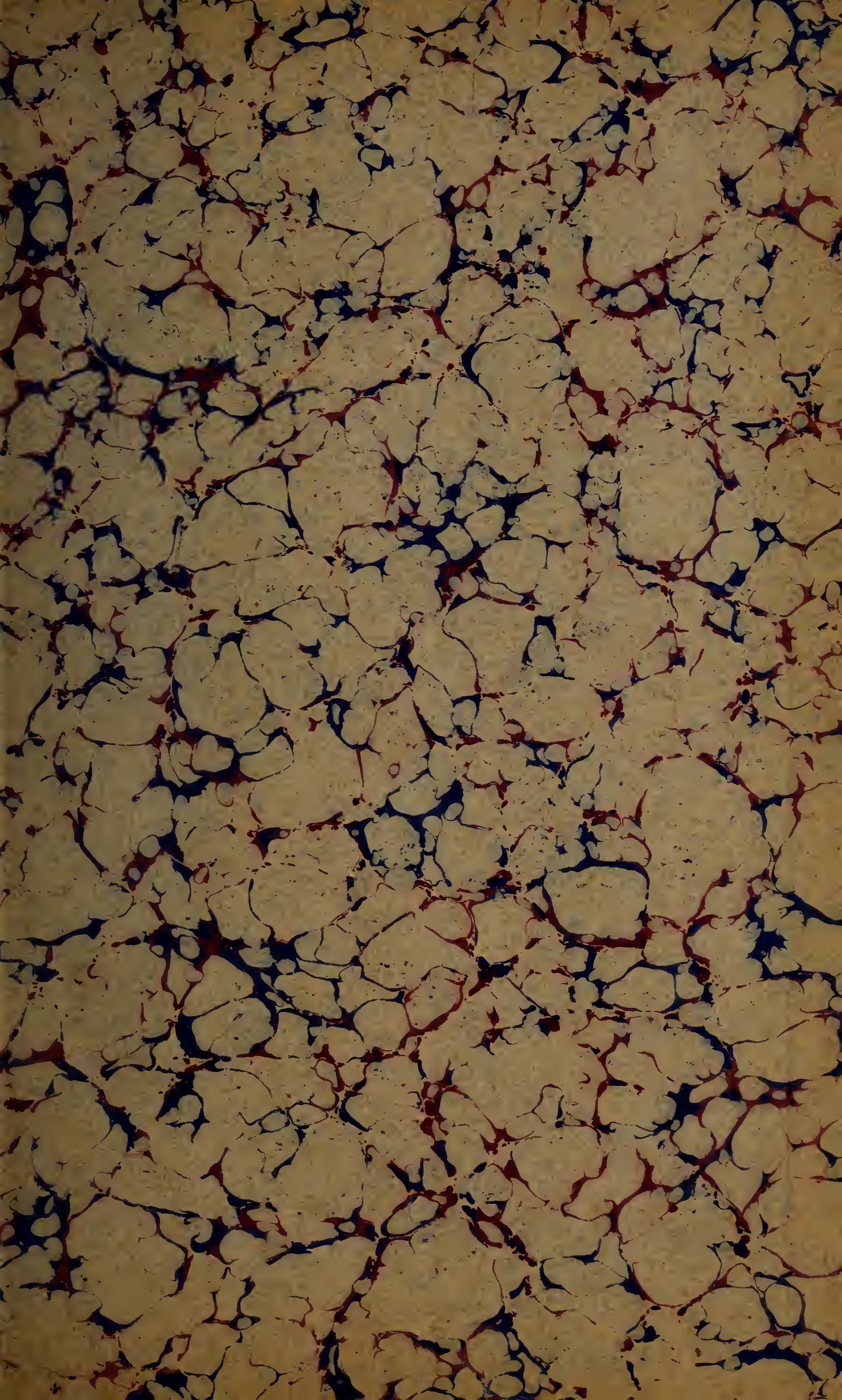
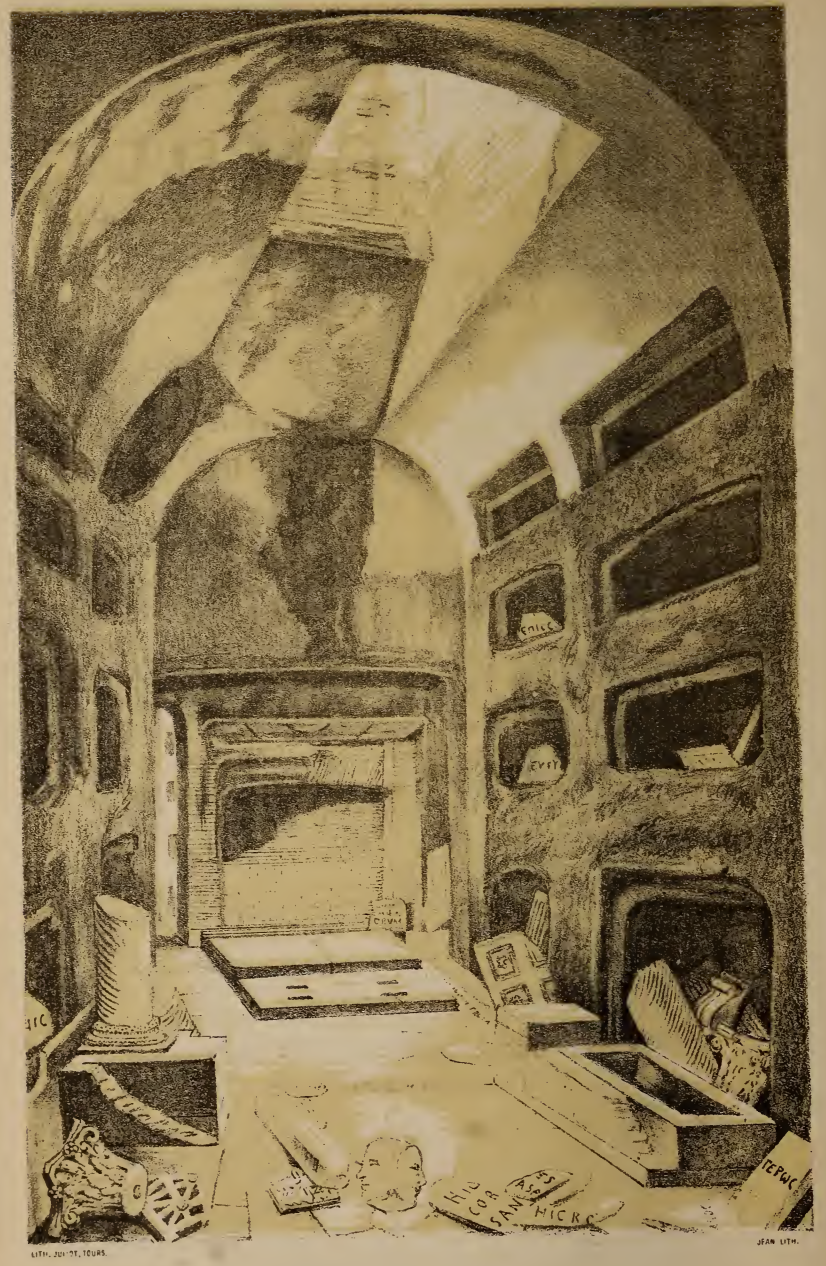






LES CATACOMBES
DE ROME

Toulouse, Imp. L. Hébrail, Durand et Delpuech, rue de la Pomme, 5.



LITH. JULIOT, TOURS. JEAN LITH.

TOMBEAUX DES PAPES

LES CATACOMBES DE ROME

NOTES

POUR SERVIR DE COMPLÉMENT AUX

COURS D'ARCHÉOLOGIE CHRÉTIENNE

AVEC DESSINS

PAR

HENRI DE L'ÉPINOIS

Chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand,
ancien élève de l'École des Chartes.

Sanctorum monumenta vides patefacta sepulcris.

(Le pape Damase, *Éloge des SS. Protus et Hyacinthus.*)

PARIS

LIBRAIRIE DE LA SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE

35, RUE DE GRENELLE, 35

1875

AVANT-PROPOS

Ce livre n'a pas la prétention d'être un livre de science; mais en offrant un résumé d'ouvrages d'hommes de science, il voudrait les faire connaître, lire, aimer.

Fournir des notions élémentaires, mais indispensables, à ceux qui désirent avoir une idée de cette science nouvelle de l'archéologie chrétienne aux Catacombes : être par conséquent court, mais suffisamment complet; être précis et exact, s'il est possible; indiquer en même temps les sources bibliographiques, qui permettront au lecteur curieux de reprendre et de compléter ses études, tel devrait être, ce me semble, un *manuel* à l'usage des hommes du monde, des prêtres de nos villes et de nos campagnes, des professeurs ou des élèves de nos grands séminaires et de nos écoles normales. Or c'est précisément le but que je me suis proposé en publiant ces pages, et je dirai simplement en quelle occasion la pensée me vint de les écrire.

Un jour, à Rome (il y a de cela treize ans), j'allai avec quelques personnes entendre une messe au cimetière de Callixte, dans la chambre

où avait reposé le corps de sainte Cécile. La crypte, au-dessus de laquelle on n'avait pas encore replacé le lucernaire qui y fait descendre aujourd'hui tant de lumière, était éclairée seulement par les petites bougies tenues à la main par chaque visiteur. Ces lueurs vacillantes dans l'obscur souterrain, ces saints mystères célébrés par un prêtre à cheveux blancs, sur un autel formé avec de grossières planches de bois, ces fidèles pieusement recueillis, quelques-uns soldats improvisés venus pour défendre une Eglise poursuivie aujourd'hui encore dans son indépendance et son libre pouvoir, tout cet ensemble, qui ramenait la pensée à quinze siècles en arrière, fit sur moi une de ces impressions que l'on n'oublie jamais. Témoin de cette scène, le plus silencieux peut-être, mais non le moins ému, je me pris dès ce moment à aimer les Catacombes, et je me promis d'en étudier, plus attentivement que je n'avais fait jusqu'ici, l'histoire et les monuments.

Alors, au milieu même d'autres préoccupations et d'autres études, je lus, la plume à la main, les ouvrages de Bosio, de Bottari, de Buonarruoti, de Marangoni, de Marchi, de Garrucci. Bientôt M. J.-B. de Rossi, en publiant sa *Roma sotteranea* et son *Bullettino di archeologia cristiana,* me dispensa pour ainsi dire de toute autre lecture, car je n'avais plus qu'à suivre ce grand révélateur et initiateur dans l'étude des

antiquités chrétiennes, pour résumer ses démonstrations et transcrire ses conclusions. En même temps, M. E. Le Blant faisait paraître ses *Inscriptions chrétiennes de la Gaule,* et M. l'abbé Martigny, que j'avais longtemps vu et interrogé à Rome, imprimait son *Dictionnaire des antiquités chrétiennes.* Avec ces copies, ces notes, ces analyses, j'ai formé ces pages, disant avec Montaigne : « J'ai faict seulement icy un amas de fleurs estrangières, n'y ayant fourni du mien que le filet à les lier. » Plusieurs personnes ont trouvé qu'elles ne manquaient pas d'intérêt; c'est l'intérêt qu'inspire à tout chrétien l'histoire des origines de l'Eglise. Je les ai donc publiées, désirant qu'elles soient pour ceux qui les liront comme un livre élémentaire, un *epitome* que j'ai en vain cherché pour moi-même. Plus heureux encore si, dans un moment où notre pays attend de la création d'Universités catholiques un élan vers de fortes études, ces pages pouvaient, de si loin que ce fût, préparer les esprits à recevoir cette nouvelle vie intellectuelle, réellement scientifique, dès lors profondément religieuse, qu'au milieu de nos désastres l'Eglise appelle pour nous sauver.

Qu'ajouterais-je ? Lorsque je me rappelle le jour où me vint la première pensée de ce travail, lorsque je songe que cette réunion devait avoir sur ma vie entière une si grande influence (Dieu m'ayant fait la grâce de retrouver, trois ans

après, celle qui, ce jour-là, vint prier comme moi près des tombeaux, et ses parents qui sont alors devenus les miens, et ses amis qui me sont restés chers), je ne puis encore, sans émotion et reconnaissance, me souvenir de la messe dite aux Catacombes, le 18 mai 1861.

J'offre donc ces pages, si décolorées qu'elles soient de toute la poésie de leur sujet, à mes bons compagnons de cette matinée; je les offre surtout à celui qui n'est plus, ce beau-frère, Emile, mort, à Rome, soldat du Pape; son âme vit dans le sein de Dieu, tandis que son corps repose là-bas, près d'une vieille basilique, sur la terre même d'une ancienne Catacombe. Aussi, comme le pèlerin des vieux âges venu pour s'agenouiller aux sanctuaires vénérés, je dépose ici avec ma prière le cri de mon cœur :

EX VXORE FRATRI PIENTISSIMO
vivas in Deo
CONJVGI DVLCISSIMÆ
PARENTIBVS ET AMICIS CARISSIMIS
AVCTOR.

Le Plessis-Limeray, 22 novembre 1874,
jour de la fête de sainte Cécile.

I

Travaux sur les cimetières souterrains de Rome. — Premiers visiteurs au quinzième et au seizième siècle, Ciacconio, de Winghe, Jean L'Heureux, Bosio et sa *Roma sotteranea,* Aringhi, Fabretti, Boldetti, Marangoni, Lupi, Bottari. — Nouvelle phase dans l'étude des cimetières : le P. Marchi, le commandeur J.-B. de Rossi.

Les collines qui s'étendent autour de la ville de Rome renferment dans leur sein de vastes salles, de longues galeries, où les premiers chrétiens se réunissaient et ensevelissaient leurs morts.

Ces cimetières souterrains ne furent pas visités pendant le moyen âge, et leurs noms mêmes, confondus entre eux dans les documents, furent oubliés. Au quinzième siècle, lors du mouvement de renaissance catholique et scientifique, qui, sous les pontificats de Martin V, de Nicolas II et de Pie II, suivit la fin du grand schisme d'Occident, on s'occupa peu des anciens cimetières, et de rares religieux furent à peu près les seuls à visiter ces lieux saints : *Ad visitandum locum sanctum istum,* dit une inscription de 1451, mentionnant la visite de vingt moines franciscains. De 1432 à 1493, on rencontre, écrits sur les parois des murs, les noms de semblables visiteurs; au cimetière de Sainte-Agnès, ce sont des religieux Augustins; au cimetière de Callixte,

ce sont des Franciscains et quelques Ecossais, *quidam scoti hic fuerunt.* On recontre également les noms d'amateurs de l'antiquité, ANTIQVITATIS AMATORES, PERSCRVTATORES ANTIQVITATIS; c'est ainsi que se désignaient eux-mêmes les amis de Pomponius Lætus, les membres de la fameuse Académie romaine, réunis autour de ce lettré : ils vinrent plusieurs fois dans les souterrains, et avec leurs noms inscrits sur les parois, ils ont transmis le souvenir de leurs études, peut-être celui de leurs débauches (1), et assurément celui de la hiérarchie qui existait entre eux : *regnante Pom. Pont. Max.*, dit une inscription de 1475, POMPONIVS PONT. MAX. — PANTAGATHV SACERDOS ACHADEMIÆ ROM. ÆMILIUS VATVM PRINCEPS. Y a-t-il dans ces appellations un jeu de philosophe et de rhéteur ? Est-ce une parodie du pontificat et du sacerdoce chrétien, et, comme on l'a cru, l'organisation d'une société secrète dirigée contre l'Eglise ? Il est difficile de porter un jugement; mais cette confidence, comme dit M. de Rossi, faite aux sombres souterrains et que ne recueillit aucun contemporain, pas même les accusateurs de Pomponius, est assurément fort curieuse.

Sous Léon X et les successeurs de ce pape, quelques pèlerins descendirent sous la basilique de

(1) Car on lit : *Minutiu rom. pap. delitie*, c'est-à-dire « Minutius romanarum paparum deliciæ, » dénomination mise comme un titre d'honneur qui porte avec elle sa sa lumière. (Voir M. de Rossi, *Roma sotter.*, t. I, p. 3.)

Saint-Pancrace ; mais il semble qu'aucun des nombreux lettrés que Rome renfermait alors, n'eut la pensée d'étudier les anciens cimetières. Panvinius, dont le nom se trouve inscrit avec la date de 1526 dans le cimetière de Sainte-Agnès, assurait que trois cimetières seulement existaient encore, tant il avait pris peu de peine de s'assurer de leur état actuel. Aussi, lorsque, le 31 mai 1578, des ouvriers, extrayant de la pouzzolane sur la voie Salaria, firent effondrer une voûte, et que sous cette voûte apparurent des peintures et des inscriptions, cet événement produisit l'effet d'une révélation inattendue. On accourut de tout Rome pour visiter le souterrain. Baronius, déjà occupé à son histoire de l'Eglise, y arriva des premiers ; en même temps que lui, vinrent un savant religieux dominicain, Ciacconio, et un jeune gentilhomme flamand, Philippe de Winghe.

Ciacconio et de Winghe furent les premiers à attacher leurs noms à une série d'études sur les peintures et les sculptures trouvées dans les cimetières souterrains. Malheureusement, Ph. de Winghe mourut jeune, en 1592, sans avoir rien imprimé, et on ignorait même le sort de ses dessins, lorsque récemment une partie d'entre eux a été retrouvée dans un manuscrit de Claude Ménétrier, existant en Belgique. Un autre Flamand, Jean L'Heureux, connu sous le nom grec de Macarius, continua les travaux de son compatriote et prépara un ouvrage

qui, de nos jours seulement, a été imprimé sous les auspices du P. Garrucci (1). Ciacconio ne publia rien non plus et laissa seulement des manuscrits; mais Ciacconio fut très-lié d'amitié avec Bosio, et c'est Bosio, successeur immédiat de ces savants, qu'il faut saluer comme le Colomb de la Rome souterraine, selon l'expression du P. Marchi (2), répétée par M. de Rossi : *Bosio est le véritable fondateur de l'archéologie chrétienne.*

Antoine Bosio, né à Malte vers 1576, était par conséquent âgé de 18 ans, lorsque, pour la première fois, le 10 décembre 1593, il descendit dans les galeries d'un cimetière de la voie Ardéatine : il s'y perdit un moment au milieu des ténèbres, mais il en revint ravi de ce qu'il avait vu, et honteux, disait-il, de penser qu'il aurait pu laisser sa misérable dépouille près des tombeaux des martyrs.

Pendant trente-six ans, Bosio ne cessa de parcourir tous les souterrains, allant, dans son ardeur pour l'étude, jusqu'à y passer de suite des jours et des nuits; toujours le crayon à la main, il relevait les inscriptions, dessinait les peintures pour décrire ensuite, d'après un ordre topographique, les cimetières et les objets qui y étaient découverts. En même temps travailleur infatigable, il ne cessait de fouiller

(1) *Hagioglypta sive picturæ et sculpturæ sacræ antiquiores, præsertim quæ Romæ reperiuntur.* Paris, Didot, 1856. — (2) *Monumenti dell' arti cristiane,* p. 5.

les bibliothèques afin d'extraire des collections de Conciles, des livres des saints Pères, des actes des martyrs, des traités de théologie, comme aussi des ouvrages d'auteurs profanes, les passages qui, à quelque titre que ce fût, pouvaient servir à expliquer et commenter les monuments mis au jour.

« Il n'est qu'un moyen de pénétrer utilement dans la connaissance des anciens âges (il faut ajouter de toutes les époques), a écrit le savant M. Ed. Le Blant (1), c'est de lire avec patience les textes qu'ils nous ont transmis. Quelquefois rude et difficile, ce travail de première main n'est jamais infécond ; pour qui veut l'entreprendre et voir ainsi autrement qu'avec les yeux et par les citations des autres, les horizons grandissent, les questions apparaissent et s'éclairent; l'essayer une fois, c'est s'en éprendre, car rien n'est profitable au même degré. Bosio l'avait compris, » et quatre énormes in-folio (d'autres ont été perdus), remplis de citations entièrement copiées par lui, témoignent de ses immenses lectures et de son application à *remonter aux sources*.

C'est ainsi que, par l'étude dans les livres et l'examen dans les souterrains, Bosio préparait la publication de son grand ouvrage. Avant lui, quelques parties de trois ou quatre cimetières, sur la voie Salaria et la voie Flaminia, avaient seules été visitées. Bosio pénétra dans trente environ. Malheu-

(1) *Correspondant*, 25 août 1865, p. 853.

reusement il mourut en 1629 sans avoir rien imprimé. Son manuscrit, devenu par héritage la propriété de l'Ordre de Malte, fut communiqué au cardinal Barberini, neveu du pape Urbain VIII ; le cardinal chargea le P. Severano, prêtre de la Congrégation de l'Oratoire, d'en surveiller l'impression qui, commencée en 1632, fut achevée en 1635. Malgré les corrections, les suppressions assez notables, et quelquefois les augmentations qui furent faites, la *Roma sotteranea* de Bosio répondit à l'attente générale, car elle porta sur les origines du christianisme une lumière nouvelle et eut l'inestimable fortune de préparer la conversion de plusieurs protestants.

Traduit en latin et en allemand, abrégé en Hollande, l'ouvrage de Bosio devint dès lors le livre classique de ceux qui voulurent étudier les antiquités chrétiennes. Dans une première partie, Bosio parlait des cimetières en général, des martyrs et du soin donné par les chrétiens à l'ensevelissement des corps ; dans une seconde, il décrivait les cimetières situés sur la rive droite du Tibre, depuis le Vatican jusqu'à la voie de Porto ; dans une troisième, ceux situés sur la rive gauche, depuis la voie d'Ostie jusqu'à la voie Flaminia ; dans une quatrième, Bosio montrait qu'on n'avait pas enterré de païens ni d'hérétiques dans les cimetières, et expliquait le sens des peintures qu'il avait trouvées et dont Ottavio Pico publiait les dessins en planches gravées. Toutes

les notions recueillies par les anciens auteurs et la description d'un grand nombre de monuments découverts, étaient ainsi réunies pour la première fois. Néanmoins, malgré sa *méthode parfaite,* à la fois topographique et historique, malgré sa science profonde, Bosio ne put, en général, restituer aux cimetières souterrains de Rome et leur nom et leur histoire : peut-être manqua-t-il des éléments nécessaires pour arriver à ce résultat, car une fois seulement il trouva des images de saints réunies à des inscriptions, et cette découverte lui suffit alors pour reconnaître avec certitude le nom du cimetière où étaient ces images. S'il en eût rencontré en d'autres lieux, il eût sans doute indiqué de même leurs noms véritables.

Un autre prêtre de l'Oratoire, le P. Aringhi, donna quelques années plus tard, en 1651, une traduction latine de l'œuvre de Bosio (1). Malheureusement à cette traduction, Aringhi joignit d'inutiles et prolixes additions, qui déparent l'ouvrage. Ces taches ne nuisirent pas cependant au succès de la publication, et déjà, à ce signe, on peut reconnaître qu'*après Bosio les études sur la Rome souterraine ne furent plus continuées avec la méthode* suivie par ce travailleur illustre et infatigable. On ne s'occupa des fouilles qu'à un point de vue spécial,

(1) Sous le titre de *Roma subterranea novissima... post Antonium Bosium.* 2 vol. in-folio. Romæ 1651.

celui de la découverte des reliques de martyrs, sans avoir la pensée de tenir une note exacte des travaux exécutés chaque jour, soit par des particuliers ou des communautés religieuses qui en obtenaient la permission des papes, soit par la commission chargée bientôt (sous Clément IX, en 1668) de la recherche des reliques sacrées. On ne peut vraiment comprendre, dit M. de Rossi, comment hommes très-savants qui alors florissaient à Rome sous des Souverains-Pontifes, savants eux-mêmes, ne sont pas descendus dans les Catacombes, n'ont pas surveillé les fouilles et n'ont pas repris, pour en raconter les résultats, la méthode du grand Bosio. Tant de négligence est déplorable, car rien ne peut remplacer la perte des monuments alors intacts et la perte des observations qui auraient été faites pendant les travaux pour découvrir les monuments. Les fouilles étaient donc pratiquées sans méthode, sans plan arrêté, dans le seul but de trouver une relique ou de découvrir une inscription, une sculpture, sans se soucier de savoir — ce qui était très-important — d'où venait cette inscription et où avait été posée cette sculpture ou cette peinture.

Fabretti (+ 1700), nommé en 1688 gardien des cimetières souterrains, réagit contre cette négligence et raconta, dans un chapitre de son *Recueil d'Inscriptions*, la découverte récemment faite de deux cimetières, l'un sur la voie Latine, l'autre sur

la voie Labicane (1). Après lui, son successeur Boldetti (+ 1749) recueillit les résultats de plus de trente années d'excavations récentes, et publia ainsi de nombreux monuments (2); mais Boldetti fut négligent dans ses descriptions faites, comme nous le verrons, à un point de vue spécial de controverse. Il ne suivit d'ailleurs aucun ordre topographique, et bien que doué d'un œil très-exercé, il ne sut ou ne voulut coordonner tant de richesses. Marangoni (+ 1753), qui avait aidé Boldetti dans son récit des découvertes récentes et comprenait la nécessité de joindre les notes historiques et topographiques aux explications des monuments, poursuivait depuis dix-sept ans le travail méritoire de la description des fouilles, lorsque, par un malheur irréparable, ses notes devinrent la proie des flammes. Il publia, en 1740, dans l'appendice aux actes de saint Victorin, les quelques pages échappées à l'incendie (3). Le P. Lupi s'occupa des Catacombes, mais ses travaux sont surtout précieux pour l'épigraphie chrétienne (4). Bottari (+ 1775), qui vint après ces savants, eut le tort de délaisser complétement l'œuvre de Bosio et de lui préférer celle de Boldetti. Bot-

(1) *Inscriptionum antiquarum explicatio.* Romæ, 1699, in-folio, chap. VIII. — (2) *Osservazioni sopra i cimiteri de' santi martiri ed antichi cristiani di Roma.* Roma, in-folio, 1720. — (3) *Acta S. Victorini.* Roma, in-4°, 1740. — (4) *Dissertatio et animadversiones ad nuper inventum Severæ martyris epitaphium.* Panormi, in-folio, 1734.

tari ne descendit pas dans les souterrains; il se contenta d'y envoyer des ouvriers, et s'il fit preuve d'érudition dans l'interprétation des monuments, il ne suivit aucun ordre, négligea d'étudier la topographie et la chronologie des cimetières (1). Son exemple entraîna encore les érudits dans la voie funeste où ils avaient trop de propension à se laisser aller. *Abandonnées par les savants et livrées à des ouvriers ignorants et cupides, les Catacombes furent de plus en plus dévastées,* et ces dévastations durèrent jusqu'à nos jours. Des érudits continuèrent à faire fleurir la science des antiquités chrétiennes : Mamachi, Olivieri, Buonarruoti, Paciaudi, Mazzochi, Foggini, Zaccaria, Garampi, Borgia et beaucoup d'autres; mais l'expérience des monuments interrogés sur place leur manqua; les études se firent dans le cabinet, et ainsi on laissa se répandre, sur l'origine des cimetières et leurs monuments, les erreurs mises alors en avant par des écrivains protestants. Pour ne citer qu'un exemple de la négligence générale, on présenta un jour à Gaëtano Marini un marbre découvert dans les souterrains, indiquant un sépulcre placé dans la crypte de Damase, et il n'eut pas à cette vue la curiosité d'aller en visiter l'emplacement; il n'eut pas même la pensée d'interroger les ouvriers qui lui apportaient ce

(1) *Sculture e pitture sagre estratte dai cimiteri di Roma.* Roma, 3 vol. in-folio, 1737-1754.

fragment sur l'endroit où il avait été trouvé. Le savant resta de même immobile, lorsqu'on découvrit la crypte du martyr Hippolyte; et M. de Rossi constate avec douleur que, presque de nos jours, ces cryptes illustres furent retrouvées, dévastées, et qu'un Gaëtano Marini ne sut pas même en prendre note, tant était grand l'oubli où étaient tombés les enseignements de Bosio!

Seroux d'Agincourt, qui travaillait à une *Histoire de l'Art* (Paris, 1823, in-fol.), s'imagina alors de détacher des parois des Catacombes un grand nombre de fresques, et enseigna ainsi aux modernes *fossores* un nouveau moyen de destruction; car, pour un fragment conservé intact, dix autres tombaient en poussière durant l'opération. Après d'Agincourt, on continua ces malheureux essais.

Pendant les premières années de notre siècle, les études furent interrompues par la Révolution et les guerres qui la suivirent; mais les dévastations continuèrent : les préjugés, les erreurs s'enracinèrent. L'abbé Settele, mathématicien illustre et archéologue érudit, auteur de dissertations dont le mérite n'est point effacé, chercha à réagir contre cette ignorance (1). Bientôt, en Italie, l'illustre P. E. Visconti, dans sa dissertation sur les polyandres des martyrs (2), et autres dissertations; Mgr Bartolini, dans

(1) Voir *Atti della Pont. Accad. d'archeolog.*, t. II, p. 43. —(2) *Atti della Pontif. Accad. d'archeol.*, t. II, p. 611.

son travail (en 1840) sur le cimetière de Saint-Eugène, sur la voie Latine; le savant abbé Cavedoni, et d'autres érudits, Polidori, Biraghi, Secchi, consacrèrent quelques-uns de leurs travaux à l'étude des antiquités chrétiennes, alors que le cardinal Wiseman écrivait son livre sur Fabiola. En Allemagne, Röstell, en 1830, dans un article sur les Catacombes, inséré dans une *Description de Rome* publiée à Stuttgard (1); Bellermann, dans son *Traité sur les Catacombes chrétiennes* et en particulier sur celle de Naples (1839) (2); en France, M. Raoul Rochette, dans trois Mémoires sur les antiquités chrétiennes des Catacombes, publiés en 1837, dans le t. XIII des *Mémoires de l'Académie des inscriptions* et dans son *Tableau des Catacombes* (1837), mêlèrent, comme nous le verrons, quelques-uns du moins, à de justes appréciations de notables erreurs. Toutefois l'opinion s'intéressait à ces travaux et on pouvait espérer un retour favorable. En 1841, le P. Marchi avait succédé au chanoine Settele dans la charge de *custode* des cimetières, et avait commencé les travaux qui devaient aboutir, en 1844, à la publication de la première partie d'un ouvrage dont le plan embrassait l'architecture, la peinture et la sculpture (3). Lorsque la Révolution, devenue

(1) T. I, p. 355, en allemand. — (2) En allemand, à Hambourg, 1839. — (2) *Architettura della Roma sotteranea cristiana,* per cura di G. M.; in-4°. Roma, 1841. Premier et

maîtresse à Rome, eut contraint la France, comme mandataire des peuples chrétiens, à occuper la Ville éternelle, le gouvernement français profita de son autorité pour faire publier, par M. Perret, le grand recueil *Les Catacombes*, où de nombreuses peintures, sculptures et inscriptions étaient reproduites. Très-secondaire sous le rapport de la science, un peu fantaisiste par l'exécution, cette publication eut du moins le mérite d'appeler l'attention sur une partie des richesses cachées dans les souterrains.

Mais tout allait être renouvelé, car le P. Marchi encourageait un jeune homme déjà savant à publier un recueil d'inscriptions chrétiennes, et sous la direction de son maître, comme il se plaît encore à le nommer, ce jeune homme, J.-B. de Rossi, devenu bientôt maître lui-même et maître illustre, s'appliquait aux études qui immortalisent son nom en nous rendant la véritable Rome souterraine. Grâce à un zèle infatigable, à une érudition immense dans la double antiquité sacrée et profane; grâce à une excellente méthode et à une faculté d'induction et même de devination vraiment remarquable, le chevalier, depuis commandeur J.-B. de Rossi, aidé par les travaux géologiques, architectoniques, ichnographiques et orthographiques de son frère Michel de Rossi, inventeur lui-même d'un ap-

unique volume de *Monumenti primitivi delle arti cristiane nella metropoli del cristianismo.*

pareil merveilleux (1), a imprimé à l'étude des antiquités chrétiennes une direction nouvelle, et *a pu restituer à la science la topographie, la chronologie et par conséquent l'histoire de chaque cimetière.*

Depuis le mois de novembre 1851, une commission d'archéologie sacrée, instituée par le pape Pie IX, a chaque année ordonné des fouilles et, sur l'indication de M. de Rossi, elles ont amené d'importantes découvertes. Un seul mot le fera comprendre. Depuis deux siècles et demi on avait trouvé seulement trois monuments historiques, intéressants sans doute, mais néanmoins de second ordre : les peintures de saint Abdon et de saint Sennen, reconnues par Bosio; la crypte des saints Félix, Adauctus et Eremia trouvée par Marangoni; l'épitaphe et les reliques de saint Hyacinthe découvertes par le P. Marchi. Or M. de Rossi a déjà fait déblayer huit ou dix cryptes historiques des plus importantes, et l'argent seul lui manque pour en découvrir de nouvelles; aussi les travaux de ce grand

(1) M. Bertrand, de l'Académie des sciences, a dit : « L'appareil de M. de Rossi avait pour but de transformer en une opération purement mécanique la levée des plans dans les galeries d'un souterrain. A l'aide de cet appareil, tout homme, n'eût-il jamais appris la géométrie, peut dessiner exactement à l'échelle le plan des galeries souterraines. Il suffit de promener l'instrument dans toutes les galeries successivement, pour qu'un crayon, mis en mouvement par la marche même de l'appareil, dessine lui-même la représentation de la galerie. » (*Journal des Savants*, 1866, p. 21.)

savant catholique ont-ils arraché à tous les érudits de notre âge un cri d'admiration et de reconnaissance (1). Le premier volume de *Roma sotteranea cristiana* a été publié en 1864, le second en 1867.

De nombreux articles de Revue, des brochures ou des livres, sont venus signaler à l'attention publique les découvertes obtenues. Citons seulement ici M. Vitet et M. Beulé, dans le *Journal des Savants* (1865 et 1866); M. E. Le Blant, dans le *Correspondant* (25 août 1865); M. Caillette de l'Hervilliers, *A travers les Catacombes* (Paris, 1865), et *Bibliothèque des Catacombes de Rome* (Paris, 1865); M. Desbassyns de Richemont, dans la *Revue des questions historiques* (1er janvier 1869), etc.; en Belgique, M. Delvigne, professeur d'histoire et d'archéologie au séminaire de Malines, a publié un très-court résumé des enseignements de M. de Rossi; en Angleterre, MM. Spencer Northcote et Brownlow ont, sous les yeux du savant romain, publié un résumé de la *Roma sotteranea*, qui a été traduit et augmenté par M. Paul Allard, sous le titre de *Rome souterraine* (2); un livre analogue de M. Kraus a paru, en 1873, à Fribourg (3). N'ou-

(1) Ces travaux ont été souvent arrêtés par la cupidité des possesseurs du sol, qui soulèvent encore l'absurde prétention d'être propriétaires des cimetières creusés dessous leurs vignes. — (2) Un vol. in-8°, avec planches. Paris, Didier, 1872. — (3) *Die romischen Katakomben* von I. Spencer Northcote und Brownlow, *bearbeitet* von Dr Franz Xav. Kraus. 1873. En Russie, M. Alexis von Fricken publie sur les Catacombes

blions pas que M. l'abbé Martigny, auteur de travaux estimés sur l'archéologie sacrée, a condensé, dans son *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, les notions les plus précieuses : M. de Rossi a tenu à rendre un public hommage à cet ouvrage, « si utile pour tous ceux qui s'appliquent à l'étude de l'archéologie chrétienne (1). » Ajoutons que M. de Rossi, continuant le cours de ses études de chaque jour dans le *Bullettino di archeologia cristiana*, a confié la traduction de ce recueil à M. l'abbé Martigny, et que celui-ci s'acquitte de cette tâche avec un zèle très-louable, joignant à sa traduction des notes explicatives à l'usage des commençants, sur les termes les plus difficiles à entendre (2).

Mais il faut indiquer par quelles études immenses sur les sources historiques M. de Rossi a été amené à ses découvertes et à l'aide de quels documents l'érudition du savant a pu à coup sûr diriger la pioche de l'ouvrier.

un ouvrage en trois volumes, dont le premier a paru à Moscou en 1872. M. Th. Roller, pasteur protestant, prépare un grand volume in-4° sur les Catacombes, dont la préface a paru dans la *Revue chrétienne*, juillet 1874, p. 438. Cet ouvrage, orné de cent planches, doit se terminer par des conclusions sur l'histoire du dogme. — (1) « Posso promettere senza tema d'esser smentito che largo frutto ne coglieranno cultori della scienza antiquaria cristiana. » (Roma, t. I, p. 81.) — (2) Tout ecclésiastique qui ne recevrait pas le *Bullettino* de M. de Rossi devrait être abonné au *Bulletin*, traduit par M. l'abbé de Martigny. Il paraît tous les trois mois, à Belley (Ain).

II

Documents concernant les cimetières : 1° martyrologes; 2° calendriers; 3° Vies des Papes; 4° livres liturgiques; 5° itinéraires.

Il ne reste sur les cimetières de Rome presqu'aucun document datant des trois premiers siècles. Pendant la persécution de Dioclétien, les livres ecclésiastiques furent livrés aux flammes, et alors certainement les archives de l'Eglise furent détruites. Saint Augustin parle bien de pièces très-anciennes, produites par les Donatistes dans leur discussion avec les Catholiques, mais ces pièces ont péri.

Sans doute l'auteur encore inconnu du livre *Philosophumena*, saint Cyprien dans ses *Lettres* et Eusèbe dans son *Histoire*, ont parlé en général des cimetières chrétiens; mais pour trouver des documents spéciaux, il faut descendre à une époque moins ancienne. Ces documents, qui, malgré leur incohérence, renferment un vrai trésor de notices, sont : 1° les martyrologes, 2° les calendriers, 3° les Vies des papes, 4° les livres liturgiques, 5° les anciennes topographies et les anciens itinéraires.

Les erreurs accumulées pendant les siècles, lorsque la tradition historique se perdait, abondent dans ces documents, mais le fond en est vrai; et en con-

frontant entre eux leurs témoignages divers, M. de Rossi a pu, grâce à son esprit critique, reconnaître un ensemble de faits, dont les documents découverts sous nos yeux sont venus attester la vérité. Il faut brièvement parler de chacune de ces classes de documents.

1° Fiorentini a publié à Lucques, en 1668, le *Vetustius occidentalis Ecclesiæ martyrologium,* auquel il assignait pour date le septième ou le huitième siècle. Mais Mansi, qui appelait cet ouvrage un résumé de martyrologes plutôt qu'un martyrologe, a jugé qu'il contenait beaucoup de fragments d'anciennes hagiologies. M. de Rossi, en étudiant attentivement les sources, a formulé nettement des conclusions dans le même sens, et a retrouvé dans le *Martyrologium vetustius* les traces du martyrologe que le pape Anteros compila en 236 : *Gesta martyrum diligenter exquisivit et in ecclesia recondidit,* dit le Livre pontifical; il y vit également les traces d'un autre martyrologe recueilli par les papes Melchiade et Boniface Ier, au quatrième siècle. Les plus anciens martyrologes romains se trouvent donc cachés en partie aux regards vulgaires, mais ils se découvrent aux yeux du savant, dans le texte édité par Fiorentini. Il a fallu, on le conçoit, beaucoup de sagacité pour obtenir ce résultat et triompher des difficultés soulevées par la corruption et la confusion des noms.

Dans le petit martyrologe romain dressé au commencement du huitième siècle, il est parlé également des cimetières de Rome; mais que d'erreurs déjà étaient accumulées dans cette compilation faite par un auteur privé. Ici encore, il a fallu rechercher dans les bibliothèques les divers manuscrits, afin de fixer la valeur de chacun d'eux, les classer par familles et remonter à la source.

Quant aux actes particuliers de martyrs, on sait qu'il y en a peu qui soient contemporains des siècles de persécution. Ceux même de saints Pierre et Marcelin commentés par Mazocchi, ceux de sainte Cécile édités par dom Guéranger, et de sainte Agnès publiés par Mgr Bartolini, quoique ayant une très-grande autorité, ne sont pas contemporains des faits qu'ils racontent. Néanmoins ces actes, lorsqu'ils ont été écrits avant le huitième siècle, c'est-à-dire avant l'abandon des monuments dont ils parlent, contiennent des indications précieuses. Même après cette époque, il ne faut pas les mépriser absolument : au huitième siècle Beda, au neuvième siècle Adon, suivi par Usuard, ont fait grand usage de ces actes des martyrs, et les Prolégomènes écrits par le P. Sollier en tête de son édition d'Usuard, sont, selon M. de Rossi, le plus docte et sagace traité écrit jusqu'à ce jour sur les martyrologes.

Le pape Damase, au quatrième siècle, composa en vers les éloges de nombreux martyrs ensevelis dans

les Catacombes. Ces vers, qui se retrouvent en partie dans les antologies compilées au temps d'Alcuin, renferment de précieuses indications historiques et topographiques. Au seizième siècle, les pierres de cinq seulement de ces éloges existaient dans les basiliques romaines. Depuis, Marangoni sauva des mains des ouvriers qui se préparaient à la scier, l'inscription placée aujourd'hui le long de l'escalier de l'église Sainte-Agnès. M. de Rossi a retrouvé à son tour, dans les galeries souterraines, de nombreux fragments de ces inscriptions, reconnaissables au premier coup d'œil par l'élégance de leurs caractères, imaginés par Furius Dionisius Filocalus. Cet habile calligraphe est le même que l'éditeur de l'Almanach chrétien de 354, dont nous allons parler.

2° Outre les martyrologes, les actes et les éloges des martyrs, M. de Rossi s'appuie en effet sur une sorte d'Almanach chrétien pour la ville de Rome. La dernière édition que nous en possédons, publiée en 1634 par le Jésuite Gilles Bucher (Egidius Bucherius) dans le *De Doctrina temporum*, fut faite sous le pape Libérius par Furius Dionisius Filocalus, en 354. Ce volume contient des documents reconnus alors comme officiels : c'est le calendrier astronomique et civil pour l'année ; — le cycle lunaire adopté par l'Eglise romaine pour fixer la Pâque ; — la série des consuls, évidemment tirée des fastes capitolins ; — la table du jour de Pâques mentionné pour cent ans, à partir de l'an 312,

cette année de paix et de triomphe pour l'Eglise ; en sorte qu'on reconnaît là une nouvelle édition du calendrier ecclésiastique dont le pape Melchiade ordonna la publication. Après ces documents vient la liste des jours de la *déposition,* c'est-à-dire de la mort des papes, depuis Lucius jusqu'à Julius (255-352), et ceux de la mort d'un certain nombre de martyrs avec la mention des cimetières où reposaient leurs corps. Enfin, l'ouvrage se termine par le catalogue des Papes, dit catalogue libérien, parce qu'il s'arrête à Libère. Ce catalogue provient de compilations successives : la première comprend les noms des papes depuis Pierre jusqu'à Urbain, extraits du travail de saint Hippolyte ; la seconde, ceux depuis Pontien jusqu'à Lucius, est fournie par une chronique contemporaine ; la troisième, ceux depuis Etienne jusqu'à Marc ; enfin une autre compilation ajoute les noms des papes de Marc à Libère.

3° Les vies des papes, ou mieux le Livre pontifical, *Liber pontificalis*, est connu sous le nom d'Anastase, bien qu'on sache très-bien aujourd'hui qu'Anastase n'en fut point le compilateur, et que les vies ont été écrites bien antérieurement à cet écrivain du septième siècle (1). Le travail à entreprendre était donc de discerner quelles étaient les

(1) *De vitis Romanorum pontificum, cum notis Blanchinii,* 4 vol in-fol., 1718-1723.

leçons les plus anciennes, et M. de Rossi l'a fait en des pages où son esprit critique se révèle admirablement. La première source du Livre pontifical est précisément le catologue inséré dans l'Almanach de Filocalus, et cette petite chronique, écrite, au au temps du pape Lucius, par le continuateur du catalogue dressé par saint Hippolyte. Il faut ensuite descendre au sixième siècle, en 530, sous le pape Félix IV, pour trouver une nouvelle recension du Livre pontifical.

4° N'oublions pas de citer parmi les sources consultées les anciens livres liturgiques, comme ce Sacramentaire, conservé à Vérone, écrit au temps du pape Léon le Grand, qui contient le plus ancien recueil de prières liturgiques de l'Eglise romaine (1), et cet indicateur des leçons évangéliques qui devaient être chantées à la messe le jour de la messe de chaque saint (2). Ces livres contiennent sur les cimetières des indications, peu importantes sans doute, mais que M. de Rossi n'a pas pourtant négligées.

5° Les anciennes topographies et les anciens itinéraires sont, au contraire, des documents les plus précieux : délaissés jusqu'ici, *leur étude a été la clef de la science moderne*. Les topographies de

(1) Publié par Muratori, *Liturgia Rom. vetus,* t. I, p. 16. — (2) Publié par Fronton, par Martène, *Thes. anecd.*, t. V, p. 63, et enfin par Georgi, *De Liturgia Rom. Pontificis,* t. III, p. 232.

Rome païenne, la *Notitia regionum urbis Romæ*, écrite sous Dioclétien, et provenant originairement d'extraits d'un livre chrétien, le *Curiosum urbis Romæ*, ne parlent pas des cimetières, en sorte qu'on se tromperait beaucoup si l'on voulait abuser du silence d'un document pour discréditer leur antiquité.

La première mention des cimetières se trouve dans une description de Rome, écrite en 449, dans un manuscrit unique conservé à Bruxelles. Le cardinal Mai a publié une autre description sommaire de Rome, tirée d'un manuscrit syriaque, écrit en 540. Mais ces descriptions ne fournissent pas tous les renseignements que nous aurions le droit d'espérer, et ils gardent le silence sur beaucoup de monuments importants.

Un papyrus du commencement du septième siècle, conservé dans le trésor de l'église Saint-Jean-Baptiste, à Monza, édité successivement par Muratori, Gori, Ruinart, Frisi et Marini (1), qui en donna la meilleure édition et en montra la valeur, fournit de précieuses indications topographiques sur les cimetières. En effet, ce papyrus indique où avaient été prises les huiles envoyées à la reine des Lombards, Théodelinde, par un abbé Jean. Comme les noms des tombeaux devant lesquels brû-

(1) *Papiri diplomatici*, p. 377. Les dessins de ces *ampullæ* ont été publiés pour la première fois en totalité dans l'ouvrage en cours de publication du P. Garrucci, *Storia dell' arte cristiana,* tav. 432 et 433.

laient les lampes d'où ces huiles ont été recueillies, sont relatés au fur et à mesure que l'on circulait dans les cimetières, cet inventaire, dressé par l'abbé Jean, devient un véritable itinéraire. C'est le premier qui ouvre la voie aux quatre principales topographies à l'aide desquelles M. de Rossi a pu reconnaître la position exacte des différents cimetières.

La première et la plus importante de ces topographies, conservée autrefois à Salzbourg, aujourd'hui à Vienne, a été éditée par Froben, dans les Œuvres d'Alcuin, en 1777. C'est le récit d'un voyage fait à Rome par un pèlerin sous le pape Honorius (625-638). On conçoit dès lors quelle doit être son autorité, car le pèlerin raconte ce qu'il a vu dans un temps où aucun tombeau n'avait été dévasté (1).

La seconde topographie en importance, écrite probablement entre 648 et 682, fut insérée, au douzième siècle, par Guillaume de Malmesbury, dans le *Gesta Regum Anglorum* (2).

La troisième, tirée d'un manuscrit de Wurtzbourg, édité par Eckart, en 1729 (3), est sans doute l'abrégé d'une description plus étendue, aujourd'hui perdue.

La quatrième enfin, appelée itinéraire d'Einsiedeln, du nom du monastère où le manuscrit est gardé, a été publiée, en 1685, par Mabillon (4), et de nos

(1) Le texte a été revisé par M. de Rossi. *Roma,* t. I, p. 138. — (2) Imprimé souvent, la meilleure édition a été donnée par M. Th. Duffus Hardy. Londres, 1840. — (3) Dans *Commentar. de rebus Franciæ occidentalis*, t. I, p. 831. — (4) Dans *Vetera analecta,* p. 358.

jours par M. G. Haenel (1). Il ne remonte pas au-delà de la seconde moitié du huitième siècle.

M. de Rossi a montré l'importance de ces documents : ils sont incomplets, ils oublient des tombeaux illustres ; mais malgré leurs erreurs et leurs obscurités, les renseignements qu'ils donnent concordent admirablement entre eux.

Le *Mirabilia urbis Romæ*, si populaire au moyen âge, écrit sans doute dans la seconde moitié du dixième siècle, a un paragraphe sur les cimetières ; mais les erreurs y abondent ; et comme ce livre a été très-répandu et souvent reproduit, les erreurs se sont propagées avec lui. Les statistiques des églises au treizième et quatorzième siècle, où l'on signale même celles indiquées comme à demi-détruites, ne mentionnent aucun des cimetières. Le plan de Rome, grossièrement dessiné au treizième ou quatorzième siècle, qu'Hœffer a publié, indique seulement les Catacombes de Saint-Sébastien. Les livres sur les indulgences et reliques de Rome, véritables itinéraires à l'usage des pèlerins nombreux au quinzième siècle, traduits en allemand et en français, gardent aussi le silence sur les cimetières souterrains, à l'exception des *catacumbæ* placées sous la basilique de Saint-Sébastien, seul souvenir, on le voit, qu'on eût alors gardé des premières hypogées chrétiennes. C'est ainsi que le nom *cæmeterium ad Catacumbas,*

(5) Dans *Archiv. fur Philologie,* t. V, p. 119-132.

les Catacombes, spécial au cimetière de Saint-Sébastien, mais seul connu au moyen âge, fut étendu à tous les cimetières de Rome.

Telles sont les sources consultées par M. de Rossi. Ses prédécesseurs les avaient à leur disposition, mais ils n'en avaient point reconnu toute l'importance. Ces martyrologes, ces calendriers, ces itinéraires, ces topographies, confrontés les uns avec les autres, complétés au moyen les uns des autres, ont fourni des indications assez précises pour rectifier de nombreuses erreurs, restituer aux cimetières leur nom et déterminer leur emplacement, jusqu'alors ignorés. Grâce à la méthode scientifique de remonter aux sources et de coordonner les renseignements puisés à ces sources, M. de Rossi peut, avant que les fouilles amènent les découvertes, annoncer sûrement quels tombeaux illustres on trouvera dans telle ou telle nécropole, située en tel ou tel endroit. Ce ne sont plus là ces rêveries d'archéologue dont on peut sourire, mais les inductions motivées du savant qu'il faut admirer.

Nous le suivrons, dans son récit, comme l'ont suivi ceux qui ont écrit en ces dernières années; car sans lui on ne saurait rien, et nous allons commencer en nous demandant pourquoi, comment, et à quelles places ont pu être établis les premiers cimetières chrétiens.

III

Des cimetières chrétiens. — Soins donnés après la mort au corps qui doit ressusciter. — Le cimetière chrétien comparé au cimetière étrusque, au cimetière juif et aux tombeaux païens. — Les *arenaria*. — Origine chrétienne des cimetières. — Leur emplacement, leur isolement les uns des autres.

La sépulture du chrétien fut toujours un acte religieux. Le prêtre priait sur le corps, et au jour anniversaire renouvelait les supplications au Dieu juge des vivants et des morts. Sans doute l'âme était sortie du corps, mais ce corps inanimé devait ressusciter au dernier jour et être associé à son âme pour une éternité. Telle est la raison qui fit toujours regarder la sépulture honorable des corps chrétiens comme un devoir sacré, en sorte que les prêtres romains, écrivant au clergé du Carthage, étaient les interprètes du sentiment de l'Eglise, lorsqu'ils disaient : *Quod maximum est, corpora martyrum aut cæterorum si non sepeliantur, grande periculum imminet eis quibus incumbit hoc opus.* La foi en la résurrection des corps inspirait aux chrétiens un tel respect pour cette enveloppe mortelle, qu'ils rejetaient comme un sacrilége l'idée de la livrer aux flammes; ils prenaient soin, au contraire, de laver après la mort, d'oindre et d'embaumer de parfums,

puis de confier à la terre, conformément aux meilleures et plus anciennes coutumes, disait Minucius Félix, ce corps qui devait un jour ressusciter pour paraître devant Dieu.

Aussi, bien qu'aucune loi ne le prescrivît, bien que les chrétiens eussent souvent des cryptes isolées pour recevoir les restes de leurs morts, ils préférèrent, au lieu de les disperser çà et là, les réunir à ceux de leurs frères défunts, mais avec une place distincte pour chacun d'eux; car ils n'auraient pas souffert qu'on les jetât dans des fosses communes, comme l'étaient les *puticuli* des païens. Ainsi se forma le cimetière, le lieu de sommeil, κοιμητήριον, mot qui révèle de suite, comme tous les termes de l'épigraphie chrétienne, la foi en la résurrection (1). Ce mot désignait exclusivement, du consentement même des païens, un ensemble de tombeaux chrétiens. Cet usage d'enterrer n'était cependant pas inauguré par les chrétiens, ceux-ci revenaient à la tradition. En effet, les peuples de l'Orient avaient construit leurs sépulcres au flanc des collines; et nous savons qu'Abraham avait fait creuser son tombeau dans le roc de la vallée de Mambré. En Palestine, comme en Phénicie, et dans toutes les stations maritimes de la Méditerranée où abordè-

(1) « In christianis, dit saint Jérôme (Ep. XXIX), mors non est mors, sed dormitio et somnus appellatur. » (Cité par M. l'abbé Martigny, *Dict.*, p. 154.)

rent les flottes de Tyr, le même usage se conserva. En Italie, les Etrusques construisirent des chambres rectangulaires pour y déposer les morts. Seulement une différence capitale existe entre les sépulcres chrétiens et les autres sépulcres d'une époque antérieure. Ceux-ci sont seulement pour les morts : la chambre où ils sont déposés est fermée; tandis que les sépulcres chrétiens, construits pour être toujours facilement visités, restent ouverts aux vivants. C'est dans un monument semblable à ces tombeaux étrusques et juifs, que Joseph d'Arimathie déposa, sous un *arcosolium* ou voûte, les restes mortels du Sauveur. Lorsque les Juifs se furent répandus en Italie, ils y portèrent leurs usages, comme on le voit à Rome par leurs cimetières, l'un datant du deuxième siècle, découvert par Bosio au Monte-Verde; un autre, retrouvé sur la voie Appienne sous la vigne Randanini, datant du troisième siècle, ou peut-être de la fin du deuxième siècle; un autre, d'une origine plus ancienne, trouvé en 1867 au-delà des Catacombes de Saint-Sébastien; un dernier enfin découvert sur le Janicule.

Chez les Romains, la coutume de brûler les morts et de recueillir leurs cendres dans des urnes, pour placer ces urnes dans les niches des colombaires, n'était pas celle des anciens temps; sous l'Empire, on commença de nouveau à creuser beaucoup plus généralement qu'on ne pense, dit M. de Rossi, des sépulcres garnis de *loculi*, tel sur la voie Flaminienne

apparaît le tombeau des Nasons qu'a décrit Bartoli, avec sa chambre régulièrement taillée dans le roc et garnie de niches horizontales. Mais ces *loculi* païens n'étaient pas fermés, tandis que les *loculi* chrétiens sont toujours clos. Puis les tombeaux païens, les *columbaria* garnis de *loculi*, sont des chambres isolées, des sépulcres pour la famille ou la clientèle; tandis que chez les chrétiens, c'est une succession de chambres, une vaste nécropole de la grande famille religieuse. Dans les premiers, tout est petit, exclusif; rien ne révèle que le *lieu du sommeil*, le cimetière est ouvert à tous; rien ne témoigne la pensée catholique. C'est, au contraire, avec ce caractère toujours frappant, que les cimetières souterrains furent établis par les fidèles.

Il faut aussi le remarquer : les chambres (*cubicula*) souterraines n'ont été rétablies généralement par les païens qu'après l'ère chrétienne, en sorte qu'il est à croire que la coutume de brûler les corps, tombant peu à peu en désuétude, à partir des Antonins, les sépulcres souterrains prirent faveur à Rome en même temps que les chrétiens creusaient leurs cimetières et peut-être sous leur influence.

Mais je préjuge ici la réponse à une autre question, et l'usage chrétien d'enterrer les corps morts une fois indiqué, il faut examiner par qui les cimetières furent creusés et en quels lieux.

Si vous demandez à la première personne venue quelle est l'origine des sépulcres souterrains appelés

vulgairement, bien qu'abusivement, comme nous l'avons vu, les Catacombes de Rome, elle vous répondra, d'après un grand nombre d'ouvrages, que les Catacombes romaines étaient dans l'origine d'anciennes carrières, ouvertes par les païens, pour en extraire les matériaux propres à bâtir la Ville Eternelle. Cette opinion déjà ancienne, fortifiée par une interprétation fautive donnée à d'anciens textes, où les cimetières sont appelés *arenaria, cryptæ arenariæ*, a été jusqu'en ces derniers temps à peu près généralement adoptée. De doctes auteurs ont partagé cette croyance : Bosio n'ayant pas cru nécessaire d'agiter la question de l'origine des cimetières chrétiens, des protestants tels que Misson et Burnet profitèrent de ce silence pour représenter les Catacombes comme d'anciennes carrières de sable, — comme des fosses communes, des *puticuli,* où l'on jetait les corps des esclaves morts, — comme des lieux de sépultures destinés au menu peuple, où païens et chrétiens étaient confondus, sépultures exploitées, disaient-ils, par des moines superstitieux pour alimenter je ne sais quel commerce de reliques. Les protestants attaquaient ainsi l'authenticité des reliques, dès lors leur culte et l'argument du théologien s'appuyait sur l'erreur de l'archéologue. Après Misson et Burnet, beaucoup d'auteurs répétèrent ces assertions. Mais l'ignorance la plus complète des monuments avait pu seule faire durer une opinion que la simple observation des lieux aurait dû dé-

truire. Buonaruotti avait bien reconnu que beaucoup de travaux dans les Catacombes furent entrepris par les chrétiens, et Boldetti avait enseigné que les chrétiens augmentèrent de primitives excavations ; mais le principe que les cimetières étaient d'antiques arénaires occupées par les chrétiens, était conservé. Le P. Lupi avait été plus loin et avait pensé que les excavations faites par les chrétiens étaient beaucoup plus considérables que celles pratiquées auparavant par les païens. C'était un fait acquis ; mais on ne voulut ou on ne sut tirer la conséquence légitime de ces premières observations. Du reste, le P. Lupi fut le dernier des écrivains habitués à venir chercher dans l'examen des souterrains la solution de leurs doutes ; après lui, on crut avoir été trop loin dans le sens de l'origine chrétienne, et on voulut restreindre le plus possible la part des chrétiens dans les excavations. Bottari se mit à la tête de ces archéologues aveugles ou timorés : il vit partout la trace d'anciennes arénaires, et dans les lucernaires pour éclairer les salles de réunion, il crut reconnaître des puits pour extraire la pouzzolane. L'autorité de Bottari donna plus que jamais créance à l'opinion vulgaire. Ce n'étaient point les archéologues théoriciens du dix-huitième siècle et du commencement du dix-neuvième qui eussent pu la combattre. Aussi le P. Marchi, en descendant sur les lieux mêmes dont on raisonnait, eut l'honneur de repousser le premier, d'une manière

catégorique, l'opinion erronée qui plaçait l'origine des cimetières chrétiens dans d'anciennes carrières.

Par l'examen de la disposition des cimetières, de la direction des corridors qui les traversent, de la nature du terrain où les Catacombes sont creusées, le P. Marchi arriva à cette conclusion : que les cimetières étaient un travail entièrement chrétien, commencé pour mettre en lieu sûr les corps des fidèles et non pour extraire des matériaux destinés à la construction. Il constata que le tuf où étaient creusés les souterrains était impropre au commerce, qu'aucune excavation solide ne pouvait être faite dans la pouzzolane ; et lorsqu'il vint à examiner les textes sur lesquels on s'appuyait, il en montra la fausseté. L'opinion émise par le P. Marchi sur l'origine exclusivement chrétienne des cimetières ne fut pas acceptée par tous ; elle fut même vivement combattue. Le P. Marchi fit une réplique et la discussion parut s'apaiser ; mais il fallait définitivement éclaircir la question. M. Michel de Rossi l'a reprise fort heureusement, et par les observations les plus scientifiques, appuyées sur des faits certains, il a pu accomplir l'œuvre extrêmement difficile de tracer l'iconographie de la Rome souterraine et de fixer son origine.

M. Michel de Rossi a discuté les neuf textes des Actes des martyrs et du Livre pontifical où il est parlé des arénaires. Les preuves philologiques se sont alors accumulées sous sa plume pour démon-

trer le sens des mots *crypta, arenarium,* et des mots réunis *crypta arenaria;* il a fait voir que seul le mot *arenarium* signifie une excavation dans la pouzzolane, et que si, parmi les nombreux cimetières romains, un très-petit nombre, quatre ou cinq seulement, ont été nommés *arenaria,* c'est qu'il y avait là exceptionnellement des carrières. Ce mot a donc été employé avec justesse en de rares circonstances, et très-improprement étendu aux autres cimetières. Il établit que *crypta arenaria* signifie non une excavation de pouzzolane, mais une grotte creusée dans une roche sablonneuse. Toutefois, l'argument le plus décisif indiqué par le P. Marchi, développé par M. Michel de Rossi, a été tiré des observations géologiques sur la campagne de Rome. Ainsi la géologie, cette science que l'on pourrait croire inutile à l'étude de l'archéologie sacrée, est venue ici lui prêter son concours. En effet, le sol romain présente trois espèces de matériaux d'origine ignée : le tuf lithoïde ou vraie pierre propre à bâtir ; — le tuf granulaire plus ou moins compacte, plus ou moins terreux ; — le tuf friable ou véritable pouzzolane. Or l'observation montre que le terrain où sont creusés les cimetières de Rome est précisément celui du tuf granulaire dont les parties terreuses ne peuvent être employées dans l'industrie ni comme pierre, ni comme pouzzolane. Quelques rares excavations ont été poursuivies çà et là dans la pouzzolane, mais on peut s'assurer que jamais elles n'ont été

commencées dans ce terrain, et que toujours, lorsqu'on l'a rencontré, on a eu hâte d'en sortir. Le tuf lithoïde était trop dur pour qu'on pût le creuser commodément; le tuf friable était trop inconsistant pour ménager un abri sûr. Si donc les excavations ont été faites dans un terrain impropre à la construction et à tout autre usage, on peut conclure qu'elles n'ont pas été entreprises par spéculation. Du reste, on connaît des carrières *(latomiæ)*; on sait leurs formes, leur disposition, et l'on peut les comparer avec les excavations pratiquées par les chrétiens. Les galeries percées pour extraire la pouzzolane sont aérées ; leur largeur atteint souvent 5 mètres, et au point de rencontre de deux galeries, les angles sont coupés, arrondis, évidemment pour faciliter les tournants. Les galeries des cimetières chrétiens sont au contraire étroites ; la largeur est ordinairement de 75 à 90 centimètres; très-peu arrivent à 1 mètre; quelques-unes seulement sont de 1^{m},20 et de 1^{m},50, mais il y en a souvent de 55 à 70 centimètres. Au point d'intersection de deux galeries, les angles se conservent très-droits, au lieu d'être arrondis pour laisser tourner les chars. Cette disposition répugne évidemment au but que se proposerait une entreprise industrielle pour extraire des matériaux. Un seul exemple d'une galerie curviligne se voit dans la seconde *area* du cimetière de Callixte (1).

1) *Roma*, II, p. 66.

Le P. Marchi avait été frappé de ces observations, et elles pouvaient être appuyées encore par la comparaison entre une ancienne carrière, comme celle placée au-dessus du cimetière de Sainte-Agnès et ce même cimetière ; dans le premier étage du cimetière de Saint-Hermès, plusieurs galeries ont été formées également au moyen d'un mur placé au milieu d'une ancienne carrière, dont les parois primitives étaient quatre fois plus larges. Au cimetière de Thrason, sur la voie Salaria, on a construit aussi des galeries étroites, rectilignes, régulières, au milieu des galeries irrégulières de l'arénaire ; il en a été de même aux cimetières de Priscilla, de Callixte, de Saint-Nicomède, dont une partie, liée à un ancien arénaire, offre un lumineux exemple de la différence qui existe entre eux. Lors même que l'on viendrait donc à découvrir un arénaire dans tous les cimetières, les changements introduits pour établir postérieurement les *loculi* en cet endroit prouveraient que les cimetières ne sont pas d'anciens arénaires. Mais à plus forte raison on ne peut tirer une conséquence générale de faits exceptionnels, et si, dans quelques endroits, on voit des arénaires, on doit se rappeler qu'avant Constantin on comptait déjà vingt-six grands cimetières et onze hypogées moins étendus.

Il faut donc toujours revenir à cette conclusion fournie par les observations géologiques, philologiques, architectoniques : *les cimetières sou-*

terrains de Rome sont entièrement l'œuvre des chrétiens.

Ces *cimetières n'arrivaient pas jusque dans la ville, et ne se reliaient pas,* comme on l'a dit, *les uns aux autres.* Ils ne se sont pas étendus et ne pouvaient pas s'étendre jusque dans Rome; car ils sont par le fait, et ils étaient de plus, par la loi, limités dans une zone comprise entre un mille et trois milles de l'enceinte bâtie par Servius Tullius. A moins d'un mille de Rome, il était défendu d'établir des sépultures : pourquoi braver sans nécessité une défense formelle? A plus de trois milles on arrivait en pleine campagne, et les cimetières que l'on rencontre en dehors de cette zone appartiennent à des bourgades indépendantes de Rome.

Les cimetières ne sont pas et ne pouvaient pas être reliés entre eux, car les conditions géologiques du terrain s'y opposent. Le P. Marchi avait déjà fait remarquer que les galeries creusées à des niveaux différents se dirigent cependant toujours horizontalement; commencées à 7 ou 8 mètres sous terre, elles arrivent en des endroits, par suite des ondulations du terrain, à se trouver seulement à 4 ou 5 mètres au-dessous du sol. Cette loi de l'horizontalité est constante, et on observe que les vallées de la campagne romaine ont souvent 28 ou 30 mètres de profondeur, alors que la plus profonde galerie connue est celle d'un quatrième ou cinquième étage, dans le cimetière de Callixte, à 22 mè-

tres sous terre, et que les galeries de profondeur moyenne sont à 10 ou 15 mètres. Comment auraient-elles pu passer sous les vallées ?

Passons maintenant à une autre question en racontant l'histoire des premiers cimetières.

IV

Histoire des cimetières, *première époque* (premier et deuxième siècle). — Le cimetière se forme autour du sépulcre privé d'un patricien. — Le droit du propriétaire protége les premiers cimetières : cimetières Ostrien, du Vatican, de Commodilla, de Domitilla, de Priscilla, de Prétextat, de Lucina, etc. — Caractères de la construction, de la décoration, de l'épigraphie des monuments de ces cimetières. — Ils prouvent la diffusion du christianisme parmi un grand nombre de familles patriciennes.

Comment, dira-t-on, les chrétiens purent-ils creuser d'aussi grands espaces sans que les païens le sussent, ou s'ils ne l'ignoraient pas, sans être inquiétés ? Dans les deux cas, quelle incurie des magistrats une telle œuvre n'accuse-t-elle pas ?

Il faut aborder cette nouvelle phase de la question, éclairée par M. de Rossi d'une manière toute nouvelle, et montrer avec lui comment et à quelle place a pu être creusé le premier souterrain, comment et sur quel emplacement ces souterrains ont pu s'étendre.

D'après les lois romaines, tout terrain sur lequel on ensevelissait un corps, devenait religieux. *Religiosum locum unusquisque sua voluntate facit dum mortuum infert in locum suum* (1). « Chacun peut à sa volonté rendre religieux l'emplacement où il

(1) *Dig.*, I, 8, 6, § 4.

porte un mort. » Le propriétaire du terrain pouvait dès lors y élever un monument funéraire et y creuser un hypogée. Ce monument et cet hypogée, entourés d'une *area* ou emplacement plus ou moins étendu, devenaient ainsi, sous la juridiction des Pontifes (réduite pour les monuments élevés au-dessus du sol à une surveillance de police acceptée par les chrétiens), inviolables, et selon la volonté du testateur, inaliénables, imprescriptibles. Les propriétaires chrétiens (et de bonne heure, grâces à Dieu, contrairement à l'opinion, reçue généralement, qui représente les premiers chrétiens comme une foule ignorante, il y eut de riches chrétiens), purent, comme les propriétaires païens, construire ces sépulcres. Il leur était loisible d'y faire transporter les corps de leurs parents, de leurs amis, de leurs clients. Or quels pouvaient être les plus chers clients des propriétaires chrétiens, si ce n'étaient ceux qui appartenaient à leur religion. *Monumentum... libertis, libertabusque, posterisque eorum at* (ad) *religionem pertinentes meam*, dit une inscription très ancienne, chrétienne on peut l'affirmer, trouvée dans les jardins de la villa Patrizzi, où était le cimetière de Saint-Nicomède (1). *Antonius Restutus fecit ypogeum sibi et suis fidentibus in Domino,* dit une inscription, probablement de la fin du premier siècle, trouvée dans une partie très-ancienne

(1) *Bullettino,* 1865, p. 54.

du cimetière de Domitilla (1) : « ceux qui ont foi dans le Seigneur, ceux qui appartiennent à ma religion, » sont évidemment les chrétiens.

Il faut aussi se rappeler que les corps des martyrs suppliciés pouvaient légalement être réclamés et enterrés, selon les paroles du jurisconsulte Paul : *Corpora animadversorum quibuslibet petentibus ad sepulturam danda sunt* (2); maxime confirmée, dit très-bien M. de Rossi (3), par l'édit de 290, promulgué par Dioclétien. C'était la règle, même pendant les persécutions ; et quoique cette règle subît parfois des exceptions, les chrétiens purent ensevelir leurs morts.

Autour de l'*area*, dont la grandeur variait, on ajoutait souvent un champ plus ou moins étendu, *area adjecta*, ordinairement cultivé, aussi inviolable que le sépulcre lui-même. Or M. Michel de Rossi a calculé que dans une *area* de grandeur moyenne, ayant 125 pieds romains de chaque côté, on pouvait établir 250 à 300 mètres de galeries par chaque étage, c'est-à-dire 700 ou 800 mètres pour trois étages. A l'*area* ajoutez l'*area adjecta,* c'est-à-dire les vignes, jardins voisins, appartenant au *monumentum*, et on reconnaîtra déjà un espace suffisant pour commencer les galeries souterraines. Ainsi donc il est établi que *les cimetières chrétiens pu-*

(1) *Roma sotter.*, t. I, p. 109. — (2) *Dig.*, XLVIII, 24, 2. — (3) *Bullettino*, 1864, p. 27.

rent commencer légalement autour des sépulcres appartenant à des particuliers, et en fait, ils commencèrent autour du monument funéraire d'un patricien.

Il faut examiner à présent s'il a existé à Rome de vrais cimetières chrétiens remontant à l'âge apostolique. S'ils ont existé, où sont-ils ? et comment peut-on en reconnaître aujourd'hui la haute antiquité ?

La tradition fait remonter aux premiers temps : le cimetière Ostrien sur la voie Nomentana, le cimetière du Vatican sur la voie Cornélia, le cimetière de Commodilla sur la voie d'Ostie, le cimetière de Domitilla sur la voie Ardéatina, le cimetière de Priscilla sur la voie Salaria; puis, viennent les cimetières de Maximus, de Prétextat, de Lucina, etc.

M. de Rossi établira tous ces points, l'un après l'autre, dans les volumes de *Roma sotteranea.* Mais dès aujourd'hui il peut affirmer, à la lumière de la critique archéologique la plus exacte, qu'*il y a des hypogées remontant à l'âge des Apôtres.* Il faut dire quelques mots sur ces cimetières primitifs.

Le CIMETIÈRE OSTRIEN ou *ad nymphas S. Petri*, dont M. de Rossi a le premier déterminé la position entre la voie Salaria et la voie Nomentana, est aujourd'hui uni à celui qui porte le nom générique de Sainte-Agnès (1).

(1) Voir *Bullettino di archeol. crist.*, 1864, p. 82; 1865,

La *forme architectonique* des galeries de ce cimetière actuellement visitées ne permet pas de les faire remonter au delà du troisième siècle ; mais Bosio a vu une partie très-ancienne avec des chambres revêtues de stucs très-fins, ornées de peintures avec des feuillages, etc... En 1871, on a aussi découvert des sépulcres tellement intacts, avec des vases, des lampes et divers objets fixés dans la chaux, que bien peu d'ambulacres dans les Catacombes romaines présentent un spécimen mieux conservé de l'état primitif de ces nécropoles. C'est auprès de là, sans doute, qu'au sixième siècle on vénérait, *ad nymphas S. Petri*, un siége de pierre où le premier apôtre s'était assis, siége bien différent de celui en bois conservé au Vatican (1).

p. 10-46; 1867, p. 35-40; 1871, p. 30-34. Nous voulions citer également les pages du *Bulletin* français de M. l'abbé Martigny; l'indication de l'année suffira pour s'y reporter. — (1) Ce dernier siége n'est pas, comme Lady Morgan l'avait écrit, un siége oriental, portant une inscription arabe proclamant la croyance en la religion mahométane; il n'est pas davantage, comme Wiseman le conjecturait d'après une ancienne description, une chaise curule sénatoriale du temps de Claude, mais un siége à porteur, car elle a quatre anneaux de fer, formé par quatre pilastres ou quatre pieds en bois de chêne, avec un dossier et des traverses horizontales; ces traverses et ce dossier ont été remplacés à une époque postérieure par des pièces d'acacia dont le siége est également formé. Dix-huit plaques d'ivoire, disposées en trois rangées, contenant chacune six plaques où sont sculptés en relief les travaux d'Hercule, travail du deuxième ou troisième siècle, couvrent la traverse du devant, pour laquelle évidemment elles n'ont pas été faites. Les autres traverses et le

Les *sculptures* trouvées dans le cimetière ne présentent guère que le symbole de l'ancre; celles des sarcophages sont très-simples.

Les *inscriptions* forment un groupe particulier, en très-beaux caractères reconnaissables entre tous; leur tour classique indique une ancienneté égale aux familles d'inscriptions les plus archaïques. Les hommes sont désignés souvent par les *tria nomina*, les femmes ont des *cognomina* et des *gentilitia* qui se rapportent aux familles vivantes à Rome au premier siècle. On y rencontre le *gentilitium* des Claudii, des Munatii, des Flavii, des Ulpii, etc.

L'acclamation employée est : *Vivas in Deo.*

2° Le CIMETIÈRE DU VATICAN a été malheureusement détruit en partie par les constructions élevées au quatrième siècle, et surtout par celles plus considé-

dossier ont été aussi couverts de sculptures représentant des combats de centaures et d'hommes, travail du huitième et du neuvième siècle. Au centre de la traverse horizontale du tympan est le buste d'un empereur (peut-être Charlemagne), la tête couronnée, la main droite tenant le sceptre et la gauche le globe. Deux anges de chaque côté lui offrent chacun une couronne. (*Bullettino*, 1867, p. 37-47; — le dessin est dans Northcote, trad. Allard, p. 474.) — Deux chaires au lieu d'une, ayant servi à saint Pierre, ont été conservées à Rome, l'une au cimetière Ostrien, dont le souvenir a été fêté le 18 janvier; l'autre, plus illustre, ayant servi à Pierre dans la maison de Pudens, transportée par le pape Damase au Vatican, a été fêtée le 22 février, jusqu'à ce que Paul IV, en 1558, croyant à une erreur dans cette double mention, assigna le 18 janvier à la solennité qui se célèbre aujourd'hui pour la chaire du Vatican.

rables du seizième siècle, pour former la grande basilique de ce nom. On ne peut ainsi rien savoir de positif au sujet d'un cimetière où saint Pierre et les successeurs de saint Pierre furent enterrés pendant le premier et le second siècle. Bosio vit cependant quelques galeries découvertes, et on conserve à ce sujet des notes écrites par un chanoine de Saint-Pierre. Le sarcophage de Livia Primitiva, trouvé alors dans une crypte, présente des caractères évidents de la plus haute antiquité : la paléographie et le style en sont classiques. On y voit représenté le Bon Pasteur entre deux brebis ; un poisson est placé à côté de l'une, une ancre à côté de l'autre (1). Au commencement du dix-septième siècle, on a découvert un sarcophage antique, sur lequel était simplement inscrit le nom de *Linus*, nom du successeur de Pierre.

3° Le CIMETIÈRE DE COMMODILLA, situé sur la voie d'Ostie, reçut le corps de saint Paul. Aujourd'hui, il est presque impraticable : une partie a été détruite lors de la construction de la basilique élevée en l'honneur du grand apôtre; une autre partie fut remplie de terre et de débris; mais Boldetti a retrouvé dans cet endroit les deux plus anciennes inscriptions, ayant une date consulaire, qui soient sorties des Catacombes : l'une est de l'an 107, l'autre de

(1) Actuellement au musée Campana, à Paris ; un dessin est dans *Bullettino,* 1870, tav. V.

l'an 110. C'était quarante ans après la mort de saint Paul (1). M. de Rossi y a également trouvé une inscription non datée, mais mentionnant un Titus Flavius, prénom qui se rapporte à la fin du premier siècle.

Le cimetière de Domitilla, situé entre la voie Ardéatine et la voie d'Ostie, nommé à tort par Bosio cimetière de Callixte, fut établi au bord de la colline de Tor Marancia, dans une *aréa* appartenant sans doute à Flavia Domitilla; une inscription atteste qu'une *area* de 35 pieds de large sur 40 de long avait été concédée, EX INDVLGENTIA FLAVIÆ DOMITILLÆ, à Servius Cornélius Giulianius et à deux autres personnes (2). Une autre inscription rappelle une sépulture faite FLAVIÆ DOMITIL (*læ divi*) VESPASIANI NEPTIS BENEFICIO. En effet, cette Flavia Domitilla était nièce de l'empereur Vespasien, et femme du consul Titus Flavius Clémens, fils de ce Titus Flavius Sabinus qui était préfet de Rome l'année même du martyre de saint Pierre (3).

Il faut signaler en quelques mots ce que peuvent nous indiquer, quant à l'âge du cimetière, les for-

(1) Il y a une inscription de l'an 72, mais on ne sait où elle fut trouvée. — (2) *Roma sotteranea*, I, 267. — (3) Cinq personnes de la famille Flavia étaient chrétiennes : Titus Flavius Clémens, — Flavia Domitilla, — Plautilla, sœur de Clémens, — Flavia Domitilla, fille de Plautilla, — Pétronilla. (M. de Rossi, *Bullettino*, 1865, p. 17. — Beulé, les Chrétiens de la famille Flavia dans le *Journal des Savants*, 1870, p. 27.)

mes architectoniques, les peintures, les sculptures et les inscriptions qu'on y a trouvées.

Les *formes architectoniques* sont très-remarquables. On a découvert en 1865 un portique élégant, très-simple et de style classique, couronné d'une belle corniche en brique, semblable à celles élevées dans le premier siècle de l'Empire. Il est bâti à ciel ouvert, au flanc de la colline, coupé, à cet effet, comme la façade du sépulcre des Nasons, par exemple, et taillé dans le roc sur la voie Flaminienne (1).

C'est là l'entrée du cimetière. Le style de l'édifice, qui peut se rapporter aux trente années entre Néron et Domitien, est plus pur, par conséquent plus ancien que la façade de la crypte du tombeau de Saint-Janvier qui, d'après la date du martyre de ce saint, a été construite au second siècle, en l'an 162, sous Marc-Aurèle. Le vestibule qui succède au portique est large, orné de corniches, revêtu de stucs très-fins. Le long de ce vestibule il n'y avait pas primitivement les *loculi* qui aujourd'hui le déparent; il n'y avait pas non plus d'*arcosolium*, mais seulement quatre grandes niches quadrangulaires pour placer des sarcophages. Il semble donc que, dans l'origine, on ait peu employé le *loculus* et qu'on se soit beaucoup servi du sarcophage. M. de Rossi voit même dans ce cimetière le passage, pour ainsi dire, du sarcophage au *loculus* dans deux

(1) *Bullettino,* 1865, p. 33.

loculi, auxquels on a donné, sur la face extérieure en stuc blanc, la forme et l'aspect de deux sarcophages. On observe aussi que les *loculi* primitifs du cimetière sont très-grands, plus grands qu'il n'est besoin et qu'ils furent plus tard, lorsqu'il fut nécessaire d'économiser l'espace. M. de Rossi remarque encore dans ce cimetière la trace du passage du sépulcre juif au *cubiculum* souterrain. Un *cubiculum* lui semble comme une copie de celui où Joseph d'Arimathie déposa les divins restes du Rédempteur avec un seul *arcosolium* bas et un banc taillé dans le tuf où était posé le corps.

On a retrouvé dans ce cimetière les cryptes historiques des saints martyrs qui y furent ensevelis au premier siècle : Pétronille et les deux eunuques Nérée et Achillée. Commencées en 1854, les fouilles furent interrompues par suite des prétentions du propriétaire du terrain, lorsque M[gr] de Mérode, dont la perte récente doit être déplorée, ayant acheté le domaine de Tor Marancia, où est situé le cimetière, les fouilles purent être reprises au mois de novembre 1870. Elles amenèrent, au mois de mars 1874, le déblaiement de la basilique souterraine, établie, au quatrième siècle, sur l'emplacement du tombeau de la fille spirituelle de saint Pierre, la vierge Aurélia Pétronilla (1). Mais

(1) Les colonnes et les deux sarcophages découverts en 1854, et recouverts lors de l'interruption des fouilles, ne furent pas retrouvés en 1874. On les avait enlevés en 1870.

un vieux mur, visible encore près du mur de la basilique, a tous les caractères de la première antiquité.

L'ensemble de ces dispositions architectoniques indique donc un temps où les persécutions, en devenant périodiques, n'avaient pas encore forcé les chrétiens à se montrer prudents. Assurément, le propriétaire de ce portique, construit si ostensiblement sur la voie publique, croyait n'avoir rien à craindre, car la loi protégeait sa propriété insaisissable, et ce propriétaire était un membre chrétien de la famille Flavia, une nièce de l'empereur Vespasien.

Les *peintures* du cimetière de Domitilla sont parfois très-antiques : une voûte ornée de rameaux de vigne entrelacés, avec des oiseaux et des petits génies occupés à la vendange (sujet affectionné par les chrétiens, car Jésus-Christ avait dit : « Je suis la vigne et vous êtes les branches »), est du style le plus classique, semblable en tout point aux fresques de Pompéi et des plus élégants colombaires du siècle d'Auguste. Le professeur Kugler en a jugé ainsi (1) ; et un archéologue éminent, M. Charles

(1) Le même professeur a dit : « En ce qui concerne la distribution des sujets et le caractère de l'ornementation, les décorations des Catacombes approchent des peintures murales des meilleurs temps de l'Empire; leurs légères arabesques rappellent les fresques de Pompéi ou des bains de Titus. » Cité par M. Northcote, p. 251.

Lenormant, remarquait en 1858 que cette fresque, découverte peu de temps avant sa visite, rappelait à s'y méprendre le style des peintures de la chambre sépulcrale de la pyramide de Caïus Sextus, c'est-à-dire celles des meilleurs temps de l'art. En effet, la légèreté, la grâce, la libre imitation de la nature qui se montrent dans ces fresques, sont loin de la symétrie conventionnelle et des grêles compositions du troisième et du quatrième siècle.

On rencontre aussi dans cette partie ancienne du cimetière, creusée dans l'*area* de Domitilla, quelques peintures représentant des scènes bibliques : elles ne sont pas nombreuses, mais on voit Noé dans l'arche avec la colombe, Daniel entre des lions ; on y voit aussi un repas, où, sur une table, sont posés un poisson et trois pains, représentations dont nous étudierons la signification, mais dont le caractère religieux montre que le classique hypogée a été décoré par les chrétiens.

Les *sculptures* ne se trouvent que sur des fragments de sarcophage en marbre ; leurs ornements sont des sujets purement décoratifs, comme des dauphins et des hippocampes. Il y aussi des sarcophages en terre cuite, d'une très-belle facture ; or on sait que cette fabrication de sarcophages a dû cesser avec le second siècle, car ils sont rares au troisième, époque où l'on construisit des tombeaux recouverts en grandes tuiles reliées ensemble. En outre, cette terre cuite des sarcophages est d'une

très-bonne pâte, et son grain est semblable à celui employé dans les plus beaux temps de cet art. Certaines tuiles, dont les fragments subsistent, ont été faites en l'an 137, en l'an 123; les marques de fabrique inscrites dessus donnent cette date. Les symboles gravés sur la pierre ou le marbre sont l'ancre seule, l'ancre et l'oiseau.

Les *inscriptions* doivent être considérées dans la forme des lettres ou paléographie, et dans le style de l'inscription ou épigraphie. La paléographie de certaines inscriptions trouvées dans ce cimetière de Domitilla est des plus antiques. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, les hastes horizontales, isolées dans les lettres grecques H. Θ. E., sont très-rares dans les épitaphes des cimetières romains, tandis qu'on en voit des exemples dans les inscriptions gravées au temps de Trajan (98-117).

L'épigraphie emploie souvent la langue grecque, ce qui est toujours un indice d'antiquité, le nombre des inscriptions grecques allant en diminuant à mesure qu'on descend vers les époques postérieures. On a très-peu d'inscriptions provenant des anciens sarcophages, mais sur un fragment on voit AV (*relia*) E CYR (*iacae con*) IV (*gi*) écrit en très-beaux caractères; or ce *gentilitium* AVRELIÆ est celui-là même de la sainte Aurélia Pétronilla qui fut enterrée dans ce cimetière. On rencontre aussi le *gentilitium* des Claudii, Flavii, Ulpii, etc., tous noms qui se rapportent aux générations de la seconde

moitié du premier siècle. Dans la basilique, dédiée plus tard, dans le cimetière même, à sainte Pétronille, M. de Rossi a trouvé des fragments d'inscriptions comparables aux inscriptions païennes de l'époque des Flaviens. Que dis-je? avec ces lettres visibles RVM ORVM, le savant archéologue ne croit pas impossible de lire un jour : SEPULCRUM FLAVIORUM.

Le CIMETIÈRE DE PRISCILLA tire son nom peut-être de la mère du sénateur Pudens, peut-être de la femme d'Aquila dont parlent les Actes de saint Paul, chassée de Rome lors des édits de Claude contre les Juifs (1); en tout cas, il a été établi dans une *area* possédée par la famille sénatoriale des Pudens, à gauche de la voie Salaria, près le pont sur l'Anio.

La *forme architectonique* du cimetière présente des caractères de haute antiquité : ainsi l'hypogée primitif, qui est sans doute la grande crypte appelée vulgairement la chapelle grecque, a été taillé dans le tuf et construit sans aucun *loculus,* ni *arcosolium;* il a seulement des niches carrées pour placer les sarcophages; les parois sont revêtues de très-beaux stucs.

Les peintures les plus anciennes sont des fresques moins belles, il est vrai, que celles du cimetière de Domitilla, mais d'un style aussi classique.

Des *sculptures* ont été rarement trouvées dans ce cimetière; rarement aussi on a vu des symboles :

(1) *Bullettino di Archeologia,* 1867, p. 45.

on y a rencontré seulement l'ancre; et parfois un poisson est associé à l'ancre.

Les *inscriptions,* celles surtout de la région centrale, sont très-souvent écrites en grec et gravées en beaux caractères. Il y en a tracées au minium sur des tuiles très-grandes. Or cet usage, que l'on rencontre aussi au cimetière de Domitilla, paraît avoir cessé sous Marc-Aurèle (161-180). Dans cette région, le style est très-laconique et de la plus grande pureté épigraphique. On y voit ces accusatifs absolus propres à l'antique style épigraphique grec; on n'y rencontre pas encore les formules de l'épigraphie chrétienne, sauf l'*in pace;* la formule d'origine apostolique, *pax tecum, pax tibi,* particulière pour ainsi dire à la très-ancienne famille d'épitaphes tracées au minium, se rencontre peu dans les autres cimetières; ici, elle est fréquente. On l'a trouvée aussi au cimetière de Saint-Hermès, sur des inscriptions du deuxième siècle (1).

Les noms relevés sur les inscriptions appartiennent à des personnes dont la nomenclature se rapporte à la génération qui vivait au temps des Julii Claudii et des premiers Aurélii Augusti. Tel on voit l'épitaphe d'un Titus Flavius Félicissimus.

Outre ces cimetières, dont la haute antiquité est manifeste, on peut noter encore, comme très-antiques: le CIMETIÈRE DE SAINT-HERMÈS, dont nous venons

(1) *Bullettino,* 1873, p. 51.

de citer le nom, porté par un magistrat romain, martyrisé au commencement du second siècle, et enterré dans son *prædium* sur la voie Salaria Vetus; le CIMETIÈRE DE MAXIMUS (personnage inconnu), où furent déposés le corps de sainte Félicité et celui d'un de ses fils, Silanus, martyrisé, comme sa mère, en l'an 162; l'emplacement de ce cimetière, indiqué parfois dans le voisinage de la voie Appia, ou compris, comme tous les cimetières de la voie Salaria, sous le nom général de Priscilla, a été nettement déterminé par M. de Rossi sur la Salaria Nova, etc. Mais nous devons parler plus longuement du cimetière de Prétextat et du cimetière de Lucina.

Le CIMETIÈRE DE PRÉTEXTAT, que l'on commença à explorer en 1847, est situé sur la gauche de la voie Appia, entre le premier et le second mille au-delà de la porte actuelle de la ville, au point où aboutit le chemin qui sépare le cirque de Maxence de l'église Saint-Urbain. Il tire peut-être son nom du Prétextat mentionné, au temps d'Adrien, dans les Actes de sainte Sophie (de très-médiocre valeur). Mais si on ne sait ni l'âge précis, ni l'histoire de ce personnage, il est certain qu'on enterrait dans ce cimetière dans les dix premières années du second siècle. Devenu, au temps de la paix, un des plus vénérés sanctuaires de l'Eglise romaine, il renfermait alors quatre groupes de monuments plus célèbres que les autres : 1° celui de saint Urbain (on

ignore encore si c'est le pape de ce nom ou un simple évêque; 2° celui des saints Agapet et Félicissimus, diacres du pape Sixte II, tués à ses côtés dans le cimetière même de Prétextat (1); 3° celui de saint Janvier, le fils aîné de Félicité, dont le tombeau fut retrouvé en 1857. La chambre quadrangulaire où fut déposé son corps n'était pas creusée dans le tuf, mais était entièrement bâtie en briques, ce qui est très-rare : elle avait une façade ornée de pilastres et de corniches, et ne contenait primitivement ni *loculi* ni *arcosolium,* mais seulement trois niches rectangulaires destinées à recevoir des sarcophages aujourd'hui malheureusement brisés. Saint Janvier y fut déposé en l'an 162, date exacte de son martyre longtemps incertaine, mais déterminée à présent par les travaux de Borghesi, de Cavedoni et de M. de Rossi (2); 4° enfin, le monument de Quirinus, martyrisé en l'an 130, a été découvert en 1865. Cette crypte est d'un style plus ancien, car le monument est plus simple, plus élégant et si parfait, qu'il ne le cède en rien aux constructions de Néron sur le mont Célius et aux monuments du plus bel âge de l'Empire.

Les *peintures* du cimetière rappellent par leur style celles de l'époque des premiers Antonins. On

(1) M. Armellini a récemment trouvé un *graffito* à leur nom sur la table de l'*arcosolium* où furent déposés leurs corps. (*Bullettino,* 1874, p. 36.) — (2) *Bullettino,* 1863, p. 3, 19; 1872, p. 51.

peut comparer les peintures de la crypte de Saint-Janvier, où l'on voit quatre guirlandes successives de roses, d'épis de blé, de vigne, de laurier, au-dessous desquelles est une scène de moisson, avec les peintures de l'église voisine de Saint-Urbain, *alla Caffarella*, qui est un antique édifice païen consacré ensuite au culte chrétien; ces peintures sont identiques. Or cette église est un des édifices bâtis par Hérode Atticus, le maître de Marc-Aurèle et de L. Vérus, en l'honneur de Annia Régilla, sa femme, morte en l'an 161 (1).

Notons seulement ici que, parmi les peintures exécutées à cette époque dans le cimetière, on trouve représenté Moïse tirant l'eau du rocher; dans le ruisseau qui en découle, un pêcheur prend à l'hameçon un petit poisson, et un enfant reçoit le baptême; on voit encore Jonas jeté à la mer, et au centre de la voûte de la crypte de Saint-Janvier, un pasteur porte une brebis sur ses épaules.

Les *inscriptions* en grec adhérentes encore aux *loculi* sont nombreuses : la forme est laconique : une de ces inscriptions en grec porte le nom d'Urania, fille de cet Hérode dont nous avons parlé, propriétaire d'une villa voisine; or la disposition naturelle des lieux et les peintures qui couvrent les parois sont évidemment antérieures à la sépulture de cette Urania (2).

(2) *Bullettino di Archeologia*, 1861, p. 66. — (2) *Bullettino*, 1863, p. 1, et 1872, p. 71.

Le cimetière de Lucina, sur la droite de la voie Appienne lorsque l'on sort de Rome, commença dans une *area* large de 100 pieds, longue de 180, possédée par la noble famille des Cécilii. Le nom de Lucina, porté par la propriétaire, était peut-être un surnom pris par elle au moment de sa conversion au christianisme, car il se pourrait, comme le devine M. de Rossi par une de ces intuitions nées de l'étude des faits, qui, grâce à de nouvelles découvertes, devient peu à peu une certitude, il se pourrait que cette descendante des Cornélii, des Emilii et des Cécilii fût la Pomponia Grécina, femme de Plaute, vainqueur des Bretons au temps de l'empereur Claude, dont Tacite (*Ann.,* XIII, 32) a parlé comme ayant été sous Néron, en l'an 58 (l'année où saint Paul fut absous à Rome), accusée d'avoir embrassé une superstition étrangère, *superstitionis externæ rea.* M. de Rossi appuie cette opinion sur les plus fortes probabilités, puisqu'il a rencontré dans le cimetière des tombes de Cécilii Fausti, de Pomponii Attici et de leurs héritiers les Pomponii Bassi, en sorte que, probablement, la branche des Cécilii, devenus chrétiens, a été liée à la famille des Pomponii, dont Pomponia était membre. Il y a même une inscription de la fin du second siècle, ou commencement du troisième siècle, où est relaté le nom d'un Pomponius Grécinus. Or comme ce *cognomen* est très-rare depuis le premier siècle de l'Empire, Pomponius Grécinus était certainement parent

de la Pomponia Grécina, femme du vainqueur des Bretons. Si la conjecture si plausible de M. de Rossi était acceptée, comme elle a lieu de l'être, tout porterait à croire que le cimetière de Lucina remonte ainsi au premier siècle de l'âge chrétien.

Les *formes architectoniques* du cimetière de Lucina sont les mêmes que celles des cimetières précédents : un ample escalier, placé près du monument tumulaire (peut-être celui d'un chrétien) élevé au-dessus de l'*area*, conduit au commencement de l'hypogée, et débouche dans une large galerie souterraine dont l'entrée est ornée de deux petites demi-colonnes taillées dans le tuf et revêtues d'un stuc très-fin. Près de là, un *cubiculum* double est revêtu de stuc fin et blanc ; les galeries sont très-hautes ; il y a peu d'*arcosolium;* la forme du sépulcre *a mensa* est au contraire très-usitée.

Les *peintures* qui ornent ce *cubiculum* sont d'un style très-classique; mais l'artiste, on le voit, est médiocre. Certaines décorations, sans être trop simples, ne sont pas surchargées d'ornements, et le professeur Welcker, si compétent pour juger les antiquités, a estimé qu'elles pouvaient être du premier siècle (1).

Ainsi, tout concorde dans la disposition et la décoration de ces premiers cimetières. Ajoutons que ces différents cimetières, portant le nom de leurs pro-

(1) Cité dans *Roma,* t. I, 322.

priétaires, furent désignés dans le quatrième siècle par les noms des martyrs les plus illustres qui y avaient été ensevelis. Ainsi, le cimetière de Domitilla fut appelé le cimetière des Saints-Nérée et Achillée, ou de Sainte-Pétronille; le cimetière de Prétextat devint celui de Saint-Janvier; le cimetière de Maximus devint celui de Sainte-Félicité; le cimetière de Callixte fut nommé cimetière de Saint-Sixte et de Sainte-Cécile; et cette double nomenclature, fondamentale dans l'histoire de la Rome souterraine, résout plus d'une difficulté et répond à la grande division chronologique établie par l'histoire entre les souvenirs concernant les monuments de l'âge de la persécution et ceux de l'âge du triomphe.

Ainsi, sous la protection de la loi, *les cimetières de la communauté chrétienne s'établirent légalement*, publiquement, dans les *areæ* de propriétaires riches et puissants, comme les Pudens, les Cécilii, les Flavia Domitilla, les Commodilla, les Prétextat, etc. Il n'y a pas encore d'entrées mystérieuses; les escaliers sont spacieux et apparaissent aux regards, comme les constructions mêmes du sépulcre présentent leur façade sur la voie romaine, façade élevée, ornée de corniches et d'inscriptions. Aucun sépulcre de la voie Appienne ou Latine ne semble bâti plus publiquement et n'atteste une plus grande sécurité de la part du propriétaire. Ce fait, confirmé par les inscriptions assez nombreuses de membres de grandes familles trouvées dans les cimetières,

vient modifier l'opinion, ordinairement reçue, sur les origines obscures du christianisme à Rome. Non, le christianisme ne se cacha pas, mais il parut en plein jour et s'empara immédiatement de l'âme des plus intelligents et des meilleurs d'entre les citoyens de la Rome impériale.

Saint Pierre, en venant à Rome descendre chez le riche industriel Aquila, qui habitait avec sa femme Priscilla sur le Janicule (au lieu sans doute où s'éleva depuis l'église Saint-Pierre *in Montorio*), y rencontra vraisemblablement ces étrangers, juifs et prosélytes (on appelait ainsi ceux qui embrassaient le judaïsme et ceux qui repoussaient les pratiques idolâtres), qui avaient été à Jérusalem témoins du miracle de la Pentecôte. Lorsque l'Apôtre vint ensuite habiter au pied de l'Esquilin, chez Pudens, sénateur allié à la famille de ce centurion Cornélius (s'il n'était, dit-on, Cornélius lui-même), converti par lui à Césarée (1), il dut évidemment entrer en relations avec les chrétiens de la maison de César, salués par saint Paul, chrétiens confondus alors par les païens avec les juifs, et jouissant encore, grâce à cette confusion, de la protection légale accordée par la loi depuis Jules César aux usages et aux pratiques religieuses des Hébreux. On ne peut s'étonner dès lors de voir les fastes généalogiques des plus illustres

(1) Voir la supposition de dom Guéranger, *Sainte Cécile*, p. 118.

familles romaines, les Cornélii, Cécilii, Emilii, etc., liés à l'histoire des premiers cimetières chrétiens, et tous les jours M. de Rossi signale un fait nouveau, une famille nouvelle à joindre aux faits déjà connus, aux familles dont la foi chrétienne est déjà attestée (1).

Ainsi l'archéologie, en éclairant merveilleusement des textes plus ou moins obscurs de Tacite, de Dion Cassius et de Suétone, vient ouvrir à l'histoire de nouvelles perspectives.

(1) M. de Rossi, *Roma sotter.*, t. II, 362 et 365; *Bullettino,* 1865, p. 17, et, d'après lui, Northcote et Brownlow, *Rome souterraine,* p. 48.

V

Histoire des cimetières, *seconde époque* (fin du second siècle et première partie du troisième). — Les chrétiens obtiennent, comme membres d'une association funéraire, une situation légale. — Le cimetière de Callixte est le cimetière officiel de l'Eglise. — Tombeau de sainte Cécile, tombeau des Papes, chambre des Sacrements. — Caractères de la décoration et de l'épigraphie des monuments de cette époque.

Les chrétiens, bientôt dénoncés par les juifs, commencèrent à être persécutés (1) : ils purent être accusés de préparer une société nouvelle, *res novas moliri,* être poursuivis comme membres d'une religion aux rites impies et illicites non reconnus par l'Etat; leur existence même put être mise en question, *non licet esse vos,* et leurs vies mises, sous Trajan, à la discrétion du premier accusateur; mais, au milieu de toutes ces crises, les tombeaux chrétiens restèrent une possession sacrée, protégée par la loi. Ni Pline, ni Trajan, dans leurs écrits contre les chrétiens, n'ont parlé d'atteintes portées sur ce point au droit du propriétaire. Mais ce qui peut se comprendre pour un sépulcre isolé, devient plus difficile à admettre pour le vaste terrain de l'*area adjecta,* et

(1) Sur la base juridique de la persécution de Néron (*Bullettino,* 1865, p. 93).

cependant, avec le développement du christianisme, le cimetière dut vite s'étendre au-delà de l'*area* primitive. Le droit d'un homme a-t-il suffi pour protéger des multitudes de tombes ? En vertu de quelles lois les chrétiens, multipliés au point de ne plus pouvoir passer comme les clients d'un propriétaire, ont-ils pu se creuser des lieux de sépulture assez vastes ? Tombés sous le coup des lois de lèse-majesté, comment ont-ils osé développer ainsi leurs cimetières ? S'ils se cachaient, comment les magistrats ne les ont-ils pas découverts ? Si les magistrats le savaient, comment ne les ont-ils pas empêchés ? La réponse est simple, et cependant, avant les travaux de M. de Rossi, nul ne l'avait faite et personne n'avait soupçonné la possibilité de la faire. C'est que l'ombre et le secret dont on parle tant, utile aux chrétiens par mesure de prudence, nécessaire en temps de persécution, n'étaient point indispensables en tout autre moment. Les chrétiens ne constituaient pas vis-à-vis du gouvernement une société secrète, *les chrétiens ont formé une association légale*, dont le gouvernement a violé le droit lorsqu'il l'a persécutée. C'est ce qu'il faut indiquer.

Les associations et les colléges, *collegia, sodalitates*, remontent aux plus anciens temps de Rome; interdits peut-être par César, en tout cas mal vus par les empereurs, qui redoutaient l'influence d'une association et poursuivaient les chrétiens, en invoquant contre eux les lois contre les éteries (clubs),

ces colléges auraient été supprimés, si d'assez larges exceptions n'avaient été admises. Ainsi, il était permis aux plus pauvres gens de se réunir une fois par mois, et de mettre en commun leurs cotisations mensuelles pour s'assurer mutuellement des funérailles. *Permittitur tenuioribus stipem menstruam conferre dum tamen semel in mense coeant* (1). L'exception emporta la règle, et Mommsen a interprété ce texte par un sénatus-consulte où on lit : « Tous ceux qui veulent payer une cotisation mensuelle pour les funérailles peuvent former une association et avoir un lieu commun pour ensevelir leurs morts. » Une inscription, découverte en 1816 dans les ruines de l'ancienne Lanuvium, a fait connaître l'organisation intérieure du collége érigé dans cette ville, en l'an 133, en l'honneur de Diane et d'Antinoüs, pour la sépulture des morts. C'est un de ces colléges « de pauvres gens » dont les chrétiens purent très-bien adopter la forme légale en faveur de leur association.

Les associations se multiplièrent beaucoup pendant la seconde moitié du second siècle, et peut-être, dit M. de Rossi, l'action cachée mais puissante du christianisme ne fut-elle pas étrangère à de telles tendances. Les chrétiens usèrent donc du droit conféré par la loi pour former des réunions et posséder

(1) Digest. XLVII, 22, 1. Voir Mommsen : *De collegiis et sodalitatibus Romanorum*. Kiliæ, 1843.

en commun des lieux de sépulture. Saint Paul, en parlant de la *domesticâ ecclesia* (Rom. XVI, 5), ne rappelle-t-il pas la réunion *quod est in domo Sergiæ Paullinæ?* Tertullien parle, à ce sujet, comme le jurisconsulte Marcien, et c'est ainsi que de propriété privée, pour ainsi dire, les cimetières, au moins quelques-uns, devinrent une propriété publique, reconnue â ce titre par la loi. M. de Rossi l'a démontré : *Les associations de secours mutuels, les associations funéraires furent le titre sous lequel la communauté chrétienne posséda des cimetières* et put avoir une caisse remplie par des cotisations mensuelles. Le docteur Kiessling a trouvé, sur un parchemin servant à couvrir un manuscrit du dixième siècle, la moitié environ d'un testament qu'un érudit de l'école d'Alcuin avait copié sur le marbre d'un sépulcre romain, à Langres. Ce testament (1) montre que les prescriptions de la loi païenne pouvaient être parfaitement adoptées par les chrétiens. Le testateur pouvait légalement faire construire un tombeau et une chapelle, élever un autel et préparer des chambres pour les repas funéraires; les affranchis du mort pouvaient chaque année payer une cotisation, pour subvenir aux sacrifices offerts chaque mois sur l'autel, et nommer des curateurs chargés de recueillir leurs cotisations, etc... Or les dispositions de ce testament romain conve-

(1) *Bullettino*, 1864, p. 395.

naient précisément aux besoins et aux rites des chrétiens. Ainsi *le droit particulier du propriétaire chrétien* put se transformer, et en fait, *se transforma dans un droit collectif exercé par l'association des chrétiens.*

Les inscriptions apportent à ce sujet des données précieuses. On voit tantôt l'*ecclesia fratrum* ordonner la pose d'une épitaphe, tantôt un prêtre préparer un cimetière pour tous les frères *cunctis fratribus*. Sur un côté d'une stèle du troisième au quatrième siècle trouvée en Phrygie (1), on lit : EIC THNΔE TO HωON KOINON TωN AΔEΛΦωN, c'est-à-dire : « Jusqu'à cette (pierre), la partie orientale (de l'*area*) est commune aux frères. » On parle ailleurs d'une « amende à payer aux frères » (2).

On a trouvé sur un *loculus* une demande de prières adressée aux frères : *Peto à bobis* (sic) *fratres boni — Leonti pax à fratribus vale*, dit une inscription du cimetière de Priscilla (3); et comme les païens, dans leurs colléges, s'appelaient *cultor Jovis, Herculis, Dianæ*, etc... on a rencontré en Algérie, près Cherchell, une inscription mentionnant, qu'un certain Evelpius *cultor Verbi* a donné à la sainte Eglise une *area* pour des sépul-

(1) *Bullettino*, 1864, p. 32. — Kirchoff, *Corpus Insc. græc.*, t. IV, p. 9266. Cavedoni, *Opusculi relig. e litter. di Modena*, 1860, p. 176. Voir *Roma*, t. I, p. 107. — (2) *Roma*, t. I, p. 106. — (3) *Bullettino*, 1864, p. 12. — *Hunc locum cunctis fratribus feci*, dit une inscription trouvée en Afrique.

tures et a bâti une *cella* (1). Evelpius ajoute : « Avec un cœur pur et simple, Evelpius vous salue, frères nés du Saint-Esprit. » Voilà, en effet, le titre spécial sous lequel les chrétiens pouvaient légalement, comme les autres sociétés funéraires, établir des cimetières communs; ils sont frères, mot touchant que les païens n'imaginèrent jamais, car, pour le dire en passant, cette explication donnée par Gaetano Marini que les frères arvales se disaient « frères, » parce qu'ils auraient fait partie d'une confrérie religieuse, appellation étendue par Borghesi à toutes les confréries païennes, a été justement, dit M. de Rossi, repoussée par M. Mommsen.

C'est sans doute à ce titre légal d'associés que les chrétiens purent ensuite intervenir (vers 225) dans leur contestation avec les *popinarii*, autre association légale; et Alexandre Sévère, jugeant la cause en leur faveur, les maintint dans leur lieu de réunion, au Transtevère.

A l'entrée du cimetière de Domitilla, on a dernièrement reconnu une construction du troisième siècle; une salle, reliée à la porte même du cimetière, mais sans aucun tombeau, était garnie tout autour

(1) Aream at (ad) sepulcra *cultor Verbi* contulit et cellam struxit, suis cunctis sumptibus Ecclesiæ sanctæ hanc reliquit memoriam; salvete fratres puro corde et simplici Evelpius vos satos Sancto Spiritu. Ecclesia fratrum hunc restituit titulum. (*Bullettino*, 1864, p. 28. Léon Renier, Inscript. d'Algérie)

d'un banc de pierre, c'était une sorte de *triclinium*, destiné à un repas funéraire, probablement au repas du collége; à côté de cette salle, il y avait plusieurs chambres étroites où étaient le puits, le réservoir d'eau, la fontaine, que l'on trouve mentionnés par les inscriptions et les testaments païens. C'était alors le temps où Tertullien (1) parlait de la cotisation mensuelle payée par les fidèles, pour alimenter le trésor, dont le premier emploi était de nourrir les pauvres et d'ensevelir les morts, disposition qu'aucune loi ne défendait, dit à ce sujet Mommsen (2). C'était le temps aussi où, pour la première fois, l'auteur de *Philosophumena* nous montre le pape Zéphirin remettant au diacre Callixte (en 197) avec le gouvernement du clergé l'administration du cimetière. Ce cimetière ainsi spécialement désigné n'est plus dès lors l'hypogée d'un particulier, c'est le *cimetière officiel d'une association publique*, *administré par les chefs de cette association* (3).

Où fut placé ce premier cimetière dont l'auteur

(1) *Apolog.*, C.XXXIX. Voir aussi *Dig.* III, 4, 1, § 1, sur le droit que possédait le collége. — (2) *De Collegiis,* p. 95. — (3) Pour tous les faits rapportés par l'auteur de *Philosophumena*, voir M. de Rossi, *Bullettino di archeol. crist.*, quatrième année, et, outre les auteurs allemands Dollinger et Hagemann, M. l'abbé Cruice, *Etudes sur de nouveaux documents historiques, empruntés à l'ouvrage des Philosophumena*, Paris 1853, et *Histoire de l'Eglise de Rome,* de 192 à 224, Paris, 1856; l'abbé Le Hir, dans les *Etudes religieuses,* oct. et nov. 1865.

Plafond d'une des chambres des sacrements

(Cimetière de Callixte)



des *Philosophumena* fait ainsi mention ? Ce ne fut point au Vatican, et pourquoi ? La raison ordinairement invoquée d'une translation du corps de saint Pierre dans un cimetière de la voie Appienne est aujourd'hui abandonnée, car au temps de Zéphirin, cela est certain, le corps de Pierre reposait au Vatican ; mais profitant sans doute du rescrit de Septime Sévère, qui confirmait et étendait à chaque collége le privilége de posséder des sépultures, et, pour s'administrer, d'avoir un *syndicus* ou un *actor*, le corps des chrétiens, ayant à sa tête le pape Zéphirin, voulut établir un cimetière officiel ; or où pouvait-il l'établir plus sûrement que sur la voie Appienne, près la crypte de Lucina, dans le lieu où, vingt ans auparavant, avait été déposé le corps de sainte Cécile, dans les terrains appartenant à la puissante famille chrétienne des Cécilii, alliée aux Annii Pomponii, etc...? La populace le sut sans aucun doute, car justement en cette année 197, où le pape Zéphirin monta sur le trône, Rome retentit de cris furieux proférés contre les *clarissimi* de la secte des chrétiens ; et quels pouvaient être ces *clarissimi*, sinon les membres des familles illustres que nous avons nommés ? Ainsi se forma légalement le cimetière de la communauté chrétienne avec son caractère officiel et quasi-civil. Ce cimetière fut appelé le cimetière de Callixte, à cause des travaux considérables que, malgré la longue persécution de Septime Sévère (199-211), l'administrateur nommé

par le pape Zéphirin, et qui devint pape après lui (218), fit exécuter.

Le CIMETIÈRE DE CALLIXTE est le plus célèbre des anciens cimetières de l'Eglise romaine, et cependant, dans le moyen âge, on perdit le souvenir de sa position exacte. Les documents sont remplis à cet égard de renseignements contradictoires. Bosio lui-même le confondit avec les Catacombes de Saint-Sébastien; d'autres auteurs l'ont appelé indifféremment cimetière de Prétextat, cimetière de Balbina, etc... A force de critique dans l'étude des textes, M. de Rossi put, avant même toute exploration et toute découverte postérieure, distinguer en théorie, comme ils sont distincts en fait, le cimetière de Callixte à la droite de l'Appia, le cimetière de Prétextat à la gauche de cette voie, et les Catacombes de Saint-Sébastien, situés plus au midi sur la droite. Il reconnut ainsi nettement l'emplacement du cimetière dont Zéphirin confia l'administration au diacre Callixte. Nous pouvons en parler plus longuement, car c'est le seul qui soit aujourd'hui complétement déblayé, M. de Rossi l'ayant étudié tout d'abord, parce qu'il eut l'insigne honneur d'être le premier cimetière public de l'Eglise et de servir pendant tout le troisième siècle de lieu de sépulture aux Souverains-Pontifes. Dans l'histoire de ce cimetière et l'observation de ses monuments, nous trouverons d'ailleurs l'histoire même de tous les cimetières romains.

Les galeries souterraines du cimetière de Callixte,

la plus grande des nécropoles chrétiennes situées sur la voie Appienne, se rattachent à quatre classes distinctes : 1° les hypogées préexistant au cimetière de Callixte, c'est-à-dire les cryptes de Lucina dont nous avons parlé ; 2° les hypogées du cimetière proprement dit de Callixte, où, depuis le pape Zéphirin jusqu'au pape Melchiade, furent ensevelis les papes : c'est la partie la plus riche en peintures, principalement dans la première *area;* 3° les hypogées voisins ayant chacun un nom distinct : cimetière de la vierge Sotéris, où cette martyre fut enterrée en 304; arénaire d'Hippolyte, au nord-est du cimetière de Callixte, et peut-être aussi cimetière de Balbine, bien que ce dernier, situé au nord de celui de Callixte et retrouvé en 1867, très-vaste avec de grandes chambres rectangulaires terminées en abside, semble plutôt contigu qu'ajouté à la nécropole callixtienne; 4° enfin les galeries qui, à la fin du troisième siècle ou au commencement du quatrième, ont relié ensemble ces divers hypogées et en ont fait un seul corps : c'est ainsi que la troisième *area* de Saint-Callixte a été réunie par le prolongement de ses galeries à la première *area* de Sainte-Sotéris.

Chacune de ces provinces souterraines que M. de Rossi, dans son plan du cimetière, rattache à quinze divisions, a son développement propre et son histoire.

Les hypogées du cimetière proprement dit de Callixte sont compris en trois délimitations d'*area,* parfaitement reconnaissables. La première, rectan-

gulaire, de 100 pieds de large sur 250 de long, a des chambres creusées dans la seconde moitié du deuxième siècle, sous Marc-Aurèle et Commode. Les excavations furent agrandies par Callixte sur l'ordre du pape Zéphirin, entre deux voies principales et parallèles entre elles, qui commencent à deux escaliers magnifiques : l'un d'eux, dont les parois sont revêtues de beau stuc, a été retrouvé, en 1864, sous l'escalier construit au quatrième siècle par le pape Damase. Cet escalier ample, visible à tous les regards, donnant accès au cimetière, atteste évidemment la légalité originaire du cimetière. On reconnaît dans cette *area* quatre ou cinq périodes de travaux, car les *areæ* les plus antiques sont à présent les plus compliquées.

La seconde *area*, longue de 150 pieds, large de 25, et la troisième, de même dimension, ont été, comme nous le verrons, successivement ajoutées à la première, l'une au commencement, l'autre à la fin du troisième siècle.

Dans la première *area*, on avait placé, après son martyre, sous Marc-Aurèle (en 177), le corps de la jeune Romaine, issue d'une branche chrétienne de la noble famille des Cécilii Maximi Fausti, qui porta le nom de Cécile. Elle reposait ainsi dans la propriété de sa famille. D'abord petite, mais plus tard agrandie jusqu'à mesurer 6 mètres dans sa longueur, un peu moins dans sa largeur, cette crypte, où furent aussi enterrés un Septimus Prétextatus Cécilianus,

un Octavius Cécilianus, une Pompéia Attica, conserve aujourd'hui les restes des peintures exécutées 300 ans après, sous le pontificat de Sixte III. A côté, on avait placé également l'image de la sainte, richement ornée, exécutée vraisemblablement au septième siècle; et au-dessous, on aperçoit une niche dont le fond est décoré par une grande figure de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le tout en style byzantin du dixième siècle.

A côté de la chambre de sainte Cécile, il y en a une autre, plus ancienne, qui fut sans doute le premier lieu de repos du corps de la sainte. Construite sous Marc-Aurèle, comme M. de Rossi l'a prouvé par l'étude des niveaux des excavations, et par les marques de fabrique dont les tuiles employées dans la construction des escaliers et la clôture des *loculi* portent l'empreinte, elle devint, sous Zéphirin, *la chambre des tombeaux des Papes*. Cette chambre, comme celle de sainte Cécile, a été découverte, sur les indications précises de M. de Rossi, dans les premiers jours d'avril 1854. Elle était alors remplie de décombres. Longue de 3^{m}, 50, large de 4^{m}, 50, elle n'avait pas d'*arcosolium;* mais les parois contenaient d'amples niches rectangulaires, destinées à placer des sarcophages. Au fond, on découvrit dans la muraille les restes d'un grand tombeau, surmonté d'une niche carrée construite en maçonnerie, revêtue d'un stuc blanc et fin. Sur les murs il y avait des peintures; mais on en retrouve à peine la trace. En avant, sur

un gradin en marbre, quatre trous, pratiqués régulièrement en carré, indiquaient la place des quatre piliers sur lesquels l'autel devait être placé. Autour de l'autel était un espace étroit, *septum,* circonscrit par une balustrade en *clatri* ou *transenne,* décoration dont on a retrouvé des fragments. Telle était la disposition d'une église primitive, avec son autel isolé, sur lequel le prêtre, la face tournée vers les fidèles, célébrait les saints mystères. Derrière l'autel se trouvait la place du siége où s'asseyait l'évêque.

Parmi les décombres et sur les *loculi* disposés dans la chambre, on n'a pu retrouver (encore étaient-ils en treize morceaux) que les pierres sépulcrales de quatre papes ΑΝΤΕΡΩC ΕΠΙ — ΦΑΒΙΑΝΟC ΕΠΙ μρ — ΛΟΥΚΙC — ΕΥΤΥΧΙΑΝΟC ΕΠΙC.

Toutefois, ces noms portent témoignage pour les autres et viennent établir la parfaite identité de la crypte où douze papes furent ensevelis (1).

(1) Le pape Pie IX y vint prier, pour la première fois, le 11 mai 1854. — Une remarque peut être faite ici : les noms de ces papes est en grec; le grec aurait-il été la langue ecclésiastique de Rome au troisième siècle? On avait déjà discuté cette question pour chercher l'origine de la version latine des Livres saints, mais ces épitaphes en grec confirment la croyance, fondée sur des remarques nombreuses, que la liturgie et la lecture publique des Ecritures se faisait en cette langue à Rome, au moins dans les réunions présidées par le pape. A la fin du troisième siècle, et dans le quatrième siècle, la langue grecque tomba en désuétude et fut ensuite tellement oubliée, qu'au sixième siècle il fallut traduire en latin, pour le faire lire au clergé romain, un texte venu d'Orient. (Voir l'abbé Martigny : *Dictionnaire des antiquités chrétiennes,* p. 354. — Rossi, *Roma,* t. II, p. 72.) Voir les planches à la fin du volume.

Non loin du tombeau de sainte Cécile et des tombeaux des Papes, on rencontre cinq chambres, ouvrant sur le même corridor, appelées *chambres des Sacrements,* à cause du sujet des peintures que le diacre Callixte fit exécuter, à la fin du deuxième siècle ou au commencement du troisième. C'est là que se trouvent les types, non point les plus anciens, mais les plus hiératiques de la peinture symbolique chrétienne : les scènes de la Bible y sont représentées pour rappeler aux chrétiens la vertu des sacrements dont ils sont les figures. Nous décrirons plus loin les principales ; mais l'unité de la conception atteste qu'elles furent peintes presqu'en même temps, encore que l'exécution trahisse une différence de mains jusque dans la même chambre. Ce n'est pas un peintre qui a conçu le plan, c'est un docteur, dit M. de Rossi, c'est un prêtre qui a combiné les sujets et les a indiqués à l'artiste, et ce prêtre, quel autre peut-il être que ce Callixte, « le préposé au cimetière, » dont le portrait, le seul peut-être qui soit aux Catacombes, a été peint sans doute en l'honneur de ses grands travaux ?

Ici se termine une époque dans l'histoire des cimetières souterrains, et nous allons résumer brièvement les caractères principaux de la décoration et de l'épigraphie dans les monuments de cette époque, c'est-à-dire ceux de la fin du deuxième siècle et du commencement du troisième.

La *sculpture* mise sur les sarcophages *est alors purement décorative :* ce sont des dauphins, des emblèmes marins, ou simplement des canelures; aucun signe n'est spécialement païen, mais aucun non plus n'est exclusivement chrétien (1).

L'ancre cependant est sculptée sur la pierre : or ce symbole est très-rare et pour ainsi dire introuvable sur les inscriptions païennes. A l'ancre est quelquefois joint le poisson. On rencontre aussi la colombe avec le rameau d'olivier. Le Bon Pasteur et l'*Orante* qui, par sa ressemblance avec la *Pietas* des païens, pouvait être sculptée par eux ou sous leurs yeux, se rencontrent aussi sur des sarcophages (2).

La *peinture* offre une plus grande richesse. *Elle a un caractère symbolique*, et la représentation des faits tirés de la Bible ou de l'Evangile est plus allégorique qu'historique. Cependant au cimetière de Prétextat on a découvert une peinture de cette époque (fin du deuxième siècle ou dix premières années du troisième), dont le sujet, tiré de l'Evangile, « l'Hémorrhoïsse aux pieds du Sauveur, » a tous les caractères d'une peinture historique, et est à coup sûr un des plus vieux monuments historiques aujourd'hui connus de l'histoire évangélique.

Les *inscriptions*, écrites en langue grecque, sont

(1) Abbé Martigny, *Dict.*, p. 593. — (2) Abbé Martigny, *Etude archéologique sur l'Agneau et le Bon Pasteur*, Mâcon, 1860.

au moins égales en nombre aux inscriptions gravées en langue latine; celles-ci sont en général en très-bon latin. La paléographie est plus ou moins négligée, mais ordinairement elle est d'un bon type et quelquefois très-belle. La simplicité est alors le grand caractère des épitaphes. Le style est très-laconique, plus laconique peut-être qu'à l'époque précédente, car les persécutions sont devenues plus nombreuses et plus cruelles. La sécurité des premiers temps qui permettait ces épitaphes plus développées, que l'on rencontre dans la première époque, n'existe plus. Le plus grand nombre d'entre elles contient seulement le *cognomen* ou nom du défunt, qui est ordinairement d'origine grecque ou de bonne latinité; il n'y a pas souvent la mention du *prenomen;* on rencontre des *gentilitia*, et un, celui d'Aurélius, est fréquemment répété dans le cimetière de Callixte. Or, justement, ce système de noms tirés des Aurélii Augusti, concorde chronologiquement avec l'époque des grandes excavations de la fin du second siècle et commencement du troisième (1).

Le nom de celui qui fit poser l'inscription se rencontre très-rarement; très-rarement aussi on trouve indiqué le jour de la mort du défunt et son âge; jamais, à cette époque, on ne trouve le mot solennel κατάθεσις ou *depositio.*

Les acclamations, rares au commencement du

(1) M. de Rossi, *Bullettino,* 1863, p. 87.

deuxième siècle, deviennent plus fréquentes : les plus usitées sont : *vivas in Deo, vivas in Spiritu Sancto*, et la formule d'origine apostolique : *in pace, pax tecum.*

VI

Histoire des Cimetières, *troisième époque* (fin du troisième siècle et commencement du quatrième). — Le corps de Pontien ramené à Rome. — Constructions du pape Fabien. — Lieux de réunion dans les cimetières. — Tombeau du pape Corneille. — La persécution sous Valérien atteint pour la première fois les cimetières; mesures prises pour y échapper. — Persécution de Dioclétien. — Les cimetières confisqués sont rendus à l'Eglise. — Caractères de la décoration, de l'épigraphie des monuments de cette époque.

Après d'assez longues années d'une paix relative, les chrétiens subirent une persécution ordonnée par Maximin, meurtrier d'Alexandre Sévère. Le pape Pontien fut alors déporté en Sardaigne, où il abdiqua sa charge de Pontife suprême (30 octobre 235). Antéros fut élu à sa place (22 novembre 235), et fit rechercher aussitôt dans les bureaux de la préfecture de Rome les Actes des martyrs morts dans les derniers temps. Mais arrêté pour ce fait, Antéros fut lui-même mis à mort (3 janvier 236). L'année suivante, l'empereur Maximin fut tué, l'Eglise respira; et comme une fois l'édit de persécution révoqué ou tombé en désuétude, la loi reprenait son empire, le nouveau pape Fabien demanda à l'empereur la permission de ramener de Sardaigne à Rome le corps de son prédécesseur Pontien, qui lui aussi y avait été martyrisé. On trouve dans ce fait, de la permis-

sion demandée par le pape et accordée par l'empereur, une preuve de plus de la légalité des cimetières chrétiens. La translation eut lieu solennellement, sans aucun obstacle.

Le même pape Fabien commença à exécuter, en l'an 238, de grands travaux ; et comme le cimetière de Callixte n'était plus alors le seul à être possédé et administré officiellement par l'*Ecclesia fratrum*, comme les cimetières étaient déjà nombreux, Fabien en partagea l'administration entre sept diacres, tout en maintenant sous l'autorité directe du Souverain-Pontife le cimetière de Callixte. La première *area* de celui-ci fut reliée à une seconde, dont le terrain appartenait encore aux Cécilii. Les chambres qui furent creusées dans ce nouvel espace ne semblent pas avoir été destinées, dès le premier moment, aux sépultures, mais aux réunions qu'Alexandre Sévère venait de permettre aux chrétiens. Une de ces chambres a trois absides, une au fond et deux de chaque côté; d'autres, comme au cimetière de Prétextat, sont semi-circulaires, avec une grande abside au fond, et ont en face une longue galerie, afin que plus de monde pût voir l'abside. La lumière arrive par des lucernaires exécutés en même temps que les chambres. Ces observations architectoniques viennent réfuter l'opinion de ceux qui voudraient soutenir que les cimetières ne furent pas pour les fidèles des lieux de réunion. Le P. Marchi a retrouvé encore au cimetière de Sainte-Agnès des

bancs creusés dans le roc, autour de pareilles chambres à absides, communiquant les unes avec les autres, ainsi que des siéges épiscopaux creusés également dans le tuf.

Or ces chambres étaient de véritables églises, et les salles devaient correspondre, selon le P. Marchi, à la division qui eut lieu dans les basiliques, d'une partie réservée aux hommes et d'une partie destinée aux femmes. Au cimetière de Sainte-Sotère (fin du troisième siècle), il y a aussi de nombreux exemples de grandes salles pouvant servir de lieux de réunion. C'est à ces temps de protection accordée aux chrétiens par Alexandre Sévère (222-235) et Philippe (1) (244-249), que doivent être encore rapportées ces constructions nombreuses de *cellæ memoriæ* ou chapelles élevées sur le sol, au-dessus des cryptes souterraines où reposaient les corps des martyrs qu'on voulait ainsi honorer, constructions ayant tantôt la forme circulaire, tantôt la forme rectangulaire avec hémicycles, véritables *scholæ* où le peuple chrétien se réunissait, célébrait les anniversaires des défunts et les agapes, recevait les distributions de vivres et d'habits que la charité des particuliers et le trésor de l'Eglise accordaient aux pauvres (2).

(1) Voir abbé Greppo, *Notes concernant les premiers siècles des chrétiens*, p. 127-164, et Moniglia, *De annis J.-C. et de religione utriusque Philippi Aug., dissertationes duæ*, in-4°, Romæ, 1741. — (2) M. de Rossi, *Bullettino*, 1864, p. 60.

A la même époque, a été construit sans doute le *triclinium*, dont nous avons déjà parlé, récemment découvert à la porte du cimetière de Domitilla. Cette salle, nous l'avons dit, devait servir aux repas des fidèles, après la célébration des saints mystères. La construction, donnant sur la voie publique, convenait à des lieux de réunions autorisées par la loi ; toutefois, dans les peintures qui la décorent, on voit seulement des bandes, des oiseaux, des fleurs et des fruits ; les sujets bibliques ou évangéliques sont bannis.

La (septième) persécution éclata de nouveau (249).

Dèce, étant monté sur le trône, se mit, par haine des deux Philippes, à poursuivre les chrétiens que ces derniers princes avaient protégés. Le pape Fabien fut une de ses premières victimes (janvier 250), ainsi que Calocérus et Parténius (mai 250), tuteurs de la fille du consul Emilien, Anatolie, qui donna probablement aux chrétiens le terrain de la troisième *area* du cimetière de Callixte, où elle enterra les corps des deux martyrs dont elle était pupille. De nombreuses victimes de la persécution furent alors ensevelies dans des polyandres.

Après la mort du pape Fabien, l'empereur défendit d'élire son successeur, car le césarisme, après avoir individuellement poursuivi les chrétiens, s'attaquait à present à la constitution de l'Eglise et à sa hiérarchie. Le pape Corneille, élu malgré la défense (2 juin 251), fut arrêté par ordre de Gallus, succes-

seur de Dèce, et alla mourir à Civita-Vecchia (14 septembre 252); toutefois son corps en fut ramené par une matrone, Lucina (sans doute une Cécilia, sa parente), et déposé dans les plus anciennes cryptes du cimetière restées la propriété privée de sa famille, tandis que le cimetière officiel des chrétiens était confisqué. Le tombeau de Corneille, soupçonné en 1846 par M. de Rossi, lorsqu'il vit sur une pierre, dans la campagne, les lettres NELIVS MARTYR, fut découvert en 1852. Il est placé dans une galerie qui fut élargie, en cet endroit, en forme de chapelle, ornée de beaux stucs, et décorée par les deux figures de saint Corneille et de saint Cyprien, exécutées, au commencement du neuvième siècle, à la place de peintures plus anciennes.

Jusqu'alors, nous l'avons dit, les empereurs poursuivaient les chrétiens comme coupables de sacrilége et de lèse-majesté, *sacrilegii et majestatis rei convenimur,* dit Tertullien, comme coupables de maléfices et sectateurs de cultes étrangers non approuvés par le sénat, *nova et malefica superstitio.* Mais peu après le commencement de la huitième persécution sous Valérien (253-260), qui d'abord respecta les lieux de sépulture, puisque le pape Etienne fut déposé à côté de ses prédécesseurs (257), les empereurs Valérien et Gallien défendirent aux chrétiens de se réunir dans les cimetières : « Ni à vous ni à personne, disait le préfet d'Alexandrie à saint Denis, évêque de cette ville, il n'est permis de tenir

des assemblées et d'aller dans ce que vous appelez vos cimetières. » — « Les très-saints empereurs Valérien et Gallien ont défendu de se réunir en aucun lieu et d'entrer dans les cimetières, » disait le proconsul d'Afrique à saint Cyprien. Or c'était là un édit contre le droit de propriété, contre le droit de réunion et le droit d'association reconnus par la loi aux colléges funéraires.

Cet édit (257 et 258) *marque une nouvelle phase dans l'histoire des persécutions et des cimetières.*

Les chrétiens, en voyant leurs cimetières envahis par les soldats, furent réduits à se réfugier dans des arénaires, dont plusieurs devinrent, comme les cimetières eux-mêmes, des lieux de martyre. Alors le pape Sixte II, arrêté dans le cimetière de Prétextat, au moment où il célébrait les saints mystères, conduit à Rome pour y être jugé, et ramené, pour subir sa condamnation, sur le lieu de son prétendu crime, y fut décapité avec ses diacres Félicissimus et Agapitus, sur la chaire pontificale rougie de son sang (258); alors sainte Emérantienne périt lapidée pendant sa prière au cimetière de Sainte-Agnès; alors sainte Candide fut précipitée par un lucernaire et achevée à coups de pierres; alors, dans l'arénaire contigu au cimetière de Thrason, entre ce cimetière et celui dit *Jordanorum*, Crisante et Daria, ainsi qu'une multitude de fidèles, périrent étouffés par les flammes, pendant qu'ils assistaient aux divins mystères. Deux siècles plus tard, le pape

Damase retrouvait avec leurs ossements blanchis la scène même du carnage.

Devant ces attaques nouvelles, les chrétiens songèrent à mettre entre eux et leurs persécuteurs des obstacles infranchissables. Ils démolirent les vastes escaliers qui de l'extérieur donnaient accès dans les souterrains, et se mirent à pratiquer des entrées secrètes, en poursuivant au delà des limites de l'*area* légale des galeries qui, depuis les précédentes persécutions, menaient déjà dans la campagne à travers d'anciennes arénaires. Ces galeries, séparées les unes des autres par des constructions, formèrent un vrai labyrinthe que l'on retrouve encore au midi de la première *area* du cimetière de Callixte. Dans l'intérieur de l'arénaire, proche ce cimetière, on creusa un escalier très-étroit, qui de l'extérieur n'arrivait pas à l'étage souterrain, mais restait suspendu à moitié hauteur sur un point encore parfaitement visible, d'où une échelle mobile conduisait dans les galeries du cimetière. Les observations architectoniques et topographiques font reconnaître que ces galeries ont été creusées à cette époque, en même temps que les derniers travaux exécutés dans la première *area*.

Toutefois, Valérien, en défendant les réunions dans les cimetières, n'avait pas prohibé la sépulture chrétienne, car on voit plusieurs martyrs, le pape Sixte à Rome, saint Cyprien à Carthage, etc., enterrés publiquement dans les anciens cimetières.

En 260, Gallien, à la prière peut-être, dit dom Guéranger, de Cornélia Salonina sa femme qui était chrétienne, révoqua les édits de son père, qui avait violé la loi protectrice de la sépulture du collége des chrétiens. Il ordonna à tous ceux qui avaient occupé les « lieux religieux » confisqués par Valérien de les restituer aux chefs de chaque église, et il écrivit aux évêques pour leur permettre de reprendre le libre usage de leurs cimetières. Cette différence dans les ordres indique peut-être une différence entre les « lieux religieux » confisqués, par conséquent rendus, et les cimetières occupés seulement par l'Etat, revenant dès lors tout naturellement au collége des frères lorsque les agents de l'Etat se retiraient. Ici ce n'étaient pas des particuliers, c'étaient les représentants officiels du collége légal (*religio licita*), qui recouvraient l'usage des biens dont ils n'avaient jamais perdu la propriété.

Le pape Denis (259-269) reprit l'œuvre du pape Fabien, interrompue par la persécution, et, comme l'avait fait son prédécesseur, il partagea entre ses prêtres l'administration des églises et des cimetières, administration dont M. de Rossi, à l'aide de quelques inscriptions, a reconstitué l'histoire jusqu'alors inédite. Les *cellæ memoriæ* placées au-dessus des cimetières furent restaurées; des chambres de la troisième *area* du cimetière de Callixte et du cimetière de la vierge Sotéris furent éclairées par des lucernaires; des tombeaux de martyrs furent

revêtus de marbre et décorés de colonnes. Mais en même temps, et malgré les jours de tranquillité sous Gallien, Claude et Dioclétien, l'expérience du passé fut mise à profit : on consolida les travaux de défense improvisés sous Valérien, afin de se tenir prêts en cas de nouveau péril. Ce péril vint un jour, plus grand encore qu'il n'avait jamais été. Après une courte persécution sous Aurélien (275) (la neuvième), Galère entraîna Dioclétien à poursuivre avec lui les chrétiens, et la persécution se déchaîna terrible et dévastatrice (303) ; l'empereur ordonna de détruire les églises et de confisquer les terrains où étaient les cimetières.

Nous avons déjà dit que le corps du pape Corneille, mort à Civita-Vecchia, ramené à Rome par la matrone Lucina, n'avait pu être descendu au lieu ordinaire de la sépulture des Papes ; pendant la persécution de Dioclétien, les deux papes Marcellin (+ 304) et Marcel (+ 310) ne purent non plus reposer dans le lieu de sépulture de leurs prédécesseurs, et durent être portés dans le cimetière de Priscilla, resté lui aussi sans doute la propriété particulière des Pudens et dès lors exempt de la confiscation. Ce qui confirme cette dernière supposition, c'est que les Pudens firent alors exécuter dans leur cimetière de grands travaux, aujourd'hui encore parfaitement reconnaissables.

Sous le coup des édits de Dioclétien, il fallut chercher des lieux nouveaux pour ensevelir les

morts, et en 1868 on a découvert l'un d'eux à cinq milles de Rome, hors la porte Portèse. C'est le cimetière de Générosa, formé sous le bois sacré qui avait été, jusque vers l'an 240, occupé par le célèbre collége sacerdotal des Arvales. Dans ce cimetière, ainsi que dans celui de Thrason par exemple, furent déposées de nombreuses victimes de la nouvelle persécution : saint Faustinien, saint Ruffinien et sans doute saint Simplicius et sainte Béatrice (1).

Les observations architectoniques attentivement faites par M. M. de Rossi dans tous les cimetières, principalement dans celui de Callixte, viennent révéler ces faits jusqu'alors inconnus et montrer, par des témoignages encore subsistants, les conditions contradictoires, mais également vraies, dans lesquelles les chrétiens se trouvaient alors, touchant la possession et l'usage de leurs cimetières : légitimité de la corporation et illégalité de la religion. *En temps de paix, sécurité dans l'exercice public du droit de la corporation* : par conséquent, réunions religieuses tenues légitimement, sépultures paisibles, possession incontestée des édifices construits en plein air; puis, *dans les temps de persécution, poursuite de la religion illégale* : par conséquent, violation de la propriété, dévastation, invasion des cimetières.

En 306, Maxence fit cesser à Rome la persécu-

(1) M. de Rossi, *Bullettino,* janv. et fév. 1869.

tion qui continua à sévir en Orient surtout. Aussi la restitution des biens confisqués aux églises n'eut lieu qu'en 311. Non-seulement on rendit aux chrétiens les lieux où ils avaient l'habitude de se réunir, mais on les rendit avec la mention spéciale qu'ils appartenaient non à des particuliers, mais à des corporations, c'est-à-dire aux églises, *ad jus corporis eorum id est ecclesiarum, non hominum singulorum pertinentia.* Ainsi ce texte vient attester encore l'existence de l'Eglise chrétienne comme corporation légalement établie. Le pape Melchiade (311-314) reprit ainsi possession du cimetière de Callixte, où il fit rapporter le corps de son prédécesseur, Eusèbe, mort pendant son exil en Sicile. Seulement, comme la chambre des Papes n'était pas encore accessible et que les corridors qui y conduisaient restaient obstrués, le corps d'Eusèbe fut déposé dans une autre crypte, distante de cent pas environ de celle où reposaient ses prédécesseurs. M. de Rossi la reconnut de 1852 à 1856, et y trouva, en 59 petits morceaux de marbre, l'inscription qui y fut mise par le pape Damase (1).

(1) L'inscription damasienne en l'honneur d'Eusèbe avait été gravée sur le dos d'un marbre où était inscrite une inscription païenne en l'honneur de Caracalla. Brisée par les Barbares au cinquième siècle, elle fut rétablie par les papes; mais alors le copiste inintelligent ne reproduisit pas exactement les caractères de l'original, et même, dans les endroits où les fragments de cet original n'avaient pu être retrouvés, commit des erreurs de transcription. M. de Rossi, en rassem-

Le pape Miltiade fut également, pour la même raison, déposé dans une crypte, voisine sans doute de celle d'Eusèbe, où un sarcophage, le sien peut-être, dont il reste seulement le couvercle, est le plus grand qu'on ait trouvé jusqu'à présent dans les souterrains. Ce fait seul, peu important en apparence, révèle toutefois le changement qui s'était fait dans la condition des chrétiens. Miltiade fut le dernier pape enseveli dans les Catacombes : l'empereur Constantin était déjà monté sur le trône impérial.

Alors finit la *troisième époque* de l'histoire des cimetières, et il convient de résumer, avant d'aller plus loin, les caractères principaux de l'architecture, de la peinture, de la sculpture et de l'épigraphie pendant cette période qui, du premier tiers du troisième siècle à peu près, va aux années qui virent la paix de l'Eglise, sous le premier empereur chrétien.

L'*architecture* modifie quelques détails : ainsi

blant les fragments de l'original et ceux de la copie, l'a démontré. L'inscription est des plus importantes : c'est un chapitre de l'histoire de l'Eglise; accueilli avec doute par Baronius, lorsqu'il vit le texte dans des manuscrits défectueux, il est aujourd'hui attesté par l'inscription lapidaire. Les troubles auxquels donna lieu le schisme tenté par Héraclius, lors de la discussion sur les *lapsi,* sont ici mis au jour : *Scinditur in partes populus... Seditio, cædes, bellum, discordia, lites*. L'exil et le bon droit du pape sont indiqués. (M. de Rossi, *Roma sotteranea*. J. Spencer Northcote et Brownlow, *Rome souterraine*, trad. Allard, p. 235-230, pl. XII et XIII.)

l'*arcosolium* se multiplie; il y a des *areæ* où il abonde le long des galeries; il y a peu de *loculi à mensa*.

Les *peintures,* jusqu'alors purement allégoriques, *deviennent plus historiques*. C'est pendant la seconde moitié du troisième siècle qu'a été peinte, par exemple, dans le cimetière de Callixte (1), cette scène, véritablement historique, où un martyr comparaît devant le tribunal d'un juge ou d'un empereur. Le visage de celui-ci exprime la colère; celui du martyr porte l'expression d'une calme tranquillité. Les peintures décoratives sont d'un style moins classique que précédemment; elles sont moins élégantes, plus grêles, plus mal exécutées : ainsi, dans une chambre du cimetière de Callixte, dite chambre de l'Océan (parce qu'on a vu dans une tête peinte à la voûte la représentation symbolique de l'Océan), on trouve un système assez grossier de décoration : ce sont de grands paons, hors de proportion avec le reste de la composition, encadrés dans de larges bandes peintes en diverses couleurs, rouge, jaune, vert, formant un ensemble peu harmonieux; évidemment, *le style est en décadence*.

Les *sculptures* des sarcophages travaillés dans les ateliers païens, ou du moins sous les yeux des païens, n'offrent que des sujets champêtres qui pouvaient être acceptés par les chrétiens. Le pasteur au

(1) *Roma*, t. II, p. 359.

milieu de brebis rentre dans cette catégorie. Ulysse, représenté lié à l'arbre de son navire écoutant le chant des sirènes, est une sculpture païenne qui se voit sur un sarcophage trouvé dans le cimetière de Callixte. Ce sujet, toutefois, pouvait être acheté par les chrétiens, car il renferme un sens moral. Les chrétiens y virent le symbole de la Croix et du Crucifié, qui ferme aux séductions du mal les oreilles des fidèles naviguant sur la mer orageuse, interprétation conforme, selon la remarque de M. de Rossi, aux paroles de saint Maxime de Turin (1).

On a descendu dans les cimetières quelques sculptures à sujets tout à fait païens : ainsi on voit les trois Grâces, l'Amour et Psyché; mais on les a cachées aux regards, en mettant les sculptures dans l'intérieur du *loculus* (2).

Les symboles, très-usités dans l'âge précédent, commencent à devenir moins fréquents. L'ancre est de moins en moins répétée, en sorte que sur les monuments du commencement du quatrième siècle, il n'y en a plus guère d'exemple. Le poisson et le Bon Pasteur sont également plus rarement représentés; la colombe persiste, mais comme elle se retrouve dans les monuments des quatre premiers siècles, elle ne peut servir de note chronologique.

Le monogramme ou le rhau grec P, entrelacé avec

(1) *Bullettino*, 1863, p. 35. — (2) Northcote et Brownlow, p. 377.

ΑΝΤΕΡΩϹ ΕΠΙ

ΦΑΒΙΑΝΟϹ ΕΠΙ ΜΡ

ΕΥΤΥΧΙΑΝΟϹ ΕΠΙϹ

ΛΟΥΚΙϹ

Inscriptions trouvées dans la crypte Papale

(Cimetière de Callixte)

le iota grec I ou avec le chi X X(ριστ) T(ος) ou X(ριστος) I(ησους), se rencontre parfois comme une abréviation, comme un sigle dans le corps d'une inscription ; il n'est pas encore isolé comme il le sera plus tard. Les fonds de coupe dont nous parlerons, où l'on voit des dessins variés, commencent à devenir nombreux ; précédemment il y en avait peu.

Les *inscriptions* ont, depuis la moitié du troisième siècle, une paléographie moins bonne en général qu'à l'époque précédente. La langue grecque est beaucoup moins employée ; et à mesure que l'on s'approche de Constantin, les épitaphes en langue latine sont insensiblement plus nombreuses. Les mots κατάθεσις ou *depositio*, très-rares auparavant, sont, à la fin du troisième siècle, d'un usage fréquent. Le mot *depositio* est souvent indiqué par le sigle DP. ou l'abréviation DEP. Le sigle R (*recessit de sæculo* ou *reddidit spiritum*) est usité à partir du troisième siècle ; il deviendra ensuite très-usité.

On marque assez souvent l'âge du défunt. Il y a peu de *tria nomina*. Les *gentilitia* que l'on rencontre sont très-variés, mais ils diffèrent naturellement de ceux de l'époque précédente. L'acclamation *in pace, vivas in Christo*, l'épithète *benemerens*, sont fréquentes dans les inscriptions sépulcrales de cette époque, et plus nombreuses à mesure qu'on se rapproche du temps de Constantin. On commence à employer des formules qui chaque jour deviendront plus développées.

VII

Histoire des cimetières, *quatrième époque* (quatrième siècle et commencement du cinquième). — Basiliques élevées sur les tombeaux. — Travaux dans les cimetières. — Le pape Damase et ses inscriptions. — Pèlerinages, les cryptes historiques. — La sépulture dans les souterrains devient une entreprise de *fossores*. — Elle devient plus rare et cesse.

Melchiade fut, nous l'avons dit, le dernier pape enseveli dans les cimetières souterrains (314). Nous sommes, on le voit, à l'âge de la paix de l'Eglise, sous Constantin. Les successeurs de Melchiade, Sylvestre (+ 335) et Marc (+ 336), reposèrent dans les basiliques construites alors en plein air, sur les tombeaux mêmes des martyrs. Or, pour construire ces basiliques, il fallut entamer la colline sous laquelle était creusé le cimetière, l'effondrer, sacrifier ainsi une quantité considérable de *loculi*, afin de former autour du tombeau principal un emplacement convenable. Telles nous apparaissent les basiliques de Saint-Pierre au pied de la colline du Vatican, de Saint-Paul au bord du cimetière de Commodilla, de Saint-Laurent, de Sainte-Agnès, etc., basiliques reconstruites depuis et agrandies, mais sur le même emplacement où furent élevées celles du quatrième siècle.

Au lieu de les construire à ciel ouvert, on les établit parfois dans l'intérieur du souterrain, comme on l'a fait pour une basilique, autour du tombeau de sainte Pétronille, récemment retrouvée par M. de Rossi. Elle est longue de 30 mètres, large de 19, et a trois nefs décorées de colonnes de marbre et de mosaïque, etc. (1).

Des basiliques furent également élevées dans la ville, sur l'emplacement des maisons où les fidèles s'étaient réunis pendant les premiers siècles. Ainsi les églises de Sainte-Pudentienne, de Sainte-Cécile, de Saint-Clément, remplacèrent la maison des saints dont elles portent le nom (2). Les sépultures chrétiennes dans Rome, rares avant Constantin, devinrent en usage et peu à peu se multiplièrent. Cependant le pape Marc augmenta et décora le cimetière de Balbine, dont l'origine remontait beaucoup plus haut, et l'éleva à la dignité de cimetière parois-

(1) Un plan de la basilique, par M. Louis Lefort, est dans la *Revue archéologique*, 1874, juin ; un autre a été publié par M. de Rossi, *Bullettino*, 1874, tav. IV. Cette basilique souterraine a été détruite probablement, en 897, par un tremblement de terre. (Michel de Rossi, *Vulcanismo italiano*, 1874, p. 62-65.)

(2) Les fouilles dirigées par le P. Mullooly, sous la basilique de Saint-Clément, ont fait reconnaître d'abord l'église primitive du quatrième siècle, ensuite deux chambres plus anciennes du premier siècle, conservées sous l'abside et sous l'autel. (*Bullettino*, 1863, p. 29. — *S. Clément pape and martyr and his basilica in Rome,* by R. Jos. Mullooly. Rome, 1869. — M. Roller, *Saint-Clément à Rome,* in-8°. Paris, Didier, 1873.

sial (1). C'est au cimetière de Balbine que l'on rencontre cette suite de cryptes, ordinairement en carré long terminé en abside, éclairées par des lucernaires qui forment le groupe le plus grand, le plus régulier, le mieux ordonné qu'on ait trouvé jusqu'ici. Rien qu'à voir ces vastes proportions, on comprend qu'on a retrouvé la paix et la sécurité.

Le pape Libérius (352-366), reconnu pour successeur légitime de saint Pierre à Rome, fut maître des cimetières, comme le montre une inscription où, pour protester sans doute contre le schisme soutenu par son antagonisme, un chrétien a daté une épitaphe : SVB LIBERIO ROM., note chronologique très-rare, car on ne connaît que deux ou trois exemples où le pontificat d'un pape soit ainsi relaté.

Après l'élection du pape Damase en 366, de violentes émeutes éclatèrent dans Rome; mais une fois qu'elles furent apaisées, le saint pontife se donna la mission de remettre en honneur les tombes des martyrs dont beaucoup, dans le cimetière de Callixte notamment, étaient restées inabordables derrière les remparts de terre entassés pendant les jours de la persécution de Dioclétien. L'entreprise de Damase s'étendit à tous les cimetières de Rome. Il fit construire des escaliers spacieux pour multiplier les entrées, revêtir de marbre les salles les plus célèbres, et ouvrir des lucernaires pour amener la lumière

(1) *Bullettino,* 1867.

HICCONGESTAIACETQVAERISSITVRBAPIORVM
CORPORASANCTORVMRETINENTVENERANDASEPVLCRA
SVBLIMESANIMASRAPVITSIBIREGIACAELI
HICCOMITESXYSTIPORTANTQVIEXHOSTETROPAEA
HICNVMERVSPROCERVMSERVATQVIALTARIAXPI
HICPOSITVSLONGAVIXITQVIINPACESACERDOS
HICCONFESSORESSANCTIQVOSGRAECIAMISIT
HICIVVENESPVERIQ·SENESCASTIQVENEPOTES
QVISMAGEVIRGINEVMPLACVITRETINEREPVDOREM
HICFATEORDAMASVSVOLVIMEACONDEREMEMBRA
SEDCINERESTIMVISANCTOSVEXAREPIORVM

Inscription Damasienne, retrouvée dans la crypte Papale

(en cent vingt-six fragments)

dans les souterrains. Il composa aussi en l'honneur des martyrs des inscriptions en vers, d'où l'on peut tirer plus d'un renseignement historique; puis il les fit graver sur le marbre près de leurs tombeaux (1).

Les caractères employés pour graver ces inscriptions sont d'un type élégant, d'une forme particulière, en sorte qu'on les reconnaît entre tous dès le premier coup d'œil. Furius Dionysius Filocalus, qui aimait et vénérait le pape Damase (*Damasis papæ cultor atque amatot*) (sic) fut l'habile calligraphe dont se servit le Souverain-Pontife. En même temps, des travaux de consolidation furent exécutés dans les galeries menaçant ruine, et, récemment, on a retrouvé au cimetière de Prétextat le plus grand exemple, jusqu'ici connu, de ces constructions élevées de chaque côté d'un vaste ambulacre pour recevoir les nouveaux lucernaires et soutenir l'antique hypogée : les *loculi* primitifs sont ainsi recouverts en cet endroit par des murs du quatrième siècle. C'est donc au pape Damase que nous devons de pouvoir étudier encore les cimetières souterrains ; sans ces travaux, ils se seraient en beaucoup d'endroits effondrés. Aussi M. de Rossi, en dédiant son

(1) Dans la chambre des papes il y avait une inscription célèbre qui s'appliquait à tout le cimetière (Rossi, *Roma*, t. II, p. 23. — Northcote, p. 197) :

HIC CONGESTA JACET QVÆRIS SI TVRBA PIORVM
CORPORA SANCTORVM RETINENT VENERANDA SEPVLCRA, ETC.

Voir le *fac-simile* que nous en donnons.

ouvrage *Roma sotteranea* au pape régnant, Pie IX, dont la sollicitude, secondant le zèle du savant archéologue, a permis d'arracher à des ruines séculaires les vieux cimetières, n'a pu lui donner une louange plus délicate et plus vraie que de l'appeler un autre Damase (1). Damase ayant été dans sa jeunesse, durant la persécution de Dioclétien, notaire archiviste de l'Eglise romaine, était prédisposé par ses études à l'œuvre qu'il entreprit. Il avait, du reste, un but élevé en consolidant les galeries, en construisant des escaliers, en ouvrant des lucernaires plus amples que ceux de l'âge précédent; il voulait exciter les fidèles à se rendre en pèlerinage aux tombeaux des martyrs afin d'y raviver leur foi. Les fidèles, en effet, vinrent nombreux d'Orient et d'Occident à cette Jérusalem, « cité et ornement des martyrs du Seigneur, » comme le disait une inscription ou *graffito* placée sur la porte extérieure de la chambre du tombeau des Papes.

Les pèlerinages furent alors très en honneur et le

(1) Voici la dédicace :

PIO. IX. PONT. MAX.
ALTERI. DAMASO.
QVI. MONVMENTA. MARTYRVM. ☧
MILIARII. SÆCVLI. RVINIS. OBRVTA.
IN. LVCEM. REVOCAT.
HÆC. VOLVMINA. IVSSV. EIVS. CONFECTA.
AVCTOR.
D. D.

poète Prudence en a parlé (1). « Où y a-t-il autre part, écrivait également saint Jérôme, un aussi grand zèle pour accourir en foule aux tombeaux des martyrs : *ubi alibi tanto studio et frequentia ad martyrum sepulcrum concurritur?* Aujourd'hui, après quinze siècles, on peut encore suivre la trace du pèlerinage souterrain à toutes les stations, nommées par M. de Rossi cryptes historiques : tombeau des Papes, appelé station de saint Sixte ou de sainte Cécile, tombeau ou station de saint Eusèbe, etc. (2). Les lucernaires se succédant les uns aux autres à intervalles si rapprochés, que, sans lumière, la foule pouvait se diriger à travers l'hypogée, indiquent la voie ordinairement suivie, comme les *graffiti*, inscriptions de noms ou proscynèmes, la font également connaître. Un pèlerin qui, sans doute, avait perdu sa femme ou sa fille, a inscrit trois fois sur le stuc des murailles le nom de celle qu'il a perdue, Sophronia, et à mesure qu'il avançait dans sa course et multipliait ses prières, sa foi devenait plus vive. Il commence par la formule optative :

(1) Le Dr Brockhaus a publié (en allemand), à Leipzig, en 1872, un livre sur Aurélius Prudentius Clémens et son importance pour l'Eglise de son temps, où il examine les rapports qui peuvent exister et existent réellement entre les peintures des Catacombes et les vers du poète. — (2) Ces cryptes sont ordinairement en étroite connexion avec les escaliers qui mènent au dehors. Ainsi, dans le cimetière de Callixte et les parties ajoutées, on trouve onze cryptes en rapport avec onze escaliers.

Sofronia vibas, qu'il répète deux fois, et termine en affirmant le bonheur dont jouit en Dieu sa douce Sophronia : *Sofronia dulcis semper vives in Deo.*

Les tombeaux des martyrs étaient donc visités et vénérés ; mais dans leur dévotion indiscrète, les fidèles commirent plus d'un abus. Afin de reposer plus près des corps saints, ils mutilèrent les peintures pour ouvrir des *loculi* ou creuser des cryptes neuves derrière la tombe du martyr. Le pape Damase s'émut de ces profanations, et bien que personne plus que lui n'eût pu revendiquer l'honneur de reposer dans les cimetières souterrains, il fit connaître sa résolution de n'y être pas enseveli, prêchant ainsi de parole et d'exemple pour arrêter le zèle inconsidéré des fidèles, qui compromettait et la beauté des souterrains et leur solidité.

Hic fateor Damasus volui mea condere membra,

disait-il dans l'inscription de la chambre du tombeau des Papes.

Sed cineres timui sanctos vexare piorum.

« Il n'est pas besoin, disait à son tour l'archidiacre Sabinus, de placer son corps près du corps des saints ; c'est par l'âme qu'il faut se rapprocher d'eux. L'âme une fois sauvée sauve le corps. »

Aussi bien la sépulture dans les souterrains cessa d'être sous la surveillance des prêtres et devint une entreprise de *fossores*. Ces *fossores* vendaient la

faveur d'avoir un tombeau, et ce furent eux surtout qui mutilèrent les anciennes peintures pour creuser de nouveaux *loculi* et satisfaire ainsi à prix d'argent les désirs des fidèles. D'ailleurs les lois qui prohibaient l'ensevelissement dans l'intérieur de Rome n'étaient plus observées. Après Théodose, on enterra moins dans les anciens cimetières.

« Beaucoup désirent avoir un tombeau près du tombeau des saints, dit une inscription de 381, mais peu l'obtiennent. »

Pendant les vingt-cinq dernières années du quatrième siècle, le nombre des épitaphes provenant des souterrains est d'un tiers seulement contre deux tiers d'épitaphes venant du dehors. Cette proportion diminue encore sensiblement dans les années suivantes. On a affirmé à tort que l'usage d'ensevelir dans les souterrains a duré jusqu'au commencement du septième siècle; car, de 400 à 409, les sépultures commencèrent à y devenir très-rares, et *les inscriptions n'en relatent plus à partir de 410*. Cette année-là, le roi des Goths, Alaric, entrait dans Rome en vainqueur.

Alors finit la quatrième époque de l'histoire des cimetières, et il faut, comme nous l'avons fait jusqu'ici, résumer les principaux caractères de l'architecture, de la sculpture, de la peinture et de l'épigraphie pendant cette période.

L'*architecture* présente encore des galeries nouvellement ouvertes, mais elles deviennent rares, et

elles sont petites, étroites, obscures : on manque évidemment de plan déterminé d'avance ; les *loculi* sont petits, juste assez grands pour placer le corps. Dans quelques anciennes galeries, on abaisse le sol. De nouveaux *loculi* viennent couper les anciennes peintures ou sont placés sous les degrés des escaliers.

La *sculpture* peut désormais se montrer dans les basiliques construites au-dessus de terre ; néanmoins quelques sarcophages sont encore descendus dans les souterrains, mais tous à présent reproduisent librement les scènes de l'Ecriture, que jusqu'alors on n'avait pas sculptées et qu'on s'était contenté de peindre. Les plus fréquemment reproduites sont : la résurrection de Lazare, Jonas sous l'arbre, Daniel dans la fossse aux lions, la multiplication des pains, le miracle du vin à Cana, etc... Les nombreux sarcophages conservés au musée chrétien du Latran, celui de Junius Bassus conservé à Saint-Pierre, en sont d'illustres exemples.

Les symboles deviennent très-rares ; il n'y a plus aucun exemple de l'ancre, mais la colombe est encore représentée (1).

Les peintures sont d'un style moins pur ; elles sont grêles, à couleur heurtée et trahissent évidem-

(1) On parle ici de Rome, car, on le sait, les symboles épigraphiques employés à Rome se sont répandus lentement dans les provinces, qui en gardent l'usage longtemps après qu'ils sont abandonnés dans la métropole du christianisme. (Cf. J.-B. de Rossi., E. Le Blant, *Manuel d'épigraphie; passim.*)

ment la décadence. Les sujets symboliques disparaissent devant la représentation historique des scènes de la Bible et de l'Evangile.

Les *inscriptions* à cette époque sont très-rarement écrites en grec. Le sigle R est très-usité au quatrième et cinquième siècles; les formules, précédemment simples et laconiques, deviennent prolixes, souvent ampoulées; elles sont bonnes encore, mais mal agencées, l'éloge est verbeux; c'est alors qu'apparaissent les expressions *miræ bonitatis*, *miræ sanctitatis, miræ sapientiæ*, etc...; rien ne rappelle la concise élégance des inscriptions précédentes. Les épitaphes métriques commencent à être en vogue et le seront davantage au cinquième siècle. Les inscriptions chrétiennes suivent ainsi l'exemple des inscriptions païennes. Au cinquième siècle, les épitaphes sont tantôt ampoulées, tantôt simples; mais en ce dernier cas purement historique et tout souvenir classique est perdu. Les formules *sibi locum fecit*, — *suis fecerunt locum*, sont alors très-usitées. La mention des *tria nomina* tombe en désuétude au quatrième siècle; on rencontre fréquemment de nouveaux *cognomina* en *antius*, *entius, ontius*, *osus*, comme Amantius, Léontius, etc. Ceux dérivés d'un dogme chrétien ou d'une fête chrétienne, comme Paschasius, Deusdedit, Adéodatus, ne se rencontraient pas avant Constantin; souvent il y a un double *cognomen*, seulement on les unit par les mots *qui et* : ainsi *Symmachus qui*

et Nonnus ; qui et est souvent remplacé par le mot *sive.*

Les acclamations comme *vivas in Deo*, etc., ne sont plus de cet âge, elles sont tombées en désuétude avec le quatrième siècle.

VIII

Histoire des cimetières, *cinquième époque.* — Tolérance de certaines habitudes et préjugés du paganisme par les empereurs chrétiens. — Les monuments de Rome respectés par les chrétiens sont, comme les cimetières souterrains, détruits par les barbares. — Ceux-ci sont encore un but de pèlerinage. — Translation des restes des corps dans l'intérieur de Rome. — L'oubli descend sur les cimetières.

Avant de poursuivre notre récit de l'histoire des cimetières, il convient de présenter quelques observations importantes.

Au premier moment du triomphe du christianisme sur le paganisme, rien ne fut bouleversé. La religion s'insinua dans les idées, pénétra dans les mœurs doucement, sans faire d'éclat, sans amener d'orage. Les lois portées par Constantin et ses fils contre le culte idolatrique furent peu ou point observées. Tous les monuments païens restèrent debout, aucun ne souffrit, et ces faits, qui contredisent le texte des lois, viennent attester la grande modération des empereurs dans leur triomphe. La distinction des rites et usages du paganisme, dont le caractère est essentiellement religieux et idolatrique, d'avec ceux qui pouvaient être tenus pour civils de leur nature et regardés comme les actes d'un culte politique, est, selon le mot de

4

M. de Rossi, la clef de toute la législation des empereurs chrétiens, même dans le cinquième siècle. Du reste, en dehors du culte officiel, toute liberté était laissée aux particuliers. Les Arvales conservèrent probablement la possession de leur bois sacré jusqu'en l'an 382. L'empereur Gratien, en confisquant cette année-là les revenus des temples païens, ne proscrivit pas le paganisme, qui continua à avoir un culte public subventionné par des dons privés. Les patriciens païens payaient alors des professeurs pour maintenir l'enseignement de leurs rites, et nous savons qu'entre 382 et 391 un temple de Mithra était construit à Rome aux frais de simples particuliers. En 394, un effort sérieux était même tenté pour rétablir officiellement l'idolâtrie, et la découverte faite par M. L. Delisle de quelques vers inédits a jeté une assez vive lumière sur un des plus grands faits de l'histoire chrétienne dans le monde romain (1). L'empereur Eugène et le chef de ses partisans, Nicomaque Flavien, renouvelèrent alors toutes les cérémonies païennes; mais enfin la religion du Christ triompha définitivement, et après la victoire de Théodose sur les partisans d'Eugène et du polythéisme, une explosion de foi religieuse éclata de toutes parts. L'église Sainte-Pudentienne fut alors reconstruite, en 398, et sa mosaïque, la

(1) M. Morel, *Revue archéologique*, juin et juillet 1868. — M. de Rossi, *Bullettino*, 1867, p. 35.

plus belle de Rome, au jugement du Poussin, en tous cas la plus ancienne, date de cette époque. Néanmoins, après ce nouveau triomphe d'un empereur chrétien, les statues païennes furent encore respectées, et si on les enleva des temples convertis en églises, ce fut pour les placer au dehors sur les places, comme des ornements et objets d'art.

Lorsque le pape Simplicius dédia (en 465) à saint André la basilique de Junius Bassus, il conserva toute la décoration de l'église profane, sauvant ainsi par la consécration religieuse les œuvres artistiques. *Les monuments de Rome souffrirent très-peu des chrétiens et furent seulement détruits par les barbares*, par Alaric en 410, et surtout par Genséric en 430 et par Vitigès en 637, puis par Narsès qui, en 571, enleva les statues demeurées encore intactes au palais des Césars et au Capitole (1). Ainsi, on a des preuves de la condescendance dont les empereurs chrétiens usèrent pour vaincre les habitudes païennes et faire pénétrer peu à peu, dans cette société profondément malade et corrompue, les idées chrétiennes qui devaient la sauver (2).

(1) *Bullettino*, 1867, p. 18. Beaucoup de monuments furent aussi détruits par les Normands, au dixième siècle. — (2) On en a un autre exemple dans les combats de gladiateurs abolis par Constantin en 325, et cependant tolérés par ce prince, tolérés même par Théodose vainqueur de la faction païenne. Il fallut le dévouement du moine Télémaque, en 404, pour les faire cesser. Une inscription y fait allusion. (M. de Rossi, *Bullettino*, 1867, p. 87.)

A partir des invasions barbares, le travail souterrain devenu, depuis quelques années déjà, une entreprise privée des *fossores,* fut, nous l'avons dit, interrompu; à peine rencontre-t-on désormais quelques rares et incertains exemples de sépulture dans les *loculi* d'un cimetière. La dernière mention des *fossores* aujourd'hui connue est de l'an 426, dans une vente à haut prix d'un sépulcre construit en avant de celui de sainte Emerita. Même en les premières années du cinquième siècle, leur nom ne serait pas une preuve d'excavation nouvelle, puisqu'une inscription nous montre un lieu de sépulture dans la basilique *teglata* de Balbine, c'est-à-dire construite avec un toit. Comme la tranquillité n'existait plus nulle part alors dans l'Empire romain ravagé par les hérétiques et par les barbares, les fidèles songèrent à mettre en sûreté les reliques de leurs saints. On apporta à Rome plusieurs corps vénérés dans les provinces, et on les déposa dans les souterrains. Sixte III fit peindre les images de trois saints dont les restes avaient été ainsi rapportés de Pannonie vers l'an 427, et en 430 on apporta de Numidie au cimetière de Callixte le corps de l'évêque Optat, martyrisé par les Vandales ; déposé dans la crypte de Saint-Eusèbe, il fut le dernier des évêques et des saints ensevelis dans ce cimetière.

En effet, les prières pour les défunts et pour la bénédiction des cimetières, insérées dans les livres liturgiques de l'Eglise romaine, compilés vers la

seconde moitié du cinquième siècle, font allusion aux sculptures dans les basiliques, ou autour des basiliques, et jamais à la sépulture dans les cimetières souterrains. Ces témoignages viennent donc contredire, eux aussi, la croyance vulgaire sur l'époque où cessèrent les inhumations. Cette croyance s'appuyait sur certains documents montrant, par exemple, les papes Siricius, Célestin et Vigile, ensevelis dans le cimetière de Priscilla, et le pape Célestin commandant des peintures pour orner son propre tombeau; mais M. de Rossi a opposé à ces documents suspects les témoignages précis du pèlerin qui a écrit l'itinéraire de Salzbourg, indiquant que Siricius a été enterré dans une basilique, et qu'à sa droite ont été placés les papes Célestin et Marcel; M. de Rossi produit d'autres actes établissant que le pape Vigile a été enterré à côté du pape Marcel. Il en est de même de plusieurs autres pontifes, et il est certain que les cimetières où, au cinquième siècle, furent déposés les papes, étaient tous à ciel ouvert, comme celui qui, au-dessus du cimetière de Callixte, s'étendait autour de la *cella* à trois absides. Ce mot *cœmeterium* désigne désormais tout aussi bien les oratoires et édifices construits sur terre que les excavations souterraines. Le chanoine Settele, sans connaître les documents sur lesquels s'appuie M. de Rossi, avait pressenti la vérité sur ce point; M. de Rossi l'a placée dans tout son jour. Aussi bien dès la fin du cinquième siècle et certainement au sixième

siècle, comme le montre le cimetière découvert sur l'Esquilin, on enterra généralement dans l'enceinte de Rome.

En cessant d'être des cimetières, les souterrains restèrent des sanctuaires visités et entretenus par les fidèles. Au cinquième siècle, le pape Sixte III fit revêtir de marbre la crypte pontificale dans le cimetière de Callixte. Le pape Simmaque fit restaurer et orner un grand nombre de cryptes; mais lorsque les Goths avec leur roi Vitigès vinrent assiéger Rome en 527, ils saccagèrent plus d'un sanctuaire. *Ecclesiæ et corpora sanctorum exterminata sunt à Gothis,* dit le Livre pontifical. Des inscriptions viennent confirmer ce fait en mentionnant les dégâts causés par les Goths aux sépulcres des saints martyrs, particulièrement dans les cimetières de la voie Salaria, côté de Rome que ces barbares occupaient. Le pape Vigile s'empressa, après le départ des Goths, de réparer les dévastations, et comme les inscriptions mises par le pape Damase avaient été brisées en plus d'un endroit, le pape les fit reproduire en imitant, autant que possible, les caractères si particuliers employés par le calligraphe Furius Dionisius Filocalus. M. de Rossi a cité plusieurs exemples de ces reproductions, entre autres cette double inscription de la crypte de Saint-Eusèbe au cimetière de Callixte dont nous avons parlé, témoin encore subsistant des ravages causés par les Goths et de la restauration ordonnée par le pape.

Totila vint de nouveau ravager la campagne romaine, et après lui encore le pape Jean III (560-573) s'occupa des cimetières dévastés ; il pourvut à la célébration du saint sacrifice dans les cimetières chaque dimanche de l'année ; mais peu à peu cet usage tomba sans doute en désuétude, car Grégoire III le rétablit et institua un corps de prêtres chargés de dire chaque semaine la messe dans les souterrains.

Sous le coup des calamités publiques, la campagne romaine se dépeupla de jour en jour ; elle devint presque déserte, et ses monuments tombèrent en ruines. En 648 et en 682, le pape Léon II eut alors la pensée d'ouvrir lès tombeaux des martyrs, d'enlever leurs dépouilles exposées aux outrages des barbares et de les porter dans la ville. On commença par celles des martyrs enterrés un peu loin, comme Simplicius et Faustin, qui reposaient au cimetière de Générosa, sur la voie de Porto, à six milles de Rome. Quelques corps avaient déjà été tirés des souterrains et portés dans les basiliques construites à leur entrée ; mais lorsque Astolphe, roi des Lombards, eut, en 756, dévasté les cimetières chrétiens, le pape Paul, ému de tant de malheurs et déplorant l'abandon de ces cryptes sacrées, transformées, disait-il, en étables et en bergeries, prit le parti de murer des tombes illustres, comme celle de sainte Cécile, et voulut aussi en ouvrir d'autres, pour transporter les corps dans les églises de Rome.

Plus de cent corps de saints furent ainsi ramenés dans la ville (juin 761), et un des premiers fut celui de sainte Pétronille. Le pape Adrien I ne continua pas cette translation, et il eut, au contraire, la pensée de faire une dernière tentative pour remettre les cimetières en honneur. Léon III l'imita et continua les travaux entrepris : il remplaça la basilique souterraine de Sainte-Pétronille, au cimetière de Domitille, par une plus belle construite au-dessus du sol (1). Peut-être ce pape fit-il exécuter les peintures que l'on voit dans la crypte de Saint-Corneille, à côté de son tombeau, et dans la crypte de Sainte-Cécile, bien que l'exécution soit meilleure que celle de cette époque, à en juger par les peintures plus barbares récemment trouvées dans l'église souterraine de Saint-Clément à Rome. Néanmoins, malgré ces soins, les tombeaux des martyrs restaient abandonnés, lorsque le pape Pascal I, voyant la campagne romaine dévastée, se souvint de l'exemple donné par le pape Paul I, et ramena à Rome, dans l'église de Sainte-Praxède, le 20 juillet 817, les corps de deux mille trois cents martyrs. Comme le Pape n'avait pas retrouvé le corps de sainte Cécile, caché depuis plus de soixante ans derrière un mur, et qu'il en déplorait la perte, il reçut dans un songe (lui-même le raconte) l'indication du lieu précis où il fallait chercher. Le succès ayant couronné ses nouvelles recher-

(1) *Bullettino*, 1874, p. 33.

ches, Pascal I (822) fit transporter le corps de la sainte dans la basilique élevée au Transtevère sur l'emplacement de la demeure où elle fut martyrisée.

Les papes Sergius II et Léon IV continuèrent les translations : le plus grand nombre des tombeaux fut ouvert, et ainsi se termine l'histoire des cimetières souterrains. Le pape Nicolas I, qui se plaisait à les visiter, fit quelques travaux de réparation (858), peut-être lui doit-on les peintures byzantines de la chambre de Sainte-Cécile. Toutefois, le texte du Livre pontifical pourrait s'appliquer aux basiliques cimetériales aussi bien qu'aux souterrains eux-mêmes ; en tout cas, c'est le dernier souvenir que l'on ait conservé d'eux. Les noms de quatre ou cinq cimetières apparaissent seuls de loin en loin dans les écrits du moyen âge.

IX

PRODUCTIONS DE L'ART CHRÉTIEN. — Caractère de la sculpture et de la peinture; fonds de coupe en verre, leur usage; objets divers. — Inscriptions : deux familles d'inscriptions, *graffiti*. — Les chrétiens créent leurs sujets et ne les imitent pas. — Régénération momentanée de l'art par le christianisme.

Avant de présenter l'explication des symboles peints ou sculptés dans les cimetières souterrains, il convient de résumer quelques notions utiles à connaître.

Nous trouvons dans les cimetières des sculptures et gravures, des peintures, des inscriptions.

La *sculpture* dans les cimetières se voit principalement sur les sarcophages, quelquefois sur les pierres qui ferment les *loculi*. Les sarcophages étaient en marbre, en terre cuite, etc. Juvénal, en parlant des sarcophages, l'appelait un mode de sépulture selon le rite oriental; or les chrétiens qui suivaient ce rite ont pu contribuer à en multiplier le nombre et à en favoriser le commerce; car on sait que ce fut à l'époque des Antonins que l'usage des sarcophages prédomina à Rome. Mais le sarcophage étant un objet coûteux fut remplacé généralement par le sépulcre à table (*a mensa*), sorte de sarcophage taillé dans le roc. L'*arcosolium*, qui

devint plus tard en usage dans les formes architectoniques, n'est pas autre chose qu'un sarcophage également taillé dans le roc et surmonté d'une niche cintrée. Quant aux sarcophages en terre cuite, ils disparurent dès le troisième siècle et furent remplacés par des sarcophages faits de plusieurs morceaux. Lorsque vinrent les persécutions du milieu du troisième siècle, les sarcophages durent être moins employés, car le ciseau était moins libre que le pinceau pour traduire la pensée du chrétien. Il ne faudrait pas expliquer cette rareté, je ne dis pas cette absence de monuments, par une certaine horreur que les premiers fidèles, subissant les idées juives, auraient eue pour l'idolâtrie; car, outre les peintures exécutées dès l'âge apostolique, on voit, au temps de la paix, se multiplier les sculptures selon les types des fresques. La crainte seule d'éveiller l'attention arrêta presque au premier moment le développement de la sculpture chrétienne. Le sculpteur fût-il chrétien, comme le pense M. l'abbé Martigny (1), obligé, en raison de la matière même sur laquelle il travaillait, d'agir en plein air et souvent sous les yeux des profanes, devait se montrer plus réservé que le peintre qui exerçait son art dans la nuit des Catacombes. Il est aussi probable, et l'examen des monuments porte à le croire, que les chrétiens achetaient pour leur usage des sarcophages préparés dans des ateliers

(1) *Dictionnaire d'antiq. chrét.*, p. 598.

païens ; ils choisissaient alors parmi les décorations celles qui, en rappelant des scènes pastorales, des souvenirs d'agriculture et de chasse, n'offensaient pas la foi et évitaient les signes d'idolâtrie ; s'ils avaient sous la main des sujets trop empreints de paganisme, ils les cachaient en les revêtant de chaux ou les mettaient à l'intérieur de la tombe.

Les deux lettres D M, abréviation évidente, malgré l'assertion de Fabretti (1) réfutée par Lupi (2), du *Diis manibus* des païens, gravées sciemment ou par habitude sur quelques pierres anciennes, provenant surtout du cimetière de Sainte-Agnès, loin de contredire ces observations viennent les confirmer. On comprend donc pourquoi il faut attendre l'époque de la paix de l'Eglise, pour rencontrer dans les sculptures des sarcophages des scènes exclusivement chrétiennes (3).

Les *peintures* sont exécutées selon l'art classique de l'école païenne, adopté, imité par l'art chrétien à son début. Les procédés d'exécution et de style sont les mêmes que ceux de l'école gréco-romaine,

(1) *Inscriptionum antiquarum explicatio,* p. 564. — (2) *Dissert. et animadv. ad nuper inventum Severæ martyris epitaphium,* p. 105. — (3) De nombreux sarcophages sont réunis au musée chrétien du Latran fondé en 1844, augmenté depuis. Le P. Garrucci avait commencé les *Monumenti del museo Lateranense descritti ed illustrati,* Rome 1861, mais l'œuvre n'est pas achevée. — MM. Benndorf et Schœne ont publié en 1867, à Leipzig, la description du musée païen du Latran. In-4° de 421 p. et 24 pl.

où les artistes chrétiens les ont puisés. Les images principales sont toutefois, — à part de rares exceptions, Orphée, l'Océan, etc..., — essentiellement tirées du récit biblique et évangélique, ou appartiennent au cycle des symboles secrets.

Outre ces peintures à fresque sur les parois des cimetières souterrains et les sculptures sur les sarcophages, on rencontre dans les Catacombes, non pas répandus à peu près également dans toutes leurs parties, mais réunis et groupés en quelques régions, des objets d'un genre de composition particulière, je veux parler des fonds de coupe en verre doré appliqués sur la chaux fraîche lorsqu'on fermait les *loculi*; c'était un ouvrage d'artistes chrétiens, juifs et païens, comme l'ont enseigné Buonarruotti, l'abbé Cavedoni, etc. (1). Sur une lame de verre enduite d'une matière visqueuse, on appliquait une feuille d'or, sur laquelle on avait découpé des figures parfois modelées par de légères hachures et rehaussées de couleurs en pourpre, rouge, azur et vert. Cette lame ajustée au fond du vase, y était recouverte d'une mince plaque de verre soudée par l'action du feu, et la dorure se trouvait ainsi protégée par l'épaisseur du double fond. Bosio a donné seulement le dessin de cinq de ces fonds de coupe. Buonarruoti, sénateur florentin, en publia soixante-

(1) *Osservazioni sopra alcuni frammenti di vasi di vetro*, p. 4.

douze dans son savant ouvrage (1). Boldetti en recueillit encore vingt-huit nouveaux; d'autres furent signalés depuis; enfin le recueil imprimé par le P. Garrucci en 1858 contient le dessin de trois cent quarante verres dont un grand nombre sont inédits; un savant et ingénieux commentaire est joint aux planches de cette belle publication (2).

Les opinions les plus diverses ont été mises en avant sur l'usage de ces morceaux de verre, plats ou légèrement concaves (3). Des auteurs ont cru y reconnaître des fragments de tasses destinées à recevoir le vin eucharistique, ou des fragments de calice destinés au prêtre, même aux fidèles, lorsque la communion était donnée sous les deux espèces. D'autres archéologues, et en particulier le P. Garrucci, ont pensé que ces coupes servaient aux agapes, à ces repas fraternels et charitables, célébrés par les premiers chrétiens aux jours d'enterrement, de mariage, ou aux fêtes de saints, agapes d'origine essentiellement chrétienne, disons-le en passant, et qui n'étaient point, comme l'avait pensé M. Raoul-Rochette, une pure imitation des repas funèbres célébrés par les païens. A ce titre, bien que sans jamais faire partie du culte, ces repas avaient un

(1) *Osservazioni sopra alcuni frammenti di vasi antichi di vetro ornati di figure, trovati nei cimeteri di Roma.* Florence, in-4°, 1716. — (2) *Vetri ornati di figure in oro.* In-4°. Roma, 1858. — (3) Abbé Martigny, *Dict. des antiquités chrétiennes*, p. 219.

caractère religieux qui motive suffisamment la représentation sur ces verres de scènes de la Bible ou de l'Evangile, et les inscriptions pieuses qu'on y lit : *Dignitas amicorum pie zeses cum tuis omnibus bibas* : « Au nom de l'amitié bois, et longue vie à toi et aux tiens. » *Hilaris vivas cum tuis omnibus feliciter semper in pace Dei zeses* : « Vis joyeux avec tous les tiens, vis éternellement heureux dans la paix de Dieu. »

Les sujets représentés sont ordinairement une tête de saint, comme saint Pierre, saint Paul, saint Sixte, saint Laurent, etc...; une scène de l'Evangile, comme Jésus et le paralytique emportant son lit, etc...; une scène de la Bible, comme Moïse frappant le rocher, Noé dans l'arche, etc...; une scène de famille, comme un père et une mère au milieu de leurs enfants, un mari et une femme devant l'autel nuptial, etc... Si plusieurs de ces coupes offrent des sujets mythologiques, des figures d'Hercule et d'Achille, ou des sujets indifférents, des lutteurs, des courses de char, des scènes de chasse, c'est qu'ils étaient sans doute l'œuvre d'ouvriers païens auxquels on les avait achetés inconsidérément; ou comme pour les verres portant le chandelier à sept branches, etc..., l'œuvre d'ouvriers juifs ; ou bien, c'est parce que les agapes dégénérèrent souvent en un repas ordinaire, même en une orgie. (1) La licence des derniers convives explique-

(1) Saint Jérôme écrit à Eustochium, ép. XXXI : « C'est la

rait alors qu'on recherchât ces Apollon, ces Amour et Psyché, ces Vénus, ces Proserpine, représentations étranges, si elles ont été réellement faites par des chrétiens, et dont quelques-unes, d'ailleurs, sont l'œuvre d'habiles faussaires du seizième siècle, comme on l'a démontré en particulier pour un dessin des trois Grâces dans un état de complète nudité (1).

Quant à l'âge de ces fonds de coupes, Buonarruoti pensait, et il appuyait son opinion par de nombreuses observations, que plusieurs remontaient au second siècle, et que la plupart étaient du temps des Gordien et des Philippe, c'est-à-dire avant la seconde moitié du troisième siècle. Boldetti, Blanchini, Marangoni avaient également soutenu que ces verres étaient antérieurs à l'époque de la paix de l'Eglise; mais un examen plus attentif les a fait reconnaître en général moins anciens. Quelques-uns sont du commencement du troisième siècle; on en cite un du deuxième siècle, trouvé dans la première *area* du cimetière de Callixte (2); mais d'après le jugement du P. Garrucci et de M. de

fête du bienheureux Pierre; nous devons nous appliquer à honorer ce jour solennel non par l'abondance de la nourriture, mais par la joie de nos âmes. Il est absurde de manger avec excès pour fêter un martyr qui gagna le ciel par ses jeûnes; » et saint Augustin montre « les ivrognes poursuivant les saints avec leur coupes comme les païens furieux les poursuivaient jadis à coups de pierres. » — (1) Garrucci., *Vetri*, p. 83. — (2) *Bullettino*, 1864, p. 82.

Rossi, *le plus grand nombre a été fabriqué pendant les dernières années du troisième siècle et principalement au quatrième.* Il n'y en a guère qui soient postérieurs au cinquième siècle ; ce jugement s'appuie sur la paléographie, sur l'orthographe des inscriptions, sur le costume des figures représentées dans les dessins (1).

Indépendamment des fresques, des sculptures, des fonds de coupe, divers autres objets ont été trouvés dans les cimetières souterrains de Rome, ou par terre, dans les galeries, ou encastrés dans le mortier des *loculi* ; ce sont des pièces de monnaie, anneaux de fer, de bronze, des lampes la plupart du temps faites d'argile,. des tissus d'or, des objets de toilette, et si c'est un martyr, des instruments de supplice, crocs de fer, lanières garnies de plomb, etc... Il semble qu'on ait, dès les premiers temps, appliqué sur les murailles quelques mosaïques, mais elles sont rares avant Constantin. Cette décoration ne se répandit que dans les basiliques du quatrième siècle. Lorsqu'aux cinquième et sixième siècles les cimetières furent restaurés, on orna de peintures et de mosaïques les cryptes historiques (2).

(1) De Rossi., *Bullettino*, 1864, p. 82; 1868, p. 2. — Garrucci., *Vetri*, n° 9. — (2) Abbé Martigny, *Dict.*, p. 421. *Ciampini vetera monimenta in quibus præcipue muciva opera, sacrarum profanarumque ædium structura illustrantur* 1690-1699. Rome, 2 in-folio. — Plusieurs ouvrages sur les mosaïques de Rome ont paru depuis, en 1857 et en 1870. Le com-

Des *inscriptions* accompagnent souvent et expliquent ces peintures, ces sculptures, ces coupes, ces anneaux, lampes et objets divers. Le plus grand nombre des inscriptions se rencontrent isolément sur la pierre, le marbre ou la tuile, gravées avec un ciseau ou une pointe quelconque, tracées avec du charbon ou avec un pinceau, au minium et au cinabre, écrites en latin ou en grec, mais, en général, en grec et en latin moins élégants que celui des inscriptions païennes de même date. La pierre ou le marbre sont, en quelques cas très-rares, empruntés à des inscriptions ou à des sculptures païennes. C'est ainsi que, outre les exemples que nous avons déjà donnés, on a trouvé dans le cimetière de Sainte-Agnès des fragments de rescrits impériaux en faveur des Péanistes, pierres utilisées dans les derniers temps par les *fossores* pour clore les *loculi*.

Le recueil d'inscriptions, commencé par M. de Rossi dès 1842, doit en renfermer plus de douze mille, dont 1374, les seules qui fussent alors datées, ont été imprimées en 1861, dans le premier volume de *Inscriptiones christianæ urbis Romæ* (1). Les dates, toujours très-rares par conséquent, apparaissent à peine pendant les trois premiers siècles pour devenir plus fréquentes seulement au quatrième

mandeur de Rossi publie en ce moment un ouvrage sur les *mosaïques chrétiennes des églises de Rome antérieures au quinzième siècle*. — (1) *Inscriptiones christianæ urbis Romæ*

siècle. La plus ancienne de ces inscriptions datées est de l'an 71 ; il y en a une autre en l'an 107, une autre en 111. Huit inscriptions, irrégulièrement échelonnées, conduisent à l'année 268. A partir de cette époque et jusqu'en l'année 542, elles se succèdent presque sans interruption d'année en année (1).

La note chronologique est la mention des consulats. Il est à remarquer que, sauf deux exceptions motivées par des circonstances particulières, aucune inscription n'est datée par le pontificat d'un pape ; aucune non plus ne se réfère à une ère propre aux chrétiens, comme serait l'ère de N.-S. Jésus-Christ ou celle des martyrs.

septimo sæculo antiquiores edidit J.-B. de Rossi, Romanus, vol. I. Romæ, 1857-1861. Voici la dédicace :

LIBER. SACER. ESTO.
HONORI. ET. NOMINI.
PII. IX. P. M.
CVIVS. PROVIDENTIA. ET. JVSSV.
HÆC. VETERIS. ÆVI. CHRISTIANI.
ROMANA. MONVMENTA.
IN. LVCEM. PRODEVNT.

(1) En Gaule, la plus ancienne inscription *datée* est seulement de l'an 334 (M. E. Le Blant, *Inscript. chrét. de la Gaule,* t. I., p. 138). Mais on en a trouvé une à Marseille qui, selon toute apparence, remonte au second siècle, et récemment, sur une pierre formant le dallage de l'église de Maguelonne, on a lu ces mots : VERA IN PACE, qui, vu sa simplicité et la forme des caractères, atteste une fois de plus l'antiquité du christianisme dans nos provinces du Sud. (M. E. Le Blant, *Insc. chrét. d'Espagne*, dans le *Journal des Savants*, 1873, p. 3 du tirage à part.)

M. de Rossi a indiqué des règles pour classer les inscriptions non-datées. Il faut examiner à quel lieu et à quel temps appartiennent ces inscriptions.

Sous le premier rapport, il y a deux grandes familles d'inscriptions : celle des sépulcres souterrains et celle des sépulcres sur terre, celles-ci gravées en général sur des pierres plus épaisses, plus grandes. Beaucoup d'inscriptions venant de dessus terre sont tombées au fond des souterrains par les lucernaires, les escaliers; et réciproquement, beaucoup d'inscriptions placées d'abord sous terre, ont été ramenées à la surface.

Quant au temps où elles se réfèrent, les inscriptions se divisent en inscriptions de l'âge des persécutions, dont le caractère, nous l'avons vu, est la simplicité, la brièveté; et les inscriptions de l'âge de la paix, dont la formule est plus développée, avec des mots ampoulés et des louanges verbeuses.

Nous ne devons pas oublier que suivant la coutume des anciens qui inscrivaient leurs noms et leurs impressions dans les lieux célèbres visités par eux : pyramides d'Egypte, syringes ou sépultures souterraines des rois de Thèbes, colosses d'Ipsamboul et de Memnon, temples de la Grèce ou rochers du Sinaï, beaucoup de parois des Catacombes ont été couvertes à différentes époques, et principalement aux quatrième, cinquième et sixième siècles, de noms de voyageurs, d'acclamations ou de prières (proscynèmes), inspirées par la vue des lieux.

Dans ces *graffiti* (de γραφειν, écrire), ordinairement gravés à la pointe, il y aurait toute une mine à exploiter, et M. de Rossi promet à qui aurait la patience de relever ceux des Catacombes, une moisson aussi ample et peut-être plus importante que celle recueillie par M. Deville dans les cryptes sépulcrales des rois de Thèbes, ou par le P. Garrucci dans son ouvrage sur les *graffiti* de Pompéi. Ces *graffiti* des Catacombes forment trois classes : 1° il y a des noms à étymologie romaine ou grecque, sans indication de la qualité des personnes, aux troisième et quatrième siècles; presque toujours à étymologie barbare, à une époque plus avancée, précédés de croix et suivis de sigles indiquant une qualification, comme *episcopus*, *presbyter*, *peccator;* 2° il y a des acclamations comme : *Vivas in Deo Christo*, *Amate in pace*, et autres formules semblables qui, dans l'épigraphie, cessent à l'âge de la paix, bien que sur les objets domestiques elles durent jusqu'au milieu du cinquième siècle; 3° il y a des invocations adressées aux martyrs dont on visite les cryptes : *Sancte Suste in mente habeas in orationes Aureliu Repentinu; Petite pro me Eustachium* (sic), etc... Quelques-unes sont du troisième siècle, presque toutes du quatrième. Toutefois, plusieurs de ces invocations ressemblent plus à la langue des *graffiti* de Pompéi qu'à la langue des épitaphes chrétiennes du quatrième ou cinquième siècle. Ainsi on a remarqué que le *petite*

ut Verecundus cum suis bene naviget, rappelait le *optet sibi ut bene naviget* qui se lit à Pompéi ; de même l'expression *in mente habete* se retrouve à Pompéi.

Ce sont ces *graffiti* qui indiquent le voisinage d'une crypte où reposait un grand martyr chrétien.

La comparaison du style des sculptures, des peintures, des inscriptions trouvées dans les cimetières avec le style d'autres sculptures, d'autres peintures, d'autres inscriptions dont la date est certaine, a frappé les meilleurs juges. Nous l'avons montré, et désormais on sait qu'il y a des peintures exécutées par des artistes chrétiens dans le premier siècle, dans le second et le troisième.

L'antiquité de ces productions étant reconnue par la critique, il faut l'invoquer pour modifier l'opinion généralement reçue sur les commencements pauvres et humbles, a-t-on dit, de la religion chrétienne, sur la prétendue prudence qui, eu égard à la lutte encore existante entre le christianisme et l'idolâtrie, aurait rendu les images saintes fort rares dans l'Eglise durant les premiers siècles. Des auteurs, abusant d'un texte du concile d'Elvire en 303 (1), ont même

(1) *Placuit picturas in Ecclesia esse non debere, nec quod colitur et adoratur in parietibus depingatur,* can. 36. Mais, c'était là, fait observer Raoul-Rochette, une discipline tout accidentelle, toute de circonstance : on était au temps de la persécution de Dioclétien, la prudence devenait une loi. (Martigny, *Dict.*, 294.)

parlé de la haine que les premiers chrétiens portèrent aux arts. C'est là un préjugé vulgaire sur lequel il faut revenir, car les faits sont là pour le réfuter. Il en est de même de cette opinion des théologiens estimant que, par prudence, on avait maintenu la prescription de Moïse contre les images. M. de Rossi a pu écrire avec vérité : « Si l'on compare la richesse, la variété, la liberté de sujets et de types des plus anciennes peintures avec la roideur chaque jour croissante, la pauvreté d'invention chaque jour plus grande du cycle figuré, appartenant à la fin du troisième siècle, on reconnaît l'invraisemblance de l'hypothèse d'après laquelle l'usage de la peinture aurait été introduit peu à peu dans la société chrétienne à la dérobée et en opposition avec la pratique première de l'Eglise (1). » En effet, les monuments les plus élégants, les ornements les plus riches, les meilleures fresques, les stucs les plus fins, se rencontrent dans les hypogées les plus anciens, c'est-à-dire au premier et au deuxième siècle.

Est-il nécessaire d'insister sur ce point que les fresques trouvées dans les cimetières ont été peintes par des artistes chrétiens et représentent des sujets chrétiens ? Sans doute, il y a dans ces peintures des parties purement décoratives, qui imitent les peintures antiques ; mais l'indécision de la foi, comme on l'a dit, se trahissait-elle dans ces peintures de

(1) *Roma sotter.*, t. I, p. 197.

dauphins, d'hippocampes et autres figures employées également par les païens ? Il y aurait là une étrange erreur démentie par l'ensemble des monuments; ces sujets en eux-mêmes ne sont ni païens, ni chrétiens. Ce sont des souvenirs d'école, des procédés d'ateliers, reproduits pour la décoration, au moins jusqu'à Constantin, par des ouvriers chrétiens qui avaient fait leur apprentissage chez des maîtres païens. M. Raoul-Rochette avait donc raison de dire que « la légitimité de l'art chrétien était suffisamment prouvée pour l'antiquaire, par l'étude des monuments; » et M. Vitet a proclamé la vérité, lorsqu'il a dit que « la foi chrétienne à son berceau s'était entourée des arts, et que l'art du moyen âge n'est pas le prototype de l'art chrétien (1). »

« Les premiers artistes chrétiens, dit M. de Rossi (2), s'apprirent à distinguer eux-mêmes ce qui, dans l'imitation des types païens, leur était permis ou toléré de prendre quelquefois, de ce qui leur était toujours illicite. Ainsi l'art chrétien acquit la conscience de ce qu'il lui convenait d'approprier quand il était libre de travailler à sa guise, et de ce qu'il pouvait concéder à la prudence du temps et aux habitudes ou enseignements de l'école. » Sans doute ces enseignements facilitèrent l'adoption de quelques types païens, auxquels on attribua un sens

(1) *Journal des Savants,* 1866, p. 78. — (2) *Bullettino,* 1865, p. 98.

chrétien, types dont il ne faut pas, comme l'a fait M. Raoul-Rochette, exagérer l'importance, car, après tout, ils sont rares, et cette imitation ne fut pas servile; mais des types originaux furent en même temps introduits pour exprimer le sentiment chrétien, ce qui amena la création d'un véritable art chrétien.

On a des faits positifs pour montrer que les chrétiens créèrent leurs sujets typiques et ne les imitèrent pas. On avait dit que la colombe volant vers Noé qui est dans l'arche avait été imitée de certaines représentations gravées depuis le temps de Septime Sévère au revers des monnaies impériales de la ville d'Apamée en Phrygie; mais comme on a aujourd'hui sous les yeux, dans le cimetière Domitilla, une représentation du fait biblique, peinte antérieurement à Septime Sévère, il faut renoncer à donner cette explication. Tout ce que l'on pourrait dire avec Wiseman, c'est qu'il y a là un type commun, probablement emprunté, à Rome comme en Phrygie, à la tradition (1).

Il en est de même de cette peinture où l'on voit des hommes assis devant une table sur laquelle il y a un poisson et des pains. Cette scène, disait-on, était imitée des représentations de repas funèbres; or on voit très-rarement, et pour ainsi

(2) *Discours sur les rapports entre la science et la religion révélée.* Edit. Genoude, p. 334.

dire jamais, un monument païen avant la moitié du deuxième siècle où un poisson soit représenté; et par contre, on a dans les peintures des Catacombes ce sujet fréquemment reproduit au premier et au deuxième siècle. Nous verrons plus loin si le Bon Pasteur chrétien est, comme on le dit, une imitation d'un faune païen. On peut même croire que les chrétiens, en peignant si souvent certaines décorations comme la vigne et ses rameaux, pensaient encore plus au texte évangélique : « Je suis la vigne et vous les branches, » qu'aux décorations des thermes de Titus. Sans doute, dirons-nous avec M. Raoul-Rochette, un art ne s'improvise pas, et il n'était pas plus au pouvoir des chrétiens de créer de toutes pièces un art sans précédents, que d'inventer une nouvelle langue imitative et un idiome différent du grec et du latin. Mais, a dit M. Vitet, « les chrétiens ne sont pas des imitateurs presque stériles des idées et des formes de l'antiquité païenne. L'élément chrétien en pénétrant dans l'art antique, non-seulement se transforme et lui infuse une autre vie, non-seulement lui communique un ordre tout nouveau de sentiments et de pensées, mais, ce qui est plus étrange, le convertit esthétiquement parlant, le ramène en arrière, lui rend l'instinct des traditions perdues, le goût, sinon la science des grandes lignes, du style sobre et sévère. » M. Vitet continue : « Un principe et des effets absolument nouveaux apparaissent dans ces pein-

tures, et nous révèlent un art mixte, un art transformé, tout autre que l'art antique proprement dit. » Bien plus, l'éminent critique trouve que « ce qui reste de purement antique dans cet art est en partie régénéré : on sent, dit-il, dans ces peintures, une tendance à échapper aux influences contemporaines, au courant de la mode, au flot de la décadence, pour retourner aux sources pures, à la grandeur et à l'austérité du style (1). »

Et M. Vitet, comme M. de Rossi, comme MM. Spencer Northcote et Brownlow, concluent par des études attentives, par des comparaisons aussi sincères que souvent répétées, en affirmant *la régénération momentanée de l'art par le christianisme.*

Cette régénération ne peut s'expliquer, comme on a tenté de le faire, par je ne sais quelle infusion d'esprit hellénique et oriental, soit sous l'influence du culte de Boudha, comme a osé le penser M. Emile Burnouf (2), soit sous l'influence du culte mithriaque. Sans doute le polythéisme, en ces temps, a été

(1) *Journal des Savants,* 1866, p. 90. — (2) Dans un étrange article publié dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 août 1868), M. Burnouf connaît bien peu les Catacombes, puisqu'il dit qu'on y rencontre des symboles semblables à ceux des Indiens et des Perses, et que souvent les âmes des morts sont appelées des Christ (*Ib.,* p. 874-889). Or M. de Rossi lui a répondu justement, avec l'autorité de son savoir, que sur douze mille inscriptions cimetériales, il n'y en a pas une qui justifie cette assertion.

transformé complétement, et le culte de Mithra est devenu le centre de la nouvelle forme de la dévotion idolatrique, la machine employée pour transformer le polythéisme romain et l'assimiler en partie au christianisme (1). Mais les peintures mithriaques, celles par exemple du sépulcre de Vibia, femme de Vincent, prêtre du dieu Sabazius, acceptées à tort par quelques archéologues, même par Bottari, comme des peintures faites pour des tombeaux chrétiens, ne sont qu'une parodie des peintures chrétiennes, comme le culte de Mithra, vanté pour mieux l'opposer à celui de Jésus-Christ, a emprunté aux croyances chrétiennes certaines de ses idées et de ses formules. Les sacrements chrétiens ont été dans les mystères mithriaques l'objet d'une contrefaçon sacrilége. « C'est le diable, dit Tertullien, dont l'office est d'intervertir la vérité, qui prend à tâche d'imiter, dans les mystères des idoles, les cérémonies des sacrements. »

Ainsi donc l'*art chrétien s'est formé par l'expression d'idées chrétiennes* (2), et l'Eglise sortie du

(1) M. de Rossi, *Bullettino,* 1870, p. 168. — *Les mystères du syncrétisme phrygien,* par le P. Garrucci, dans *Mélanges d'archéologie,* t. IV, des PP. Cahier et Martin. — (2) Dans un grand ouvrage en cours de publication : *Storia dell' arte cristiana ne' primi otto secoli della Chiesa, corredata della collezione di tutti i monumenti di Pittura e Scultura, incisi in rame su cinquecento tavole ed illustrati* (Prato, in-f°, 1873. Il doit y avoir cinq volumes, deux sont parus), le P. Garrucci a montré l'art chrétien naissant dès l'âge apostolique,

sein de la Synagogue, qui avait en horreur les images, l'Eglise, qui combattait l'idolâtrie sous toutes ses formes, a cependant, dès le premier jour, adopté et pour ainsi dire, selon le mot de M. de Rossi, baptisé les beaux-arts.

conformément aux règles posées par l'autorité même de l'Eglise; il a réfuté l'erreur de ceux qui ont parlé de la répulsion des chrétiens pour les arts, d'après l'horreur prétendue qu'en auraient les Juifs, car il établit que les Juifs repoussaient seulement les simulacres rappelant le culte idolatrique. Le P. Garrucci, comme M. de Rossi, établit que les premières représentations ne furent pas historiques, mais eurent un sens figuré qui rappelait au spectateur un fait dogmatique ou moral. (Cf. la *Civiltà cattolica,* 18 avril 1874, p. 186.) Ajoutons que le pieux et savant historien d'Angelico de Fiesole et du P. Besson, M. E. Cartier, a donné, dans la dernière édition de la *Vie de Jésus-Christ* par M. L. Veuillot (1874), une *Etude sur l'Art chrétien,* prélude d'une Histoire de l'art chrétien qu'il prépare depuis longtemps.

X

De la symbolographie chrétienne. — Le symbolisme, qui est une convenance dans l'enseignement biblique et évangélique, devient une nécessité pour les premiers fidèles. — De la discipline du secret. — Uniformité des sujets représentés comme symboles. — Règles de la symbolographie chrétienne.

Le langage de l'Ancien Testament, tout rempli d'énigmes, retraçait à l'avance, dans ses allégories mystiques selon le génie oriental, la figure et l'histoire du Dieu rédempteur promis à l'humanité. Jésus-Christ lui-même, pendant sa prédication, s'exprimait le plus ordinairement dans un langage parabolique, afin de ménager la faiblesse intellectuelle de ses auditeurs, se réservant de rendre ensuite plus complète l'initiation de ses disciples. En suivant ces exemples divins, le symbolisme chrétien naquit et se développa.

Le symbole, le récit figuré recueilli par l'art chrétien comme une loi naturelle du culte, s'imposa comme une nécessité, lorsque, surveillés par l'autorité et une opinion jalouse, les premiers fidèles durent prendre quelques précautions pour confesser leurs croyances et pratiquer leurs rites. La moquerie attendait le chrétien : nous trouverons tout à l'heure la caricature du crucifix à tête d'âne, et nous savons

qu'à Pompéi, détruit douze ans après la mort de saint Pierre, on a trouvé en 1862, inscrit sur les murs d'une salle, des *graffiti* où les chrétiens sont nommés et d'autres où on les tourne en dérision (1). On sait comment Suétone et Tacite appelaient les chrétiens et le christianisme, *genus hominum superstitionis novæ et maleficæ, superstitio exitialis*. En présence de ces insultes, en face des persécutions, le langage des pontifes dut prendre des précautions infinies, pour exposer, à travers des appellations ou représentations allégoriques, la doctrine chrétienne, celle surtout du Sacrement qui confondait le plus l'esprit humain. Chacun, en effet, avant d'être baptisé, savait, selon le mot de saint Augustin, qu'il croyait en Jésus-Christ; mais il ignorait le sens de cette expression : « manger la chair du fils de l'homme. » Et en effet, c'est sur ce côté le plus sacré de la doctrine, sur ce point central du catholicisme que portait principalement la discipline du *secret*, née de l'expérience, divulguée au besoin par les apologistes, mais gardée pendant plus de trois siècles et multipliant la réprésentation

(1) *Bullettino di Archeol.*, 1864, p. 71 : *Audi christianos siivos* (sævos) *olores — otiosis hic non est discede morator, — mulus hic musciillas* (muscellas) *docuit, — mendax veraci ubique salute*(m), et sur le mur extérieur : *Otiosis locus hic non est discede morator*. On a interprété en général ces paroles comme des railleries, tandis que M. Bonnetty (*Annales de Philos. chrét.*, 1866, juillet, p. 57) y a vu un hommage sérieux rendu aux chrétiens.

des objets symboliques, c'est-à-dire destinés à traduire une idée plus haute.

Il faut observer avec M. de Rossi qu'*il existe une uniformité dans les sujets représentés par les différentes branches de l'art*. La peinture murale retrace les mêmes scènes, les mêmes symboles que la peinture sur verre; la sculpture sur les sarcophages s'en empare à son tour; la mosaïque ne s'écarte pas davantage de ces données, qui sont respectées également par la glyptique et la gravure. Une telle régularité suppose nécessairement une règle uniforme, hiératique, tracée par l'autorité de l'Eglise ou par la tradition, et cette règle devait être d'autant plus inflexible que les images constituaient pour le peuple un vaste système d'enseignement : *Xistus episcopus plebi*, lit-on au bas de la vieille mosaïque de Sainte-Marie Majeure à Rome (1). En fait, M. de Rossi a démontré que les représentations symboliques de plusieurs chambres au cimetière de Callixte ont été exécutées sous la direction du prêtre Callixte. L'artiste devait se conformer à la pensée de l'Eglise et suivre sa direction : *Non est imaginum structura pictorum inventio, sed Ecclesiæ catholicæ probata legislatio et traditio*. Voilà ce qu'a été, ce que devrait toujours être la peinture chrétienne (2).

(1) Abbé Martigny, *Dict. des Ant.*, p. 296. — (2) Dans les statuts de la corporation des peintres Siennois au quatorzième siècle, on lit : « La mission des artistes, par la grâce de Dieu, est de manifester aux gens ignorants et illet-

Maintenant, si l'on veut étudier ces monuments des cimetières souterrains, il convient de se rappeler toujours : 1° que les monuments parvenus jusqu'à nous sont si peu nombreux en comparaison de ceux qui ont disparu, qu'un argument négatif, appuyé sur la non-constatation de telle ou telle particularité qui en tout état de cause doit être présenté avec une extrême prudence, n'est ici d'aucune force.

2° Que tout sujet plusieurs fois reproduit doit cacher un mystère, exprimer un symbole. *Non vacat mysterio quod iteratur in facto*, dit saint Grégoire. L'esprit essentiel de la symbolographie chrétienne étant de représenter certains symboles et certaines allégories sous l'enveloppe de sujets historiques tirés des Livres saints, on ne saurait supposer, avec vraisemblance, que les artistes aient voulu rappeler simplement le souvenir de ces faits en en retraçant l'image. En effet, au lieu de suivre les détails de l'histoire, les peintures idéalisent la donnée; ainsi, c'est seulement, nous l'avons remarqué, dans la seconde moitié du troisième siècle qu'elles se rapprochent du texte historique, et que Lazare, par exemple, qui a été représenté jusqu'alors

trés les choses merveilleuses opérées par la vertu et dans la vertu de la sainte Foi. » Toute doctrine esthétique, on l'a dit, se résume en ces trois mots : *illuminare, delectare, inclinare*. — *Trattato della pittura e scultura,* composto da un teologo (le P. Ottonelli) e da un pittore (Pierre de Cortone). In-4°, Florence, 1652. — Ayala, *Pictor christianus eruditus*. In-folio, Madrid, 1730.

comme un jeune homme prêt à marcher, apparaît en momie enveloppée de bandelettes, la tête couverte d'un suaire.

3° Qu'un usage, si ce n'est une loi du symbolisme chrétien, prescrivait de placer en regard les unes des autres les scènes bibliques et les scènes évangéliques figurant le même symbole; ainsi les trois mages adorant le Messie font pendant aux trois enfants dans la fournaise, parce que ces deux scènes sont la figure de la destruction de l'idolâtrie et de la conversion du monde païen à la foi du vrai Dieu, etc. Ainsi Moïse frappant le rocher et Jésus ressuscistant Lazare sont également mis en parallèle comme une démonstration de la puissance divine, etc., etc. *Cette corrélation bien établie est fondamentale dans l'histoire de la peinture cimetériale* (1).

4° Que la loi première de la symbolique chrétienne est énoncée ainsi par dom Pitra : « Tout ce qui apparaît aux sens doit être interprété comme l'expression d'objets invisibles, et ramené par la voie

(1) Le cycle des compositions inspirées par le rapprochement des scènes des deux Testaments, c'est-à-dire du sens mystérieux de l'ancienne loi par rapport à la nouvelle, a été continué dans les *Biblia pauperum*, productions xilographiques, dont une ancienne, publiée à Vienne en 1863, est un des monuments les plus complets. M. Heider, en 1861, a montré que ces dessins reproduisaient des dessins d'anciens manuscrits. M. de Rossi observe que plusieurs dès anciens types peuvent encore s'y reconnaître à travers les diverses transformations. (*Bullettino,* 1863, p. 40.)

la plus simple à la fin de toutes choses qui est le Christ (1). » Mais cette interprétation des peintures et des sculptures ne doit pas être une œuvre d'imagination ; elle doit s'éclairer par l'esprit même du texte sacré qui raconte le fait, et s'appuyer sur le témoignage autorisé des écrits des Pères de l'Eglise contemporains de la représentation de ces symboles.

Nous allons examiner à présent quelques-unes des représentations et des inscriptions trouvées dans les cimetières souterrains, qui font allusion aux dogmes. Je dis « allusion, » en me servant du mot de M. de Rossi (2), parce qu'évidemment les épitaphes ne sont pas de leur nature destinées à enseigner les articles de la foi, elles peuvent seulement les faire soupçonner. Nous indiquerons toutefois plusieurs de ces peintures et de ces textes, et alors plus d'un esprit intelligent soupçonnera les ressources nouvelles offertes, à l'apologétique et à l'histoire, par les monuments chaque jour exhumés des Catacombes. Au siècle dernier, le P. Gener a publié à Rome une Théologie où certaines questions étaient éclaircies par les monuments de l'antiquité (3); le P. Zaccaria a écrit son opuscule *De veterum inscriptionum usu in rebus theologicis* (4) ; et le P. Dan-

(1) *De pisce allegorico et symbolico* dans *Spicilegium Solesmense*, t. III, p. 520. — (2) *Roma*, t. II, p. 302. — (3) *Theologia dogmatico-scolastica*. Romæ, 1768; 6 vol. in-4°. Cité par l'abbé Martigny, *Revue des questions historiques*, avril 1873, p. 666. — (4) *Thesaurus theol*, t. I, p. 361.

zetta a laissé au Vatican un recueil manuscrit intitulé : *Inscriptiones ad theologiam disciplinam et ritus pertinentes* (1). De nos jours, le docteur, depuis cardinal Wiseman, dans ses excellents *Discours sur les Rapports entre la science et la religion révélée*, lus à Rome en 1835 (2), a montré quelles ressources l'archéologie peut apporter à l'étude de la théologie ; le P. Perrone l'a de même indiqué dans son cours de théologie (3). En Angleterre, M. Palmer a écrit un petit livre intéressant : *Early Cristian symbolism* (4) ; plus récemment, M. Warton B. Marriot a donné *The testimony of the Catacombs* (5).

En Allemagne, le Père abbé des Bénédictins de Beuron, dom Maurus Wolter, a publié *Les Catacombes de Rome et la Doctrine catholique* (6), pour montrer, par les témoignages de l'archéologie aux Catacombes, que les enseignements catholiques ne peuvent plus être considérés comme des inventions postérieures ou des additions humaines.

Il faudra un jour revenir sur ces données, agrandir le champ des observations, les préciser, en

(1) Ms. 8324. — (2) Spécialement neuvième et douzième discours ; trad. de l'anglais, édit. Genoude, p. 336, p. 443 et *passim*. — (3) *Prælectiones theolog.*, t. IX, 226. — (4) J'aime à me rappeler qu'à Rome le savant M. Palmer a eu la bonté de m'expliquer de vive voix son travail chez une noble Anglaise, dont le nom doit être cher à tout cœur catholique et français, Mme Stone née Biddulphe. — (5) London, 1870. — (6) Traduit en un volume in-12. Paris, chez Téqui, 1872.

n'oubliant jamais que, *pour faire servir les monuments à éclairer l'histoire et la théologie des premiers siècles, il est nécessaire de restituer avec exactitude à ces monuments leur topographie et leur chronologie.* L'on pourra alors présenter des conclusions.

MM. Spencer Northcote et Brownlow, en expliquant les peintures chrétiennes des cimetières, les ont divisées en six classes : peintures symboliques exprimant des idées au moyen de signes artistiques, — peintures inspirées par les paraboles de l'Evangile, — peintures relatives aux faits historiques des deux Testaments, — images de Notre-Seigneur, de la Vierge et des Saints, — peintures de scènes tirées des Vies des Saints et de l'histoire de l'Eglise, — peintures relatives à la liturgie. De graves raisons ont assurément motivé cette division, mais nous ne la trouvons ni assez simple ni assez logique pour être toujours conservée. M. de Rossi (1) a divisé les peintures en quatre classes : images symboliques chrétiennes, — images de type profane adaptées quelquefois au sens chrétien ou comme pur ornement, — images historiques, — images iconographiques. Pour nous, sans présenter aucune nouvelle division, il nous suffira d'indiquer quelques-uns des renseignements fournis par l'étude des cimetières, et de voir ainsi comment on a exprimé

(1) *Roma*, t. II, p. 351.

l'idée de Dieu, et quelles étaient les diverses figures par lesquelles Notre-Seigneur Jésus-Christ et le sacrement de l'Eucharistie furent rappelés. Nous suivrons ensuite le chrétien du baptême à la tombe, et en parcourant les inscriptions funéraires, nous reconnaîtrons les idées, les préoccupations du fidèle, qui, peu soucieux des distinctions du monde, désire avant tout reposer dans la lumière et la paix de Dieu. L'état de la première société chrétienne sera ainsi éclairé d'un jour nouveau; puis nous indiquerons les monuments qui concernent les Saints, la sainte Vierge, l'Eglise et saint Pierre, chef de l'Eglise.

XI

Représentations symboliques de Dieu. — Dieu, la Trinité, le Saint-Esprit, Dieu le Fils, le Bon Pasteur; le Poisson ἰχθυς, Orphée, Dieu sous une forme humaine.

Tous les anciens écrits destinés à combattre les erreurs du paganisme commencent par affirmer la foi en un seul Dieu. L'influence du christianisme se fit rapidement sentir et transforma plus d'une idée païenne, en généralisant ce que par tradition elles avaient pu conserver de juste concernant la divinité. Aussi est-il parfois difficile, dès le quatrième siècle, de distinguer si les mots *Deus, Deus magnus æternus*, *Deus unus et solus*, ont été inspirés exclusivement par une pensée chrétienne. La connaissance d'un Dieu unique se répandant dans le monde, ces expressions furent en effet admises, même par les païens, comme une transaction entre leur ancienne idolâtrie et la nouvelle foi de l'empereur. C'est ainsi que les mots INSTINCTV DIVINITATIS, insérés en 315 dans l'inscription de l'arc de triomphe élevé en l'honneur de Constantin, à Rome, n'ont pas été ajoutés postérieurement, comme on le supposait, mais répondaient à l'état des croyan-

ces (1). Parmi les inscriptions chrétiennes on lit : IN VNV DEV CREDIDIT, et un très-ancien *graffito* du cimetière de Callixte porte : MESVRI IN DEV CREDET ; toutefois ces formules, de même que *Deus Christus unus*, n'appartiennent pas au premier âge.

Dans les peintures, l'idée de Dieu est exprimée par le symbole d'une main isolée, sortant d'un nuage, selon l'expression de l'Ecriture appliquée à Dieu : *Manus fortis, Manus robusta, Dextera Dei fecit virtutem.* Ainsi on voit cette main mise à la place de Dieu dans les fresques représentant Moïse recevant les Tables de la loi, Moïse détachant sa chaussure devant le buisson, Abraham sacrifiant son fils.

La sculpture offrit la même représentation. Mais après Constantin, contrairement à l'opinion émise par Émeric David et par Raoul-Rochette, on ne craignit pas de représenter Dieu le Père sous une forme humaine. Il apparaît ainsi sur deux sarcophages du quatrième siècle comme un vieillard tenant à la main le volume, symbole de l'autorité.

La Trinité de Dieu est parfaitement indiquée sur un sarcophage de la même époque, déposé aujourd'hui dans le musée chrétien du Latran, par trois personnages barbus placés à la suite l'un de l'autre, dans la même position, ayant le même visage et en tout absolument semblables. Une inscription de

(1) *Bullettino,* 1863, p. 57 et suiv. et p. 86.

l'an 403 atteste cette croyance en la Trinité : *Quintilianus homo Dei confirmans Trinitatem.* On s'accorde aussi à regarder comme un symbole de la Trinité le triangle, qui lui-même est parfois uni aux attributs de Jésus-Christ.

Le Saint-Esprit est souvent figuré par la colombe, d'après la consécration éclatante que ce symbole reçut au baptême de Notre-Seigneur. La douce colombe, *palumba sine felle*, disent les Pères, rappelle parfaitement la troisième personne de Dieu, à qui est attribuée communément l'opération de la grâce dans l'œuvre de la sanctification des âmes. *Vibas in Spirito Sancto*, dit une inscription antique du cimetière de Callixte; *Severa Spiritu Sancto* (Domini) *casta*, *pudica et inviolabilis semper,* dit une inscription de la fin du troisième siècle, qui place ainsi sous la protection de l'Esprit-Saint la plus admirable des vertus réservées de la religion catholique. Il faut observer, toutefois, que souvent les fidèles exprimèrent, d'après les Ecritures et avec la Liturgie, par le mot *Spiritus* et même *Spiritus Sanctus*, l'âme du chrétien, devenue le temple de la grâce et de l'esprit de Dieu, formule antique, dictée par la foi et devenue caractéristique des inscriptions des trois premiers siècles.

Si Dieu le Père, si le Saint-Esprit n'ont point été oubliés par l'art chrétien, Dieu le Fils, seconde personne de la Trinité, a naturellement été l'objet de plus fréquentes représentations. Il est désigné

dans les anciens monuments chrétiens par deux symboles très-célèbres : celui du Bon Pasteur et celui du Poisson.

Le Bon Pasteur est sans contredit le symbole solennel le plus souvent reproduit dans les cimetières souterrains : Notre-Seigneur Jésus-Christ se nommait lui-même le Bon Pasteur ; au second siècle, saint Clément d'Alexandrie désigne le Sauveur comme le pasteur des agneaux royaux et le pasteur des brebis raisonnables ; saint Abercius, évêque d'Hiérapolis au temps de Marc-Aurèle, se dit, dans l'épitaphe qu'il a composée, le disciple du Pasteur chaste et pur (1).

M. Raoul-Rochette, archéologue très-érudit, mais qui apportait à l'étude de l'archéologie sacrée un esprit systématique, cherchant ici l'application de ses idées sur l'importance exagérée donnée aux types païens, a vu dans le Bon Pasteur chrétien une imitation du Mercure Criophore et du Faune portant la chèvre. Cette opinion a semblé au premier abord si naturelle, que les monuments offrant l'image seule du Bon Pasteur ont paru, aux yeux de certaines personnes, ne présenter qu'un signe équivoque de christianisme. Il y a là une double erreur. Rien n'est moins semblable au Bon Pasteur chrétien, toujours vêtu de la tunique, que le Mercure Criophore ou le Faune dont le corps est représenté nu.

(1) Pitra, *Spicilegium Solesmense*, t. III, p. 532.

De plus, il n'y a pas encore d'exemple de Mercure Criophore dans un sépulcre païen, ce type est de la secte des gnostiques (1). Le pasteur, dansant avec l'agneau ou la chèvre sur ses épaules, est aussi très-rare dans les monuments païens. Le sépulcre des Nasons et une chambre d'Herculanum en conservent des exemples qui pourraient être comparés avec ceux des fresques chrétiennes, si dans les fresques païennes le jeune homme n'était nu et ne dansait avec d'autres personnages représentant les saisons. M. Raoul-Rochette citait à l'appui de son opinion le pasteur jouant de la flûte; mais ce type apparaît seulement au quatrième siècle, en sorte que l'attribut, considéré comme une preuve de son origine classique, est un accessoire mis à une époque postérieure. C'est là même le fondement de l'erreur de la théorie de M. Raoul-Rochette sur l'emprunt fait par les chrétiens de types païens; il considère comme type caractéristique des exemples exceptionnels et confond ensemble des représentations d'âges divers. Quelques ouvriers ont pu imiter un type pastoral de sculpture grecque ou romaine, et on expliquerait ainsi la perfection relative de certaines copies, par exemple celle de la statue du Pasteur, aujourd'hui placée dans le musée chrétien du Latran. Le Bon Pasteur y est représenté avec une brebis sur les épaules et deux brebis à ses pieds;

(1) M. de Rossi, t. II, p. 353.

du reste, cette statue, qui provient de la crypte de Lucina, a été sculptée peut-être au premier siècle et est semblable dans sa pose au jeune homme nu de la peinture trouvée à Herculanum (1). Toutefois, on peut le répéter, *la pensée chrétienne a certainement conçu le type du Bon Pasteur,* car, dès le premier moment, il fut peint à fresque sur les parois des Catacombes; on le trouve dans une chambre du cimetière de Domitilla, datant évidemment du premier siècle (2), et il ne cessa d'être représenté tantôt debout, avec la brebis sur ses épaules, tantôt ayant autour de lui le troupeau, figuré au moins par deux brebis; parfois l'une de ces brebis fixe les yeux sur le Pasteur et l'autre détourne la tête, image touchante des deux portions de l'humanité, dont l'une reconnaît et aime le Sauveur et dont l'autre le repousse et le méprise. Dans ces représentations diverses, le Pasteur porte ordinairement la houlette ou *pedum*, bâton pastoral devenu ensuite la crosse de l'évèque; au bout de ce bâton ou tout auprès, on voit le vase de lait qui a, comme nous le verrons, sa signification particulière. On a remarqué que cette image du Bon Pasteur, très-fréquente dans les premiers temps, apparaît plus rarement dans les peintures, après Constantin, lorsque la religion étant

(1) M. de Rossi, t. I, p. 322. — (2) *Roma sotter.*, t. I, p. 347. M. Charles Lenormant, *Les Catacombes de Rome en* 1858, p. 19. M. Vitet, *Journal des Savants*, 1866, p. 97.

publiquement reconnue, la discipline du secret ne fut plus nécessaire.

Notre-Seigneur Jésus-Christ fut, aussi anciennement que sous les traits du Bon Pasteur, représenté par une autre image, celle du Poisson, dont le nom grec ἰχθυς est formé de la lettre initiale des cinq mots Ἰησοῦς, Χριστὸς, Θεοῦ, Υἱός, Σωτήρ, c'est-à-dire Jésus-Christ, fils de Dieu, Sauveur : touchante énigme, interprétée unanimement par tous les Pères de l'Eglise, comme on peut le voir dans la savante dissertation du cardinal Pitra, *De Pisce allegorico et symbolico*, publiée dans le *Spicilegium Solesmense* (1). L'origine de la représentation du Poisson, comme hiéroglyphe de Jésus-Christ, vient-elle des cinq vers de l'acrostiche sybillin, dont chaque vers commence par une des lettres du mot ἰχθυς, ou ce symbole produit dans l'âge apostolique a-t-il inspiré l'auteur des vers sybillins ? Les archéologues ne sont pas d'accord sur ce point (2). Nous ne possédons qu'un seul exemple de la reproduction intégrale du mot ἰχθυς, comme acrostiche proprement dit : c'est la fameuse inscription grecque, trouvée le 25 juin 1839, dans le cimetière de Saint-Pierre-l'Etrier, près Autun. Le plus grand nombre des érudits la jugent être du second ou troisième siècle. M. de Rossi la croit du temps d'Irénée (3) ; d'autres érudits, entre

(1) T. III, p. 499. — (2) Voir le P. Garrucci, *Mélanges d'épigraphie anc.*, p. 18. — (3) *Roma*, t. II, p. 337.

autres les éditeurs allemands du *Corpus Græcarum inscriptionum,* la jugent du quatrième siècle; mais le contexte ne justifie pas cette opinion; on va même, en raison de sa mauvaise orthographe et de ses fautes de prosodie, jusqu'à la faire descendre aux cinquième et sixième siècles; mais, évidemment, c'est à tort (1).

Dès le second siècle, ce symbole du Poisson était familier aux fidèles. L'évêque Abercius écrivant à cette époque, dit : « La foi me conduisit partout et mit devant moi pour nourriture le Poisson de la fontaine, très-grand, pur, porté par la Vierge chaste, et le donna à manger aux amis en leur mêlant un vin délicieux avec le pain... Que ceux qui comprennent ces choses veuillent bien prier pour moi (2). » Déjà, en 1855, M. de Rossi rencontrait le symbole du Poisson sur de nombreuses fresques et sur des coupes de verre, sur trente pierres précieuses, à côté de cent inscriptions, dans tous les monuments enfin que l'antiquité chrétienne nous a légués. Le symbole du

(1) Secchi, *Epigramma græc. Christ. dei premi secoli;* in-8°. Roma, 1840. Dom Pitra, *Annales de Philosophie chrét.*, 1840, et *Spicil. Solesm.*, t. III, p. 499-544. M. François Lenormant, *Mélanges d'archéologie* des PP. Cahier et Martin, t. IV, p. 118. Paris, 1856; Garrucci, *Mél. d'épig.*, p. 32. En Gaule, le Poisson ne se trouve que sept fois sur les 708 inscriptions recueillies par M. E. Le Blant. — (2) Ce texte, publié déjà, a été tiré de l'oubli par dom Pitra, *Spicileg. Solesm.*, t. I, p. 554. Voir la savante dissertation sur les Actes de saint Abercius, par le P. de Buck, *Acta Sanctorum*, octobris, t. IX, p. 486.

Poisson fut moins longtemps usité que celui du Bon Pasteur, et dès que la discipline du secret le permit, il disparut. On ne le trouve plus sur les sarcophages du quatrième siècle, ni sur les diptyques, dont le plus ancien, celui de Milan, publié par Bugati, date probablement du quatrième siècle. A la fin de ce siècle, il est très-rare ; au cinquième siècle, il ne paraît quelquefois, comme à Ravenne, à Pesaro, etc., que comme un objet de pure décoration (1).

Pas plus que le Bon Pasteur n'est imité du Mercure Criophore, le Poisson chrétien n'a de rapport avec le Dauphin, objet de décoration recherché par les païens, parfois accepté par les chrétiens, mais plutôt dans les temps postérieurs. La représentation du Poisson, signe secret, est indépendante du symbole du Dauphin (2), et il serait puéril de n'y voir, avec certains auteurs, que le souvenir matériel du poisson cuit, mangé par Notre-Seigneur Jésus-Christ sur les bords du lac de Tibériade, symbole et allégorie d'un plus haut mystère.

L'image d'Orphée peinte deux fois dans les Catacombes, à la fin du second siècle, au cimetière de Callixte et une fois au cimetière de Domitilla, était-elle aussi la figure du Christ ? Sans doute, car le don que le dieu de la fable avait reçu d'apaiser les bêtes féroces par la douceur de ses chants, pouvait s'ap-

(1) *De christianis monumentis* ιχθυν *exhibentibus* dans *Spicileg. Solesm.*, t. III, p. 545. — (2) *Bullettino*, 1870, p. 20.

pliquer au Sauveur, triomphant des hommes mauvais par la douceur de la grâce Les chrétiens craignaient d'autant moins de représenter Orphée, qu'il circulait sous son nom des vers, probablement écrits par des juifs d'Alexandrie, dans lesquels les idées monothéistes et spiritualistes étaient célébrées. Mais lorsque Alexandre Sévère eut mis Orphée et le Christ sur la même ligne dans son laraire (1), ce type d'Orphée, qui reste l'exemple capital des images profanes adaptées à un sens chrétien, ne fut plus reproduit. Il en est ainsi du mythe de Psyché, type de l'Amour, représenté dans la partie la plus ancienne du cimetière de Domitilla. Notons que, bien que le nu apparaisse sans voile dans beaucoup de peintures et de sculptures, où il est naturellement amené comme pour Jonas et Daniel, Psyché est ici modestement vêtue (2).

De même que Dieu le Père, et sans doute plus anciennement que lui, Notre-Seigneur Jésus-Christ a été représenté sous une figure humaine. Cette figure reproduisait-elle les propres traits du Sauveur? En d'autres termes, possède-t-on de lui un portrait authentique? Aucun monument connu ne permet malheureusement de l'affirmer. La fameuse contro-

(1) L'abbé Greppo, *Dissertation sur les laraires de l'empereur Sévère Alexandre,* in-8°, 40 p. Belley, 1834, et les auteurs cités par lui. — (2) Voir *Du nu dans l'art chrétien,* par M. le comte Grimouard de Saint-Laurent, dans la *Revue de l'Art chrétien,* mai 1859.

verse, élevée au second siècle et continuée dans les siècles suivants, au sujet de la beauté ou de la laideur de Jésus-Christ, semblerait même exclure toute idée d'un type reconnu comme primitif (1). L'image célèbre, dite de la Véronique, quoique très-ancienne et objet d'une dévotion légitime, ne paraît pas avoir été connue dans les premiers siècles. En tout cas, on n'y peut rechercher l'origine du type primitif des images du Sauveur (2); il ne faut pas davantage donner une valeur iconographique aux images du Bon Pasteur et du Christ ressuscitant Lazare. Notre-Seigneur est ordinairement représenté dans cette scène sous les traits d'un jeune homme, sans barbe, tenant dans sa main le bâton du commandement. Lorsque Jésus-Christ opère des miracles où il y a plusieurs personnes, par exemple, lorsqu'il guérit l'aveugle paralytique, il est représenté plus grand que les assistants, et l'on marque ainsi sa supériorité.

Le buste du Sauveur se voit dans le cimetière de Domitilla, dans la même chambre où l'on a peint Orphée; et Bosio a reproduit une image du Christ peinte dans une chambre du cimetière de Saint-Callixte. Le visage est d'un ovale très-marqué, la barbe est pleine et courte, les cheveux, séparés au milieu du front, retombent sur les épaules en deux longues tresses bouclées. Le type de cette image fut reproduit d'âge en âge; on le trouve au quatrième siècle

(1) L'abbé Martigny, *Dict.*, p. 334. — (2) *Ibid.*, p. 239.

sur cinq des principaux sarcophages exposés au musée du Latran ; aux cinquième, sixième et septième siècles, sur les mosaïques de Sainte-Praxède, à Rome, de Sainte-Agathe, à Ravenne ; un jour il a dû peut-être inspirer Giotto. Ce type est lui-même assez conforme au type d'un portrait sur ivoire, conservé au musée du Vatican, et incontestablement, au jugement de M. de Rossi, la plus antique de toutes les images connues du Sauveur (1). La figure de celui-ci a un ovale moins accusé, un air moins noble que dans l'image du cimetière de Callixte ; il a également toute sa barbe, mais plus longue, et les cheveux séparés sur le front retombent de même sur les épaules (2).

Les inscriptions témoignent également de la croyance à Jésus-Christ. On avait accusé les papes Zéphyrin et Callixte de confondre le Père avec le Fils ; une inscription, peut-être celle d'un de leurs élèves, semble répondre à cette accusation, en attestant « qu'il a cru en Dieu et au Christ. » Une autre inscription porte PAX DOMINI ET CHRISTI, une autre IN DOMINO ET JESVS-CHRISTO : ces inscriptions sont du commencement du troisième siècle ; quelquefois le X et le I entrelacés ⚹ remplacent le mot Jesus Christus, comme dans cette inscription : AVGVRINE IN DOMINO ET ⚹. Mais nous retrouverons plus loin ce monogramme.

(1) L'abbé Martigny, *Dict.*, p. 334. — (2) L'abbé Martigny, *Dict.*, p. 333 et 334.

XII

Représentations symboliques de l'Eucharistie. — Le Poisson portant le pain et le vin ; le vase de lait ; le miracle de Cana ; la manne. Ces témoignages contredisent les assertions des protestants et des rationalistes.

Le Poisson, symbole du Christ, est représenté seul ou uni à d'autres symboles qui viennent compléter sa signification.

Ainsi le Poisson nageant avec un vaisseau sur son dos est gravé sur trois bijoux antiques, dont l'un surtout a été amplement décrit par Aléandre. Il est aussi représenté avec le vaisseau sur une pierre provenant des Catacombes et maintenant à Anagni. La traduction de ce double symbole c'est manifestement Jésus-Christ soutenant l'Eglise (1).

Le Poisson uni à l'Oiseau qui représente l'âme volant au sein de Dieu, et à l'Olivier, qui exprime la paix, est la traduction sépulcrale de la formule *Spiritus tuus in pace et in Christo*; il rappelle l'âme du défunt unie à son Sauveur.

Le Poisson dessiné à côté de l'Ancre, représentation fondamentale dans le symbolisme chrétien,

(1) M. de Rossi dans le *Spicileg. Solesmense*, t. III, p. 563.

traduit également les mots souvent répétés de *Spes in Christo... in Deo.*

Mais le Poisson est surtout un élément principal du symbole de l'Eucharistie, lorsqu'il est joint à du pain et à du vin. Le mystère de l'oblation eucharistique, le dogme difficile à entendre, *durus est hic sermo et quis potest eum audire,* est exprimé par le Poisson portant sur son dos une ciste ou corbeille d'osier remplie de pains *decussati*, c'est-à-dire de cette forme particulière aux pains sacrés, offerts dans les sacrifices par les Juifs, les Grecs, les Romains, et adoptés ensuite par les chrétiens (1). Au milieu de la corbeille, on distingue un objet peint en rouge qui représente un vase de vin. Cette réunion du pain sacré et du vin sur le corps du Poisson, c'est-à-dire de Jésus-Christ, indique évidemment l'Eucharistie. Dans une fresque du cimetière de Lucina (2) datant du second siècle, on voit aussi deux poissons nageant à fleur d'eau, ayant chacun sur le dos une corbeille contenant un verre plein de vin rouge et cinq pains. Saint Jérôme ne rappelait-il pas plus tard ces anciennes peintures lorsqu'il écrivait : *Nil illo ditius*

(1) On sait que, dans les premiers siècles, le pain consacré était le plus souvent du pain levé et beaucoup plus volumineux que nos hosties. Ce n'est que longtemps après que les *oblatæ*, c'est-à-dire les hosties eucharistiques, furent réduites à de petites proportions. (Bona, *Rer. liturg.* lib. I, caput 32 et 33. *Bullettino*, 1872, p. 21.) — (2) *Roma sotter.*, t. I, p. 323.

qui corpus Domini in canistro vimineo et sanguinem portat in vitro.

Nous trouvons dans une fresque du cimetière de Saint-Callixte l'acte même de la consécration du pain eucharistique. A côté d'une table à trois pieds, véritable autel, sur lequel sont placés un poisson et un pain, on voit un personnage debout, vêtu du pallium, costume alors habituel du prêtre chrétien, l'épaule droite découverte (ce qui, en raison d'un texte de Tertullien, fixe l'âge de la peinture avant le milieu du troisième siècle), la tête coiffée d'un bonnet, imposant les mains sur le poisson et sur le pain. On pourrait citer d'autres peintures : ici, au cimetière de Saint-Saturnin, un enfant, assis à une table sur laquelle est posé un pain, étend la main vers une femme qui, debout et des coupes aux mains, s'incline légèrement vers lui ; là, au cimetière de Domitilla, une fresque du premier ou du deuxième siècle représente deux personnes assises sur un lit, ayant devant elles un trépied sur lequel sont placés un poisson et trois pains ; à côté est un homme debout (1) ; au cimetière de Callixte, une fresque du troisième siècle représente sept personnes assises devant deux poissons et huit corbeilles de pain. Un critique allemand a prétendu voir dans cette dernière représentation l'image d'un repas funèbre ou d'une agape chrétienne ; mais dans les

(1) *Bullettino,* 1865, p. 42 et suiv.

agapes il y avait des femmes assises à côté des hommes; pourquoi n'y a-t-il ici que des hommes et pourquoi ces hommes sont-ils au nombre mystérieux et consacré de sept, en souvenir des sept disciples, compagnons du Sauveur au lac de Tibériade? Pourquoi, au lieu de viandes diverses, ne voit-on jamais sur la table que le pain et le poisson, le Poisson qui est très-rarement représenté dans les monuments païens (1)? Non, il faut l'avouer, c'est bien ici, comme l'a démontré le savant abbé Polidori (2), l'image du festin céleste ou plutôt l'image du banquet eucharistique, la table du Seigneur, selon le mot de saint Paul. Voici le prêtre consacrant le pain, voici l'Eglise offrant le sacrifice et présentant aux fidèles, par les mains de ses ministres, le divin breuvage. La foi parle et nous découvre le mystère.

Un autre symbole, mais moins fréquemment employé, rappelle l'Eucharistie : c'est le vase de lait, tantôt suspendu au bâton du pasteur, comme dans les très-primitives peintures du cimetière de Domitilla, ou tenu à la main, comme dans une fresque de la crypte de Lucina (deuxième siècle); tantôt placé sur le dos de l'Agneau substitué en cette circonstance au Bon Pasteur, comme dans une voûte peinte plus récemment (quatrième siècle) au cimetière de Saint-Pierre et Saint-Mar-

(1) *Bullettino*, 1865, p. 45. — (2) *Dei convivi effigiati a simbolo nei monumenti cristiani*. Milano, 1844.

cellin; tantôt, et cela seul donnerait l'explication du symbole, placé sur un autel, de chaque côté duquel est une brebis; l'une, appuyée sur le bâton pastoral, tourne la tête vers le vase, l'autre détourne la tête (peinture du deuxième siècle).

L'Eucharistie est également rappelée à la pensée des fidèles par la représentation du miracle de la multiplication des pains, rapproché ordinairement, dans les sculptures des sarcophages aux quatrième et cinquième siècles, du miracle de Cana (1). Pour tous les Pères de l'Eglise, ces deux miracles sont les figures du mystère eucharistique, et on ne pourrait dire que dans ces peintures et ces sculptures on a voulu représenter le fait historique, sans y montrer un sens qui dépasse la lettre; car « le peintre a toujours soin de s'écarter plus ou moins de l'observation littérale du texte, dessinant, par exemple, huit corbeilles au lieu de sept ou de douze, sept urnes remplies de vin au lieu des six de l'Evangile des noces de Cana. Il semble, par cette négligence volontaire, dire clairement qu'il veut exprimer une idée, non représenter un fait (2). »

Ces représentations sont partout dans l'antiquité chrétienne, et une fresque, découverte il y a peu d'années dans un cimetière souterrain à Alexandrie, en Égypte, est venue mettre dans un jour éclatant

(1) L'abbé Martigny, *Dict. des Antiq. chrét.*, 244.— (2) Spencer Northcote et Brownlow, *Rome souterraine*, p. 288.

la signification eucharistique des anciennes représentations du miracle de Cana. Là, le Sauveur, assis et bénissant les pains et les poissons que lui présentaient deux apôtres, est placé entre deux scènes évangéliques : le changement de l'eau en vin à droite, et la multiplication des pains à gauche ; au-dessus de ce double tableau, on lit : ΤΑC ЄΥΛΟΓΙΑC ΤΟΥ ΧΥ (Χριστου) ЄCΘΙΟΝΤЄC « ceux qui se nourrissent des eulogies du Christ (1). » On le voit, l'explication est complète et le symbolisme est général : il est le même à l'Orient comme à l'Occident.

Enfin l'Eucharistie est figurée par la manne qui nourrit le peuple juif au désert, symbole de Jésus-Christ qui est la *vraie manne.* Ce symbole ne s'est rencontré jusqu'ici que dans une fresque de la fin du quatrième siècle, découverte en 1863 au cimetière de Cyriaque, où quatre personnages, deux hommes et deux femmes, reçoivent la manne tombant du ciel sur leurs pénules ou vêtements relevés, marque de respect très-usitée dans l'antiquité (2).

En présence de tous ces témoignages, on se demande ce que deviennent les assertions des protestants et des rationalistes. Est-ce au second concile de Nicée, en 750, que « l'on vote pour la présence réelle, » comme a osé le dire M. Henri Martin? (3)

(1) *Bullettino,* 1865, p. 74; 1872, p. 22, d'après un dessin de M. Wescher. — (2) M. de Rossi, *Bullettino,* 1863, p. 76. Martigny, *Dict. des Ant. chrét.* p. 386. — (3) *Hist. de France,* t. II, p. 90.

Et les écrits des saints Pères ne reçoivent-ils pas pleine confirmation de ces monuments exhumés des Catacombes? Ah! si Spon, cet honnête protestant lyonnais qui, au dix-septième siècle, reprochait au catholicisme ses prétendues innovations, déclarant n'avoir rencontré dans les monuments antiques aucun souvenir du sacrifice de la messe, eût pu voir ces choses, il fût peut-être tombé à genoux, heureux de retrouver dans ces représentations voilées, mais encore si transparentes du dogme eucharistique, le témoignage de la foi de ses ancêtres. Un écrivain protestant de nos jours en a fait l'aveu: « Si l'on pouvait, dit-il, se dépouiller de tout préjugé, laisser de côté toute idée préconçue et se former, dans un complet désintéressement, une idée de l'Eglise primitive d'après les traces laissées par elle dans les Catacombes, on reconnaîtrait que le culte de cette Eglise se développait tout entier autour de plusieurs sacrements qui en formaient le centre mystique (1). »

(1) M. C.-J. Hemans, London, 1866, *A History of ancien Christianity and sacred art in Italy*, cité par MM. Spencer, Northcote et Brownlow, p. 349.

XIII

Représentations symboliques de la croix : L'Ancre, le Trident, le Monogramme, l'Agneau. — Du Crucifix — Scènes humiliantes et scènes glorieuses de la vie du Sauveur attestant sa divinité. — L'A et l'Ω.

Si la discipline du secret avait fait adopter des attributs symboliques pour représenter le mystère eucharistique, afin, selon la parole du Maître, de « ne pas livrer les choses saintes aux chiens, » on ne peut s'étonner que le mystère de la croix, « scandale pour les chrétiens et folie pour les gentils, » fût aussi enveloppé de voiles. En effet, la croix, restée jusqu'à Constantin l'instrument ordinaire du supplice, devait inspirer une répulsion naturelle : on tournait en dérision le culte d'un Dieu crucifié, témoin ce dessin tracé à la pointe sur une muraille du palais des Césars, où, devant une croix à laquelle est attaché un homme ayant une tête d'âne, on voit un individu avec ces mots tracés en grec : « Alexamène adore son Dieu. »

Cet Alexamène a existé réellement; car, dans une autre chambre du même Palatin, on a trouvé ces mots : *Alexamenos fidelis*, tracés sans doute par celui-là même (employé du palais ou de toute autre

condition) qui était l'objet des railleries de ses camarades (1).

On comprend dès lors avec quel ménagement il fallut procéder. Aussi, à part des objets d'usage privés où la Croix était peut-être figurée, objets aujourd'hui perdus, mais qui d'après certaines particularités peuvent aussi fournir le type de la caricature du palais des Césars, on peut affirmer que dans aucun monument public la Croix n'apparaît à Rome avant le cinquième siècle, et dans certaines provinces, comme à Carthage, où le christianisme fut plutôt émancipé, avant le quatrième siècle. Pour rappeler l'image de la Rédemption on eut donc recours à l'allégorie, et son expression même fut très-timide.

La Croix fut rappelée à la pensée par une Ancre traversée d'une barre, par un trident, par ce *tau* grec (T) qui, d'après Tertullien, est la vraie forme de

(1) M. Charles-Louis Visconti a publié un dessin de ce *graffito* dans le t. LXII de *Giornale degli Arcadi* avec de savants commentaires. Cf. Bonnetty, *Annales de Philosophie*, t. XV, (quatrième série), p. 101 ; le P. Garrucci, *Il crocifisso graffito in casa dei Cesari*. Roma, 1857, in-8°. — M. l'abbé Martigny a donné un fac-simile de ce *graffito* (*Diction. des Antiq. chrét.*, p. 95), qui paraît dater du troisième siècle et se trouve actuellement au musée Kircher, près le collége Romain, à Rome. Comment ici ne pas penser sans douleur que ce célèbre musée a été pris par la commission liquidatrice des biens ecclésiastiques! — Voir d'autres *graffiti* qui complètent celui-ci dans *Bullettino di Arch. crist.*, 1863, sept. M. C. Maës a écrit une note sur ce crucifix dans *Il Buonarotti*, nov.-déc. 1873, p. 386.

la croix où mourut le Sauveur. On le trouve ainsi gravé sur une cornaline du second siècle et sur deux inscriptions du troisième siècle (1).

La combinaison du I et du X grecs, premières lettres des mots Ἰησοῦς Χριστὸς, fournit le plus ancien exemple du monogramme (✱). Mais le monogramme proprement dit est la combinaison du X et du P, premières lettres du mot Χριστος (☧). Employé d'abord dans la seconde moitié du troisième siècle comme abréviation de l'Ecriture, pour remplacer le le mot *Christus*, il n'était pas encore mis comme signe isolé et symbole triomphal (2).

A quelle époque le Monogramme représenta-t-il réellement la Croix? Le contexte du passage où Eusèbe parle du monogramme tracé par Constantin sur le Labarum, laisse voir que cet empereur, loin d'imaginer cette désignation symbolique du Christ, adopta un signe consacré dans la société chrétienne; mais s'il y a des probabilités en faveur de la préexistence du Monogramme au règne de Constantin, les monuments authentiques jusqu'ici connus sont insuffisants pour élever le fait à la hauteur d'une vérité démontrée. Je dis monuments *authentiques*, car si on a souvent cité des inscriptions de martyrs enrichies du monogramme, la critique a reconnu la fausseté des unes ou la date récente des autres,

(1) *Bullettino*, 1863, p. 35 et 82. — (2) *Bullettino*, 1873, p. 71.

tracées, après la pacification de l'Eglise, par la main des pèlerins. Aussi, à part certaines ébauches où l'on peut voir le Monogramme employé avec précaution par les fidèles, à part cette inscription dont la date mutilée est peut-être de l'an 298, aucun monument chrétien jusqu'ici connu, représentant réellement le *monogramme du Christ comme signe distinct, ne remonte avec certitude au delà du triomphe de Constantin sur Maxence* (311). On le trouve à la date de 323, quelques jours avant la défaite de Licinius, sur un marbre découvert, en 1862, sous le pavé de la basilique constantinienne de Saint-Laurent-hors-des-murs (1). Auparavant, le plus ancien marbre connu portant ce signe était de l'an 331.

La Croix latine qui a figuré avec la Croix équilatérale ou grecque et le monogramme sur les monnaies de la fin du règne de Constantin (2), que l'on trouve à cette date sur plusieurs objets de piété portés par les fidèles, n'est plus dissimulée après le triomphe définitif du christianisme sous Théodose. Elle apparaît d'une manière certaine dans une inscription de l'an 407.

La croix gammée, c'est-à-dire formée par la combinaison de quatre gamma grecs, ne remonte pas plus haut que le quatrième siècle (3). Dans la plus

(1) *Bullettino,* 1863, p. 23. — (2) Abbé Cavedoni, *Ricerche crit. interno alle medaglie di Costantino,* 1858. Le P. Garrucci, *Numismatica Constantiniana* dans *Vetri,* p. 103. — (3) M. de Rossi, *Bullettino,* 1869, p. 89.

ancienne mosaïque de Rome, celle de l'église Sainte-Pudentienne qui a été exécutée entre l'an 390 et l'an 398, non au dixième siècle comme on le croyait, la croix gammée est posée sur la montagne au pied de laquelle est le Sauveur.

La Croix monogrammatique ☧ est, au cinquième siècle, plus employée à Rome que le Monogramme constantinien ☧ (1). On vient de la rencontrer au milieu d'une mosaïque exécutée alors pour orner l'arc d'entrée de la basilique souterraine de Sainte-Pétronille (2). A cette époque, l'Agneau, image de Notre-Seigneur, apparaît couché sur un autel, *tanquam occisus;* mais il faut attendre quelques années pour voir le sang couler de son flanc ouvert. Au sixième siècle, la Croix simple apparaît peu à peu (3). On commence par représenter le Sauveur vivant encore ; son corps peint ou gravé à la pointe est, aux septième et huitième siècles, toujours vêtu d'un *colobium* ou tunique sans manches, descendant jusque sur les pieds. A la fin du huitième siècle, le vêtement, plus ou moins long, ne part plus que de la ceinture (c'est le Christ juponné), et on

(1) *De Christianis titulis Carthaginiensibus* dans *Spicilegium Solesmense*, t. IV, p. 532. — (2) *Bullettino*, 1874. — (3) Le Monogramme délaissé reparaîtra cependant à la renaissance des lettres, sous Charlemagne, et figurera fréquemment dans des inscriptions de synodes ou en tête de manuscrits, ceux de la Bible surtout. (*Bullettino*, 1863, p. 31 et 37. — Abbé Martigny, *Dict. des antiq. chrét.*, p. 190 et *Etude archéologique sur le Bon Pasteur*. Mâcon, 1860.

commence à sculpter le corps en bas-relief. Au neuvième et au dixième siècle, le vêtement, qui va en se raccourcissant (sauf quelques exceptions où il est encore ample), tend à se rapprocher de la bande d'étoffe qui figure dans nos crucifix modernes. Les pieds étaient alors fixés séparément par deux clous. A la renaissance des arts, au quinzième siècle, on superposa les deux pieds et on les fixa par un seul clou.

Voilà donc quel est l'état de la science touchant l'origine des images de la Croix et du Crucifix; mais il faut faire observer que les cimetières souterrains n'ont pas encore dit leur dernier mot à cet égard, et on appliquera ici la règle posée plus haut, qu'un argument négatif ne doit (vu le grand nombre de monuments perdus,) être produit qu'avec une extrême réserve.

Les mêmes raisons qui interdisaient dans les premiers temps les représentations de Jésus-Christ crucifié, ont fait exclure à peu près complétement des monuments primitifs toutes les scènes de la Passion. La peinture des trois premiers siècles n'en garde aucune trace, à moins qu'on ne voie la comparution de Notre-Seigneur devant Pilate, dans cette scène d'un martyr en présence d'un proconsul, peinte au cimetière de Callixte, sur une fresque datant de la fin du troisième siècle ou du commencement du quatrième. La seule circonstance de la Passion qui apparaisse sur les sarcophages du quatrième siècle

est la comparution de Jésus-Christ devant Pilate, scène ordinairement mise en pendant du sacrifice d'Abraham, figure biblique du sacrifice du Sauveur. Sur quelques bas-reliefs d'un âge plus récent, on voit le lavement des pieds, l'arrestation par Judas, une scène de flagellation, une scène de couronnement où, par une touchante pensée, l'artiste a changé la couronne d'épines en une couronne de roses (1).

Si dans l'origine on éloignait ainsi de la vue des fidèles les scènes humiliantes de la vie du Rédempteur, on en multipliait à l'envi les scènes glorieuses, ses miracles par exemple, œuvres surnaturelles qui, en triomphant de la nature, attestaient sa puissance divine. La divinité de Jésus-Christ pouvait aussi être rappelée par les deux lettres grecques Α (alpha) et ω (oméga), selon le texte célèbre de l'Apocalypse appliqué à Notre-Seigneur, symbole du premier principe et de la dernière fin de toute chose créée. Ces deux lettres (la seconde toujours en lettre minuscule dans les anciens monuments chrétiens) devinrent, disent quelques auteurs, une sorte de muette protestation contre les attaques dont la divinité du Christ avait été l'objet de la part d'Arius. Cependant M. Le Blant a fait observer qu'on les trouve dans les monnaies de l'empereur Constance, violent adepte de l'hérésie, et qu'en Gaule, où le premier exemple est de l'an 377, les

(1) Abbé Martigny, *Dict. des Antiq. chrét.*, p. 511.

évêques placés en face des ariens n'ont point fait inscrire ces lettres sur les monuments épigraphiques (1).

En l'an 340, l'A et l'ω sont pour la première fois (au moins dans les monuments des cimetières connus jusqu'ici) unis au monogramme du Christ; il y en a un second exemple en 355. Depuis, ces deux symboles se trouvent fréquemment associés.

(1) *Manuel d'épigraphie chrétienne*, p. 186. M. E. Le Blant a dit ailleurs : « Pour qui tente de reconnaître les inscriptions des catholiques, une grave difficulté se présente en effet : c'est la tendance familière, aux sectes comme aux partis politiques, qui les porte à usurper les appellations de leurs adversaires. » (*Journal des Savants,* 1873.)

XIV

Représentations symboliques du baptême. — Moïse frappant le rocher. — Résurrection de Lazare. — Guérison du paralytique. — Médailles de baptême.

Notre-Seigneur Jésus-Christ était venu pour sauver les hommes. Or, pour être sauvés, tous devaient recevoir le baptême. Il n'est donc pas étonnant de rencontrer sur les monuments chrétiens des Catacombes de nombreux souvenirs de ce sacrement. Voici d'abord, sur une fresque du second siècle, Moïse frappant avec sa verge le rocher d'où sort l'eau qui arrose le désert. Or Tertullien a identifié dans ses écrits l'eau qui s'échappe du rocher frappé par Moïse et l'eau du baptême. Le rocher, selon le mot de l'Ecriture, est le Christ : *Petra autem erat Christus*. Pierre est le nouveau Moïse ; aussi, pour ôter tout équivoque et marquer le symbole, on voit sur un verre un homme frappant le rocher et au-dessus de lui est le mot *Petrus*. L'idée est développée ; et dans un *cubiculum* près de la crypte de Saint-Eusèbe, peint sans doute à la fin du troisième siècle ou au commencement du quatrième, on voit un juif accourir pour recevoir l'eau, pendant qu'un

autre ôte sa chaussure pour aller aussi se faire baptiser.

Le baptême est également rappelé à la pensée par cette peinture d'une chambre du cimetière de Callixte, représentant un pêcheur tirant de l'eau avec sa ligne un petit poisson, allusion à la parole de Notre-Seigneur : « Je vous ferai pêcheur d'hommes. » A côté est un homme baptisant un enfant, sur la tête duquel il pose sa main ; le baptême ici semble, contrairement à l'opinion ordinaire, être fait par infusion et aspersion plutôt que par immersion ; puis, à côté, on voit la représentation du propre baptême de Jésus-Christ par saint Jean-Baptiste. Voilà la figure, le souvenir, le fait du baptême, rassemblés dans une même chambre, peinte, sous la direction de Callixte, à la fin du second siècle.

La représentation de Moïse frappant le rocher est ordinairement mise en regard de la résurrection de Lazare par Notre-Seigneur Jésus-Christ. Elle est jointe également au paralytique portant son lit sur ses épaules. Le P. Marchi voyait dans cette représentation le signe de la rémission des péchés après le Baptême par la Pénitence, et on l'a ainsi expliqué quelquefois ; mais cette interprétation ne semble pas, dit M. de Rossi, concorder avec l'état des mœurs, de la discipline de l'Eglise, et de l'enseignement au temps de Callixte, où l'on cherchait à con server la grâce baptismale et où l'on parlait du sacrement de la Pénitence aux seuls pécheurs.

Le catéchumène, *candidatus in Christo*, dit une inscription, devenu fidèle, *fidelis,* appelait le jour de son baptême le jour de la réception, *dies acceptionis,* et ce premier pas dans la vie chrétienne était pour lui la grâce; *gratiam accepit, percepit; gratia sancta consecutus*, disent les inscriptions, grâce destinée à venir en aide à celui qui a été racheté par Jésus-Christ, *Christi morte redemptus.*

En souvenir de ce baptême, le chrétien portait des médailles; on en retrouve quelques-unes antérieures au quatrième siècle. Une du troisième et peut-être du second, représente le Pasteur appuyé sur sa houlette, à l'ombre de l'Olivier mystique ; les brebis dispersées broutent et sautent, tandis que le chien, gardien du troupeau, assis aux pieds du Pasteur, tourne les yeux vers lui (1). La coutume de porter des médailles est donc une tradition fort ancienne dont aucun écrivain n'a parlé, mais dont les monuments subsistent (2).

(1) *Bullettino,* 1869, p. 33. — (2) *Bullettino,* 1869, p. 33-45, p. 49-64.

XV

De la nouvelle société chrétienne. — Du mariage ; éloge de la fidélité, du travail, de la charité, de la chasteté, de la virginité ; veuvage. — Transformation opérée dans la société par l'envahissement des sentiments chrétiens dans les âmes païennes.

La vie après le baptême avait désormais pour le chrétien d'autres horizons que ceux entrevus par les païens.

Le mariage, descendu sous le paganisme au rang du moins solennel des contrats, a été élevé à la dignité de sacrement, et les monuments nous en transmettent le souvenir. Ici, c'est un fond de coupe où deux époux se tenant par la main sont représentés au-dessous du monogramme du Christ (1) ; là, c'est Jésus-Christ, placé au centre du dessin, qui dépose deux couronnes sur la tête des époux. L'inscription complète souvent l'idée.

Cette idée rappelle désormais les devoirs imposés, et l'on voit les inscriptions funéraires mentionner avec complaisance le témoignage, d'abord laconique au deuxième et au troisième siècle, plus développé au quatrième siècle, des devoirs remplis. Le mari loue

(1) Abbé Martigny, *Dict.*, p. 388.

sa très-chère épouse, CONIVGI KARISSIME MARITVS ; son épouse incomparable, CONIVGI INCOMPARABILI CONIVX EIVS FECIT ; son épouse très-fidèle, CONIVGI FIDELISSIMÆ ; l'épouse chaste, COMPARI CASTÆ ; l'épouse pleine de pudeur, CONIVGI PVDICISSIMÆ ; CASTISSIMI PVDORIS CIRCA MARITVM ; celle qui vécut en paix avec lui, MECVM FECIT SINE VLLA CONTROVERSIA ; QVÆ NVMQVAM MECVM DISCORDIA ; celle qui vécut d'une vie irréprochable, toujours pleine de charme et de douceur, QVÆ VIXIT MECVM INCVLPABILITER ET CVM OMNI SVAVITATE DULCISSIME ; celle dont les prévenances lui rendirent les rapports agréables, QVÆ EIVS OBSEQVIO SEMPER NOBIS CONVENIT. Le mari à son tour est loué par la femme ; elle rappelle le lien sincère qui les attachait et le bon accord qui les unissait : VOLVSIA MARTINA VERISSIMO CONIVGI BENE MERENTI... DE QVEM (*sic*) NVLLAM QVERELLAM DETVLI ; CONDIGNO MERITO FECI. Elle lui élève un tombeau, OB AMOREM ET AFFECTIONEM ERGA SE.

Puis le souvenir de l'affection maternelle ou filiale se fait jour : c'est une fille, Lucilla, qui écrit l'épitaphe de son « inimitable et très-douce mère Lucana (troisième siècle), de sa mère qui l'a nourrie, MATRI ET NVTRICI DVLCISSIME. » C'est une mère qui parle de sa très-douce fille Aurélie, AVRELIA DVLCISSIMA FILIA QVÆ DE SECVLO RECESSIT (en 235) ; de sa très-douce et très-regrettée fille, « CHRESIME DVLCISSIMA ET MIHI PIENTISSIMA FILIA. »

Un ami n'oublie pas son ami : GENVARIVS PLACVIT

SE VNITER PONI CVM AMICVM SVVM SIBIRINV, dit une inscription de la seconde moitié du troisième siècle. Un savant archiviste, écrivant sur un sujet nouveau pour lui, a paru croire que les sentiments de famille ou d'amitié étaient rarement exprimés par les chrétiens (1). On vient de voir si cette assertion est exacte.

Dans d'autres inscriptions, l'éloge porte sur l'assiduité aux devoirs purement matériels de la vie, car le christianisme a ennobli le travail; on vante donc l'épouse qui travailla avec son mari : RVFINA QVE MECVM LABORAVIT ; l'épouse laborieuse ἐργοποιῷ, dit une inscription grecque, *operaria,* mot qui, selon la remarque de M. de Rossi, employé ici comme une louange, était pris par les contemporains de Cicéron comme une injure (2).

Quelle révélation aussi dans cette qualification d'ami des pauvres! CINNAMIVS OPAS LECTOR TITVLI FASCIOLE AMICVS PAVPERVM (dit une inscription de 377) ; AMATRIX PAVPERVM ET OPERARIA, dit une autre inscription; et dans la dénomination d'*alumnus,* l'enfant abandonné recueilli par la charité, ARRIO MITHRETI ALVMNO (3).

Mais il est une vertu particulièrement réservée,

(1) M. Huillard-Bréholles dans la *Revue des Deux-Mondes*, 15 septembre 1865. — (2) Sur le mot *operarius*, voir *Bullettino,* 1865, p. 52-53. — (3) *Inscription* de la première moitié du deuxième siècle, au cimetière de Domitilla. (*Bullettino,* 1865.)

selon le mot du P. Lacordaire, à la religion catholique, celle de la chasteté parfaite dans le service de Dieu. Les inscriptions des cimetières en gardent le souvenir. Pendant les siècles de la persécution, les servantes de Dieu vécurent isolées; lors de la paix, elles se réunirent en Egypte, en Palestine, et bientôt à Rome; alors on trouve mentionnée l'ANCILLA DEI ET CHRISTI (en 401) ADEODATÆ DIGNÆ ET MERITÆ VIRGINI (quatrième siècle) LABINIA VIRGO DEI INIMITABILES (*sic*) (en 409) (1). ΔΟΥΛΗ ΘΕΟΥ (2). VIXIT ANNOS XXII VIRGO (3). VIXIT PVRA FIDE ANNO XX PVDICA CESSAVIT IN PACE. PRÆTEXTATA VIRGO SACRA (inscript. de 464). Cinq de ces inscriptions ayant été trouvées à l'*Agro verano*, on peut penser qu'il y avait là un couvent (4).

On adresse également des louanges à ceux qui gardent pendant leur mariage la chasteté parfaite VINCENTIA IN ☧ PETAS PRO PHŒBE ET PRO VIRGINIO SVO, dit une inscription du troisième siècle (5). Une autre inscription de l'an 291 porte : EX VIRGINIO TVO BENE MECO VIXSISTI LIBENT. CONIVX INNOCENTISSIMA. Cette autre : SABINIANVS CVM VIRGINIA SVA. Cette autre : VIXIT INLIBATA CVM VIRGINIO SVO ANNIS V. Ainsi la victoire sur les sens est célébrée, et on fait allusion à ces sublimes exemples de continence qui,

(1) *Bullettino*, 1863, p. 68. — (2) *Roma sotter.*, t. II, p. 288. — (3) *Ibid.*, t. II, p. 306. — (4) *Bullettino*, 1863, p. 72 et 73. — (5) *Roma sotter.*, t. II, p. 277.

dans les premiers siècles de l'Eglise, ne furent pas inconnus.

On n'a pas honte d'indiquer l'état de veuve, si discrédité chez les païens, mais tenu en si haute estime par les chrétiens, car les veuves étaient surtout adonnées à la pratique des bonnes œuvres, et plusieurs épitaphes emploient à leur égard la formule usitée pour désigner le ministère des évêques et des prêtres : VIDVA SEDIT, allusion sans doute au siége d'où elles enseignaient, dans les Catacombes, les éléments de la religion (1).

On s'est efforcé parfois de diminuer les services rendus par la religion chrétienne, en montrant dans certaines inscriptions païennes l'expression de sentiments analogues à ceux des chrétiens; mais ces inscriptions d'une époque postérieure sont justement des monuments précieux de la transformation opérée chaque jour dans la société par l'envahissement des sentiments chrétiens dans les âmes païennes (2). Partout on reconnaît une transaction cherchée ou rencontrée à leur insu par les païens entre leur idolâtrie et la foi nouvelle (3).

Les inscriptions nous offrent donc l'expression de sentiments que l'antiquité n'entendit point ou entendit rarement. En face du relâchement où était

(1) Martigny, p. 657. — (2) M. E. Le Blant, *Inscript. chrét. de la Gaule*, t. I, p. 175. Egger, *Journal de l'instr. publ.*, 26 février 1853. — (3) *Bullettino*, 1863, p. 60.

tombé le lien conjugal, du divorce s'étalant sans pudeur, de la dureté de cœur et de l'insensibilité envers les faibles, de la paresse et de la volupté, enfin de ces effroyables débordements des mœurs païennes, apparaissent des vertus contraires : la fidélité, le travail, la charité, la chasteté. Le marbre parle et révèle l'état moral de la société chrétienne.

Rappelons maintenant nos souvenirs, ce que nous savons des abîmes où les âmes étaient descendues sous l'empire du paganisme, et nous comprendrons mieux à quel point le monde, victime d'une chute fatale, avait besoin d'être racheté, et comment Notre-Seigneur Jésus-Christ a été vraiment, pour chaque homme en particulier et pour la société en général, le Dieu rédempteur et sauveur (1).

(1) Nul ouvrage n'apporte plus de lumière sur cette vérité que celui du savant M. Bonnetty : *Documents historiques sur la religion des Romains*, 2 vol. in-8°. Paris, 1867 et 1871. La suite est en cours de publication dans les *Annales de Philosophie chrétienne*.

XVI

De la nouvelle société chrétienne (suite). — L'orgueil païen confondu par l'humilité chrétienne; on tait les titres, les honneurs; la désignation de l'héritier, la qualification d'esclave, d'affranchi, ne se rencontrent pas, car elles répugnent à l'esprit de l'Evangile. — Barrières de caste et de patrie renversées par la foi. — Les noms d'opprobre transformés en noms glorieux pour les chrétiens.

Ce n'était point le seul progrès obtenu par l'influence du christianisme, et il est impossible de parcourir un recueil d'épitaphes, sans y découvrir l'expression non moins fidèle d'un autre ordre d'idées.

Les plus anciennes inscriptions chrétiennes diffèrent, en effet, des inscriptions païennes, plus par ce qu'elles ne disent pas que par ce qu'elles disent, réserve très-naturelle, comme l'a remarqué M. de Rossi, conforme aux conditions intérieures et extérieures de la primitive chrétienté, au secret de sa doctrine et de ses mystères. Mais ici, véritablement, le silence est éloquent et révèle une des plus radicales transformations de la vieille société païenne, si orgueilleuse de ses titres et si pleine de mépris pour les disgraciés de la nature. Le plus grand contraste qui existe, en effet, entre les primitives inscriptions chrétiennes et les inscriptions païennes, consiste en ce que les inscriptions chrétiennes tien-

nent bien peu de compte de l'état de la personne défunte, de ses titres, de ses honneurs, tandis que toujours les inscriptions païennes les transcrivent avec soin. C'est là, peut-être, ce que Tacite entendait, lorsqu'il reprochait aux chrétiens de haïr le genre humain; car, « pour Tacite, dit M. de Rossi (1), et pour les Romains de son temps, le genre humain était l'organisation sociale de la civilisation romaine, » avec son esclavage, son privilége de l'héritier, etc... Or la doctrine évangélique, par sa doctrine de l'humilité, seul fondement solide et béni de l'égalité, en minait réellement les bases.

Le formulaire chrétien supprime l'indication du père de celui qui n'est plus (2), si fréquente chez les païens, et le mort, presque toujours, est désigné seulement par le *cognomen*, qui suffit à faire connaître son individualité; quelquefois sans doute, et principalement dans une haute antiquité, il porte les *tria nomina :* ce *prænomen, nomen, cognomen,* dont les Romains étaient si fiers; *prænomen* qui désigne l'individu, *nomen* ou *gentilitium* qui désigne la *gens* à laquelle il appartient, *cognomen* qui désigne la famille de la *gens*. Une femme est indiquée *clarissima femina*, indice certain de la dignité sénatoriale; mais si le mari de cette femme n'a pu

(1) *Roma sotter.*, I, t. 342. — (2) Dans les inscriptions de pays grec, cette mention subsiste. Il y avait sur ce point une diversité de coutume entre les chrétiens d'Orient et ceux d'Occident.

taire ce titre de dignité, le corps de l'épouse du sénateur a reposé par humilité dans un pauvre et simple *loculus*, comme au cimetière de Callixte on en a découvert un en 1857 (1), datant de la fin du troisième siècle. On n'eût jamais imaginé rencontrer, chez les descendants des Pères conscrits de l'ancienne Rome, cet acte volontaire d'égalité devant la mort, et c'est là un de ces faits qui éclairent une situation.

Lors même que l'on rencontre les *tria nomina,* ou les *gentilitia*, qui désignent en définitive l'individu, il y a toujours entre les inscriptions chrétiennes et les inscriptions païennes une grande différence, et il est excessivement rare de rencontrer dans les cimetières ces longues énumérations du *cursus honorum*, que l'on rencontre d'ordinaire au quatrième et au cinquième siècle sur les tombes païennes.

Rarement on indique les fonctions que le défunt a remplies : toutes les attaches humaines disparaissaient à l'heure de la mort pour le pauvre fidèle mis en présence de Dieu (2). On a signalé, avant Constantin, l'épitaphe d'un soldat chrétien des cohortes prétoriennes (3) et quelques autres; mais quelle différence avec les épitaphes païennes! Il faut qu'on y parle des titres, des honneurs, de la condition sociale du défunt : pour l'exalter, si c'est un patron

(1) *Bullettino*, 1866, p. 25. *Inscriptions,* t. I, p. 110. — (2) M. E. Le Blant, *Insc. chrét. de la Gaule,* n° 57. — (3) *Bullettino,* 1865, p. 24.

opulent, un riche héritier, *patronus, hæres;* pour l'avilir, si c'est un affranchi, un esclave, *libertus, servus*, appellations créées par la vanité ou par la violation du droit naturel et chrétien, qui continuent après la mort des distinctions établies dans une famille et dans une société où devrait régner l'égalité, où il devrait seulement y avoir des fidèles, des frères, dans la large acception de ce mot (1). Ces appellations *hæres, libertus, servus*, sont inconnues dans les inscriptions chrétiennes, car elles répugnent ouvertement à l'esprit de l'Evangile. Des personnes vivantes ont pu prendre et, en effet, ont pris le titre d'affranchi en s'adressant sur la tombe à un mort, leur patron, dont ils ont éprouvé les bontés (2); mais rarement, si ce n'est jamais, un mort n'a reçu pour lui directement une de ces qualifications. Le chrétien était réputé seulement esclave et serviteur de Dieu, *servus Dei, homo Dei, famulus Dei*, et ne portait aucune autre désignation avilissante (3).

Les inscriptions chrétiennes oublient aussi le

(1) M. E. Le Blant, *Inscript. chrét. de la Gaule*, t. I, p. 131. — (2) Comme celle-ci, par exemple, MARIE RVFINE DIGNE PATRONE SECVNDVS LIBERTVS FECIT. (*Roma sotter.*, I, 334, tav. XX, n° 3.) — (3) Après le quatrième siècle, remarque M. E. Le Blant, *Manuel*, p. 186, ces mots peuvent ne pas désigner exclusivement un catholique, car les hérétiques se servaient des termes catholiques. Le symbole arien, publié par le cardinal Mai, dans sa *Collectio*, t. III, pars II, p. 233, est intitulé : « Capitulus fidei catholicæ. »

plus souvent de noter le lieu de naissance, sans doute afin de ne pas distinguer l'étranger, *hostis*, l'homme du dehors, comme parle le Romain dans sa langue hautaine, et sans doute aussi, afin de réagir, en quelque sorte, contre l'idée exclusive, égoïste de la patrie telle que l'avait faite le paganisme. Ces diverses omissions n'étaient point commandées par une loi écrite ou traditionnelle; elles se produisaient comme un effet spontané des doctrines religieuses de la société nouvelle. De rares exceptions ne détruisent pas la force de ces observations, dont les conséquences, signalées par le savant M. E. Le Blant, n'échappent à personne (1). Plus tard seulement, lorsque l'Eglise, victorieuse, après avoir conquis le monde, fut, à son tour, en partie conquise par lui, les idées mondaines furent exprimées sur les tombes chrétiennes, tant la nature était prompte à relever les barrières renversées par la foi.

Une autre observation, destinée à jeter de nouvelles lueurs sur l'état de la société chrétienne, est suggérée par le recueil des noms portés par les pre-

(1) Voir *Inscriptions chrétiennes de la Gaule,* passim. Dans son excellent *Manuel d'Epigraphie chrétienne,* p. 9, M. E. Le Blant écrit : « C'est la nudité redoutable du dernier jour que me semble exprimer la masse des inscriptions chrétiennes latines. Ces épitaphes, abandonnant les données de l'antique formulaire, ne contiennent plus rien de ce qui était comme sa base essentielle, l'indication du nom paternel, de la patrie, de la profession, de la condition sociale. »

miers chrétiens. Beaucoup sans doute n'eurent aucune répugnance à conserver les noms de leurs parents païens, même les noms dérivés des divinités du paganisme, dont plusieurs furent transformés en noms vénérés de saints et de martyrs. On ne sait pas au juste quand et comment commença l'usage d'imposer au baptême un nom nouveau et chrétien. Mais quoique cet usage soit très-ancien, on trouve rarement dans les Catacombes, avant le quatrième siècle, le nom de Pierre, jamais celui de Jean, etc.

Depuis Constantin, on rencontre comme noms ces mots : Adéodatus, Rédemptus, Réparatus, Renatus, Restitutus, par allusion à la Rédemption et au Baptême; Epiphanius, Pascasius, pour rappeler les fêtes de l'Eglise ; Pistis, Elpis, Irène, noms grecs des vertus chrétiennes; Gaudentius, Hilaris, Celestinus, pour exprimer la joie spirituelle du vrai chrétien. Le pape Clétus, successeur de Pierre, dont le père était de la gens Æmilia, avait pris son *cognomen* d'un mot grec qui signifie *appelé*.

Chose remarquable et trait d'histoire à recueillir, les chrétiens accablés d'injures par les païens, devenus, selon le mot de saint Paul, les ordures du monde et les balayures rejetées de tous, s'emparaient de ces injures comme d'un titre d'honneur, et souvent les noms portés par eux ne furent autres que des épithètes prodiguées par le sarcasme : on disait que les chrétiens se recrutaient parmi le sexe crédule des femmes (*mulieribus credulis sexus*),

et nous trouvons une martyre qui a nom *Credula*; on leur reprochait d'injurier l'Empereur, les dieux de l'Olympe, et cette accusation semble avoir fait naître la série des vocables : *injuriosus, calumniosus, contumeliosus*. N'est-ce pas parce qu'on accusait les chrétiens d'être la cause des malheurs publics (*exitialis superstitio*, disait Tacite), que l'on a les noms *Importunus* et *Exitiosus* ? Et que dire de ceux-ci : *fœdulus*, *pecus, stercus*, *stercorius*, noms ridicules ou abjects repoussés toujours par les païens, mais, dit M. E. Le Blant auquel nous empruntons ces remarques, acceptées par les chrétiens avec un sentiment d'humilité et de résignation nouveau comme la foi qui l'avait fait naître (1).

(1) M. E. Le Blant, *Annales de philosophie chrétienne*, juillet 1864, p. 14. — Abbé Martigny, *Diction. des Antiq. chrét.* p. 450.

XVII

De la croyance a la résurrection. — Fondement du symbolisme dans les cimetières. — La résignation chrétienne, le Paradis, le Purgatoire. — Prières pour les âmes qui sont dans le Purgatoire.

La nouvelle foi honore la chasteté, le travail; elle enseigne le sérieux de la vie, le néant du monde fait rejeter des épitaphes les titres, les distinctions, et enseigne l'humilité ; pourquoi ? si ce n'est parce que la vie est seulement une épreuve imposée, un prêt fait par Dieu à la créature pour se reposer dans l'éternité. *Reddidit* est une formule elliptique souvent employée en ce sens pour *reddidit debitum vitæ suæ ;* l'expression *Exivit de sæculo* exprime de son côté le lieu de passage dont il faut sortir. Et pour où aller? Est-ce dans les ténèbres, comme l'indiquent les païens avec leurs expressions mortuaires si navrantes : *Hic jacet in tenebris?* Non, mais on va à la lumière, *in luce.* La mort, c'est le sommeil qui précède le réveil, le repos qui suit le travail : *In luce quiescit, dormit in pace* (1). Une

(1) Dans les épitaphes païennes le mot *dormit* peut se rencontrer; mais dans le courant de la phrase, il n'a pas cette solennité.

formule employée dès le troisième siècle, usitée surtout au quatrième, représente le défunt comme placé en dépôt dans un lieu transitoire, *depositus*, tandis que les païens, regardant leur sépulture comme définitive, disaient : *Hic sum situs, compositus hic ero semper* (1) ; la tombe était pour eux la *Domus æterna*. « Rien n'est plus tranché, dirons-nous dès à présent avec le savant abbé Martigny, que ces formules où se dessine la physionomie des deux cultes par la différence si accentuée de leurs idées, au sujet de la destinée finale du corps humain. »

Les chrétiens, en effet, au-delà de la mort, attendaient la résurrection. La foi en la résurrection des corps et à la vie bienheureuse des âmes unies aux corps, est la pensée suprême et le fond pour ainsi dire de tout le symbolisme biblique dans les cimetières. Daniel, représenté dans la fosse aux lions les bras étendus en forme de croix, figure du Christ dans sa passion douloureuse, est souvent peint comme le symbole de la résurrection du Sauveur et de la résurrection générale. Il en est de même de l'histoire de Jonas, dont les peintures ornent très-fréquemment les chambres des cimetières : tantôt on le voit englouti par la baleine, tantôt rejeté sur la plage, ou reposant sous le feuillage. La représentation de la résurrection de Lazare, celle de la guéri-

(1) Je parle en règle générale, car on peut trouver par exception dans les inscriptions chrétiennes le mot *situs*.

son du paralytique emportant son grabat, rappellent également la résurrection aussi bien que les symboles d'espérance, tels que l'ancre ou l'œuf (d'où est venu, croit-on, le pieux et ancien usage de manger un œuf bénit avant toute nourriture, le jour de la résurrection du Sauveur), tels encore que les Saisons, le Paon ou le Phénix. Le phénix était chez les païens un emblème de la rénovation. Cependant il est rarement représenté sur les inscriptions chrétiennes ; on l'y trouve à peine deux fois, à moins que beaucoup d'oiseaux, pris pour des Colombes, ne soient des Phénix. Ainsi une inscription met le mot *fenix* au-dessus d'un oiseau sans nimbe portant dans son bec une palme. Lorsque ces oiseaux ont la palme, ils seraient peut-être des Phénix ; lorsqu'ils ont l'olivier, ils seraient la Colombe de l'arche de Noé (1).

Cette croyance à la résurrection des corps et à la vie heureuse des âmes, fondement de tout le symbolisme sépulcral, est aussi proclamé par les inscriptions tumulaires. Les épitaphes païennes, nous l'avons dit, parlent des ténèbres où gisent ceux disparus du milieu des vivants ; mais les épitaphes chrétiennes célèbrent la lumière et la paix où l'âme était plongée pour l'éternité : ÆTERNA TIBI LVX TIMOTHEA IN CHRISTO. SPIRITVS IN LVCE SVSCEPTVS EST. RECEPTVS SPLENDORI CVM LVMINE CLARO, etc... ; lu-

(1) M. de Rossi, t. I, p. 314.

mière accordée comme récompense à l'âme qui avait cru au Christ : IN CHRISTVM CREDENS PREMIA LVCIS ABET, comme parle une inscription de 393 (1); paix donnée à celle qui crut en la résurrection : HIC IN PACE REQVIESCIT LAVRENTIA QVÆ CREDIDIT RESVRRECTIONEM, comme s'énonce une inscription de 493.

De là les souhaits adressés aux morts : VIVAS IN DEO, la plus ancienne de ces pieuses acclamations (2) ; PAX TECVM, antique formule qui donna naissance à une autre plus fréquemment employée, celle de : IN PACE, allusion à la paix céleste désirée pour le défunt ou acquise par lui, regret pour ceux qui, au milieu des labeurs d'ici-bas, attendent le moment de la réunion ; PRÆCESSIT AD PACEM, PRÆCESSIT NOS IN PACE. La paix, c'est désormais l'état de l'âme délivrée des liens du corps : ABSOLVTVS DE CORPORE ; langage nouveau qui montre, selon la remarque de M. E. Le Blant, combien les textes évangéliques ont exercé une action directe et profonde sur la rédaction des épitaphes chrétiennes (3). Et la paix, c'est la joie du ciel, c'est la résignation sur terre. Jamais les peintures et les sculptures chrétiennes ne montrent ces *conclamationes,* ces scènes de désolation où se complaisaient les artistes païens ; jamais on ne rencontre, dans l'intérieur des sépul-

(1) M. de Rossi, *Inscript. Christ.*, t. I, p. 180. L'abbé Martigny a reproduit ces inscriptions et d'autres encore. (*Loc. cit.*, p. 380 et *passim.*) — (2) M. de Rossi, *Roma sotter.,* t. I, p. 341. — (3) *Inscript. chrét. de la Gaule,* t. I, p. 91.

cres, ces vases lacrymatoires où étaient recueillies les larmes : la tombe n'apporte au chrétien ni trouble ni désespoir. L'acclamation IN PACE se trouve souvent accompagnée et souvent aussi remplacée d'abord par le dessin d'un vase, présage de sanctification (selon le mot : « vous êtes des vases d'élection »), puis et surtout par le dessin d'une Colombe portant dans son bec un rameau d'olivier (1). La Colombe, c'est l'âme innocente du fidèle; le rameau d'olivier, c'est le signe de la paix. Le dessin offre donc la traduction de l'inscription; si l'on y joint le Poisson, comme dans un exemple rapporté par Boldetti, il faudra compléter l'interprétation et dire : l'âme du fidèle mort arrivée à la paix de Dieu. C'est là le terme, c'est le paradis dont l'image est présentée aux yeux des fidèles par ces mêmes roses que les païens employaient pour signifier la caducité de la vie et l'intention d'en jouir avec volupté.

Mais, au sortir de la vie, toutes les âmes ne parviennent pas immédiatement à ce terme heureux. Elles peuvent avoir des fautes à expier, et les chrétiens restés sur terre ont le devoir de prier pour obtenir la fin de cette expiation. Un savant protestant du dix-septième siècle, que j'ai déjà nommé, Spon, dans une lettre au P. de La Chaize, repoussait cet article de foi parce que, dans les épitaphes anciennes il n'avait trouvé, disait-il, aucune men-

(1) *Inscript. chrét. de la Gaule*, t. I, p. 94.

tion du mot *purgatoire* ou de tout autre mot équivalent. Cette affirmation, à laquelle les protestants ont donné une grande publicité, fut attaquée par les catholiques; de nos jours, notre plus savant épigraphiste, M. E. Le Blant, l'a encore réfutée avec une érudition, on peut le dire, accablante. Spon se trompait ici, — comme il se trompait au sujet de la Messe et de l'Eucharistie, — par ignorance, et dans son ignorance, il prétendait s'en rapporter aux seules lumières de son esprit. Ces mots, que l'antiquaire lyonnais cherchait en vain au dix-septième siècle, se lisent au contraire très-fréquemment sur les anciennes épitaphes dans le sens propre qui leur convient. Au canon de la messe, l'Eglise demande pour ceux qui ne sont plus un lieu de rafraîchissement, de lumière et de paix : *locum* REFRIGERII, *lucis et pacis ut indulgeas deprecamur*. La liturgie n'a pas d'autre expression pour désigner le Purgatoire. Or ces vœux et ces prières de l'Eglise se retrouvent énoncés dans les mêmes termes sur les tombes chrétiennes. On demande le rafraîchissement : OB REFRIGERIVM; on prie Dieu de rafraîchir l'âme : ANTONIA ANIMA DVLCIS TIBI DEVS REFRIGERET; DEVS CHRISTVS OMNIPOTENS REFRIGERET SPIRITVM TVVM; REFRIGERA DEVS ANIMAM (1), etc...

Voilà comment on prie pour les morts! C'est la même expression employée par Tertullien lorsqu'il

(1) *Réponse à une lettre du 13 janvier 1680*, in-8°, 1858.

disait : *Pro anima ejus orat et refrigerium interim expostulat ei* (1). Cette idée de rafraîchissement, il ne faut pas s'y tromper, comme M. Raoul-Rochette, n'a aucun rapport avec celle de l'eau froide donnée par Osiris. Le chrétien prie pour l'âme souffrant dans un lieu d'expiation, le Purgatoire, où il y a besoin de rafraîchissement, et pour cette âme il réclame le repos dans le bonheur, *Spiritus in bono quiescat; Spiritus tuus in bono sit ;* acclamations, saluts plein de foi, substitués par le chrétien au froid *vale* des païens (2). Ajoutons de suite que ce lieu de rafraîchissement et de repos est souvent demandé par l'intercession des saints et des martyrs : *Refrigeri tibi domnus Ipolitus ; mi refrigeri Januarius Agatopus Felicissimus martyres,* disent des inscriptions trouvées par M. de Rossi, toutes deux antérieures à la paix de l'Eglise. Mais n'anticipons pas sur le paragraphe suivant.

(1) *De Monogamia,* c. 10. — (2) Rossi, *Roma,* t. II, p. 305.

XVIII

Des Saints. — Antiquité de la croyance à l'intercession des saints; prières qui leur sont adressées; des noms et des signes qui les distinguent. — Des reliques des saints; du vase de sang.

Une des questions qui divisent ou qui divisaient, — car aujourd'hui, après la négation radicale du surnaturel par une certaine école, il s'agit bien de cela entre les divers membres de la société chrétienne! — une des questions qui divisaient les protestants et les catholiques est la légitimité de l'intercession des saints. Les catholiques invoquent les saints comme intercesseurs auprès de Dieu; les protestants rejettent cet acte à la fois comme une idolâtrie et comme une nouveauté. Nous n'avons à nous occuper que de ce dernier côté de la question. Nous verrons s'il est vrai que les *germes* de la croyance à l'invocation des saints s'aperçoivent seulement au cinquième siècle.

Si, comme nous l'avons dit plus haut, un temps vint où l'on s'estimait heureux de reposer près des corps des saints, où, pour satisfaire ce désir, on ouvrait, sans crainte de mutiler les fresques, des *loculi* dans les parois réservées aux peintures, bien avant ce temps on exprima le souhait d'être un

jour réuni dans la paix avec les saints, et on les invoqua pour obtenir cette grâce : *Otia petite, et pro parente, et pro fratribus ejus ; petite spirita sancta ut Verecundus cum suis bene naviget*, disent deux inscriptions ayant une saveur particulière d'antiquité classique, *Pete pro nobis felix; Domina Bassilia commandamus tibi Crescentinus et Micina filia nostra*, etc. On pourrait citer cinquante inscriptions analogues pour attester l'usage de l'invocation des saints par les fidèles. Les saints étaient des avocats dont on réclamait avec confiance la protection pour plaider auprès de Dieu. CVIQUE PRO VITÆ SVÆ TESTIMONIVM (*sic*) SANCTI MARTYRES APVD DEVM ET ☧ (*Christum*) ERVNT ADVOCATI, dit une inscription du quatrième siècle, trouvée en 1864 dans l'église Saint-Laurent *in agro verano* (1). Une peinture de ce même cimetière nous montre deux personnages, deux saints probablement, dit M. de Rossi, soulevant un rideau (le rideau qui fermait le cabinet, *secretarium*, où le juge était assis) et introduisant l'âme de la défunte représentée par une Orante (2) ; c'est la représentation matérielle de la puissance de la prière des saints.

On le voit, les mérites que par leur vie et leur mort les saints et les martys s'étaient acquis auprès de Dieu, étaient reconnus des fidèles, et M. de Rossi

(1) *Bullettino*, 1864, p. 34, et 1865, p. 53. Martigny, *Dict. des Antiq.*, p. 586. — (2) *Bullettino*, 1863, p. 76.

a vu dans l'épitaphe du pape Fabien le premier exemple de la canonisation d'un martyr (pour être martyr, μαρτυρ témoin, il n'était pas besoin d'être mort pour la foi, il suffisait d'avoir témoigné de sa foi). Lors de sa mort, on écrivit FABIANOC EΠΙ (σχοπος); puis on voit que, plus tard, on ajouta en abrégé les lettres μρ (μαρτυρ), sans doute après l'enquête et le jugement porté (1).

La qualité de *saint*, *sainte*, était exprimée dans l'origine par le mot *dominus, domina ;* car le mot *sanctus*, pris en ce sens, devint seulement général dans la seconde moitié du cinquième siècle, et c'est là, sans doute, ce qui a pu induire en erreur ; avant cette époque il désigne, joint au mot *spiritus*, l'âme du juste montée au ciel, comme dans cette inscription : MARCIANVM SVCCESSVM SEVERVM SPIRITA SANCTA IN MENTE HAVETE.

Dans les peintures on ne mit d'abord sur la tête des saints aucun signe particulier. Mais on emprunta ensuite aux païens le nimbe dont ils entouraient la tête de leurs faux dieux et de leurs divins empereurs. Dans les coupes du troisième siècle, aucun signe ne distingue la tête de Notre-Seigneur. Dans la mosaïque de Sainte-Constance, datant du quatrième siècle, Notre-Seigneur a seul un nimbe sur la tête ; les Apôtres n'en ont pas. Au cinquième

(1) Voir le dessin de cette inscription que nous donnons d'après M. de Rossi.

siècle, le nimbe fut plus généralement employé, mais il ne paraît pas toujours; depuis la fin du septième siècle, au contraire, le nimbe fut attribué indifféremment à tous les saints, aux anges, etc.

Toujours, quel que fût le signe extérieur qui les désignât, on avait déposé avec honneur dans leurs tombes les corps des personnes éminentes en sainteté : on les enveloppait parfois de vêtements précieux, de tissus d'or, comme le fut le martyr Hyacinthe dont le P. Marchi découvrit les restes. Avec quel soin on conservait, quand on pouvait se les procurer, les instruments sanglants du martyre, ces crocs, ces ongles de fer, ces fouets composés de chaînettes de bronze avec des boucles de plomb, tous ces objets de torture, aujourd'hui l'ornement du musée chrétien du Vatican; surtout avec quel empressement, quel respect et quel amour on recueillait leur sang jusque sur le lieu où il avait coulé! Des éponges en avaient été imbibées, et le sang, exprimé ensuite dans des fioles de verre ou parfois dans des vases de terre, était alors placé à l'entrée ou à côté de la tombe. Mais je touche ici à l'une des plus graves et délicates questions qui aient occupé les savants.

Dès 1609 on commença à discuter sur les indices au moyen desquels on pouvait distinguer les tombeaux des martyrs de ceux des autres fidèles; le cardinal Ginetti demandait alors au P. Bruni, prêtre de l'Oratoire, de lui donner son avis sur les signes

propres à le guider dans cette étude. Deux sacristes pontificaux traitèrent le même sujet ; mais, au lieu de suivre la voie tracée par Bosio, indiquée par la science, de mentionner les découvertes avant d'interpréter les monuments, les archéologues catholiques, vivement attaqués sur ce sujet par les protestants, émirent immédiatement des conclusions qui purent paraître contestables, et donnèrent lieu à des discussions aujourd'hui encore non apaisées. Le protestant Basnage, entre autres écrivains, désireux de surprendre l'Eglise en flagrant délit d'erreur, soutint qu'en l'absence d'une inscription positive toujours rare, et qui ne pouvait se rencontrer que dans les cryptes *historiques,* rien n'attestait l'emplacement d'une tombe de martyr. Le sédiment couleur rouge foncé, resté au fond des vases, était, selon lui, non du sang, mais du vin provenant des agapes. Leibnitz, dont l'esprit voulait aller au fond des choses, soumit le résidu d'un de ces vases à une analyse chimique, y reconnut plutôt du sang qu'une autre matière, et écrivit avec une admirable bonne foi à Fabretti, pour lui faire connaître le résultat de son expérience. L'opération ayant été renouvelée à Milan, en 1845, par le chimiste Broglia, en présence de nombreux témoins, amena le même résultat. Le sédiment qui est au fond de la fiole paraît être du sang (1).

(1) Des expériences récemment faites en Angleterre ren-

Cependant, après le protestant Basnage, un savant catholique, beaucoup plus illustre que lui, Mabillon, insinua dans une lettre anonyme, sur le culte des saints inconnus (1), qu'à Rome on procédait sans discernement dans la reconnaissance des reliques des martyrs, et discuta les questions de savoir à quels signes on pouvait distinguer les vraies reliques des fausses et des douteuses. A cette voix si autorisée, la Congrégation des Rites s'émut, et rendit, le 10 avril 1668, un décret, ratifié par le pape Clément IX, déclarant son avis que la palme et le vase teint du sang des martyrs devaient être des signes très-certains pour distinguer les vraies reliques des fausses (2). Mabillon se soumit au décret, par res-

draient assez douteuse, dit la *Revue critique* (1872, 2e sem., p. 191), la présence du sang dans les vases de verre. Des morceaux de verre provenant de soixante vases ayant été soumis à des expériences par le chimiste attaché à l'observatoire de Greenwich, il paraîtrait que le dépôt rougeâtre ne serait pas sur le verre, mais dans le verre, souvent sur le dehors aussi bien qu'en dedans ; que ce dépôt serait de l'oxyde de fer avec traces de potasse et de soude, mais vingt, trente, cinquante fois en plus grande quantité que n'en produirait le fer contenu dans le sang ou le vin qui aurait rempli le verre, etc... Il en résulterait donc que le sédiment rougeâtre ne serait dû qu'à l'action du temps. Les expériences faites par M. Paul Desaint, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne, démontrent au contraire que le résidu est du sang. — (1) *Epistola Eusebii Romani ad Theophilum gallum de cultu sanctorum ignotorum*, dans *Analecta*, édit. in-f°, 1723. — (2) Cum de notis disceptaretur ex quibus veræ sanctorum martyrum reliquiæ a falsis et dubiis dignosci possint, sancta Congregatio censuit palmam et vas illorum sanguine

pect pour le Saint-Siége, tout en réservant son opinion (1), et publia, avec l'approbation de la Congrégation, de nouvelles éditions de sa lettre (en 1705 et 1707). Ciampini devait répondre à Mabillon; mais la mort l'ayant surpris, Boldetti reçut l'ordre de préparer un traité canonique sur les reliques des saints : ce fut l'origine de son grand ouvrage, paru en 1720, *Observazioni sopra i cimeteri.*

Toutefois la controverse ne s'apaisa pas. Le pape Benoît XIV publia, le 20 avril 1745, une lettre apostolique, véritable dissertation sur la matière, où il confirma le décret de 1668 (2). La discussion s'assoupit, bien que Muratori, l'abbé di Costanzo, Gaetano Marini, etc., ne parussent pas convaincus, lorsque de nos jours, en 1838, un archéologue éminent, M. Raoul-Rochette (3), supposant que les vases avaient dû contenir des parfums, renouvela l'opinion que le vase trouvé près d'un tombeau ne pouvait fournir une preuve du martyre. Réfuté par le P. Secchi (4), par Mgr Bartolini (5). M. Raoul-Rochette, en véritable savant, ne fit aucune difficulté

tinctum pro signis certissimis habenda esse, dans *Decreta authentica sacræ Congregationis Indulgentiis sacrisque reliquiis propositæ, ab anno 1668 ad annum 1861, accurate collecta* ab Aloysio Prinzivalli. Romæ, 1862. — (1) L. du 12 fév. 1703, citée par E. Le Blant, *D'une publ. nouv. sur la question du vase de sang,* p. 4. — (2) *Bullarium romanum,* Ed. Luxemb. 1758, t. XIX, append., p. VIII. — (3) *Mémoires de l'Acad. des Inscript.,* t. XIII, p. 66. — (4) *San Sabiniano, martire,* 1841. — (5) Traduct. de son écrit dans les *Annales de Phil. chrét.,* déc. 1841, mars 1842.

de se rétracter. Le 6 août 1841, il avoua, dans une lettre au P. Secchi, qu'il avait contesté ce point sans l'avoir suffisamment examiné, et il déclara donner aux doctrines soutenues par le docte jésuite « un assentiment complet et sans réserve (1). »

Le débat, cette fois, allait-il être clos ? Non, car en 1855 un Mémoire anonyme, dont le savant Père V. de Buck s'est ensuite déclaré l'auteur, parut à Bruxelles sous ce titre : *Phialis rubricatis quibus martyrum Romanorum sepulcra dignosci dicuntur observationes.* Les observations qu'on y présentait n'allaient à rien moins, dit-on (2), qu'à détruire l'autorité de la doctrine concernant le vase de sang réputé signe de martyre. Suivant le Père de Buck, les fioles ordinaires n'auraient jamais contenu de sang naturel, mais probablement des restes de l'oblation de la messe. En 1858, un archéologue chrétien bien connu, M. E. Le Blant, publia dans le même sens une brochure intitulée : *La question du vase de sang* (in-8° de 38 pages). En reconnaissant que la matière contenue dans les vases n'était pas du vin eucharistique, comme, après Basnage, M. Ch. de

(1) Sa lettre dans les *Trois Rome*, par M. l'abbé Gaume, t. IV, p. 563. — (2) Cet ouvrage de 263 pages, tiré à 20 exemplaires, demandé au savant Bollandiste par ses supérieurs, ayant été ensuite supprimé par leur ordre, quatre ou cinq exemplaires ont seuls échappé. Nous en parlons d'après M. Caillette de l'Hervilliers (*Annales de Philos. chrét.*, février 1864, p. 100), l'anonyme de la *Revue critique* (1871, 2e semestre, p. 158) et M. E. Le Blant (ouv. cités).

Rémusat l'a répété encore (1), M. E. Le Blant voyait dans ces vases, où le sang était constaté, du sang de martyr recueilli sur le lieu du supplice et placé par ses possesseurs comme une sainte relique destinée à protéger la dépouille de leurs parents ou amis décédés. Les tombeaux où sont attachés ces vases ne pouvaient, selon le savant épigraphiste, être ceux des martyrs, car quatre-vingt-douze d'entre eux portent l'empreinte du monogramme dont on ne connaît pas d'exemple avant l'an 323 ; plusieurs sont ornés de l'A et de l'ω, lettres qui n'apparaissent qu'en 355. Sur quatorze inscriptions datées, trois seulement appartiennent au troisième siècle et les autres se classent entre l'an 350 et l'an 400, toutes époques où il n'y avait plus de martyrs; enfin, la moitié de ces tombeaux sont ceux de femmes, et le cinquième sont ceux d'enfants âgés de moins de sept ans, proportion contraire au nombre moyen de martyrs hommes et de martyrs femmes dont les noms sont conservés, dès lors fortement suspecte.

En 1859, un membre illustre de l'Institut, M. Ch. Lenormant (2), se rallia, pour ainsi dire, à la doctrine de M. Le Blant, que l'abbé Cavedoni également trouvait plausible (24 décembre 1858). Deux ans après, une Revue belge, *la Vérité histo-*

(1) *Revue des Deux-Mondes,* 15 juin 1863. M. de Rossi a dit de cet article : « Ivi sono inesatezze ed errori scusabili in chi non professa la scienza antiquaria. » (*Bullettino,* 1863, p. 56.) — (2) Dans le *Correspondant,* février 1859.

rique (1) vint, après une longue discussion, formuler des conclusions analogues. On affirmait en même temps qu'à Rome la question du vase de sang était abandonnée depuis longtemps. Rome devait s'expliquer. En présence d'une polémique engagée par des catholiques dont la foi n'était point douteuse, et dont la science était unanimement reconnue, l'Eglise ne pouvait demeurer indifférente. Une commission composée de cardinaux, de prélats, d'ecclésiastiques, distingués par leur savoir et leur expérience, fut nommée par S. S. le pape Pie IX, afin d'étudier, sous le nouvel aspect où elle se produisait, la question du vase de sang. Après avoir examiné les difficultés soulevées, après avoir entendu un rapport du secrétaire de la Commission, Mgr Bartolini, la Congrégation rendit, le 10 décembre 1843, un décret confirmé par le Pape, portant que les vases de verre ou de terre teints de sang, trouvés dans l'intérieur ou à l'extérieur des *loculi*, devaient être réputés un signe de martyre (2). Depuis, l'abbé Sconamiglio publia, en 1868, un ouvrage, écrit en 1862, pour donner des preuves archéologiques à l'appui de l'opinion émise par le décret de 1668 (3); mais tout le

(1) Tome VII, p. 263-292. — (2) Ce décret a été reproduit dans les *Annales de Phil. chrét.*, février 1864, p. 101. Inutile de dire que ce n'est pas là une décision *ex cathedra*, c'est-à-dire infaillible. — (3) *De phiala cruenta... disquisitio* Archangeli Sconamiglio. Paris, Vivès, 1868, in-4°, de VI-288 pages.

monde n'a pas admis, il s'en faut, que les preuves données par l'abbé Sconamiglio fussent concluantes ; sur plusieurs points, au contraire, on signala des erreurs d'archéologie notables. Il en est de même du livre où M. Kraus prétend que les arguments produits contre le système romain reposent sur des faits mal observés, alors que c'est précisément le contraire qui est vrai, comme le lui a dit M. E. Le Blant (1). Aussi bien la science n'est pas arrêtée : ses observations se multiplient, les découvertes peuvent venir, et un jour sa décision viendra, ou attester la doctrine émise dans le décret, ou fournir à la Congrégation des Rites les raisons de revenir sur une décision que par prudence elle maintient, puisque la question controversée entre les érudits ne peut encore être mieux élucidée. Quoi qu'il en soit, plusieurs se récrient et disent que la Congrégation ayant jugé une question archéologique hors de sa compétence, son décret est sans valeur. Ils demandent s'il était nécessaire de rendre cet arrêt ? Peu importe en fait ; il suffit de constater le motif religieux qui seul a pu amener la Congrégation à se prononcer. Dans l'état de la science, en 1863 comme en 1668, une décision contraire à la tradition eût été prématurée. Voulant donc maintenir le *statu quo* et ne pas changer sans raison une question de

(1) *Revue archéolog.*, 1869, *d'une publicat. nouvelle sur la question du vase de sang.*

rite, où la foi assurément n'est nullement engagée, la Congrégation a voulu rappeler le principe archéologique sur lequel elle s'appuyait. Ce qui ne l'empêchera pas dans vingt ans, dans cinquante ans, de rendre une décision contraire, si le point aujourd'hui encore controversé vient à être suffisamment éclairci.

XIX

Du culte de la sainte Vierge. — Ses premières images. — Du culte de saint Joseph.

Les premiers fidèles honoraient donc les saints et les invoquaient dans leurs prières : les monuments le prouvent surabondamment. Mais au-dessus des saints, la Vierge Marie, mère de Dieu, était particulièrement honorée d'un culte spécial. C'est une des croyances dont l'antiquité a été le plus attaquée par les protestants et les rationalistes. Le rationaliste M. Henri Martin, dans son style peu orthodoxe, signale un mouvement tendant, au onzième siècle, à tout absorber dans l'*Adoration* (*sic*) de la Vierge (1). Le protestant Basnage soutenait qu'on n'avait pas retracé d'image de la Vierge avant le concile d'Ephèse, en 431, et les protestants de nos jours rejettent encore comme une nouveauté le culte de la sainte Vierge, la *Mariolâtrie,* comme ils disent. Il est donc très-important de connaître la réponse faite à ces assertions par les monuments des premiers siècles.

(1) *Hist. de France,* t. IV, p. 340.

Et d'abord, y a-t-il eu des portraits authentiques de la sainte Vierge? On ne saurait le dire, car il est à peine besoin de faire observer que les prétendues madones de saint Luc n'ont point été peintes par cet apôtre, demeuré, malgré la tradition, étranger à l'art de la peinture. Le style des nombreuses images répandues sous son nom ne permet pas de leur attribuer cette origine. Cependant, dès le sixième siècle, on les mentionne, et cette simple mention enlève toute valeur à la conjecture de Lanzi, expliquant peut-être la phrase de M. Henri Martin, d'après laquelle ces madones étaient dues à un peintre du onzième siècle, appelé *Luca Santo.* Peintes vraisemblablement en Orient au cinquième ou au sixième siècle, ces peintures durent être transportées en Occident au temps des iconoclastes (1). Quoi qu'il en soit, ces images, miraculeuses pour la plupart, objet d'une vénération justifiée par tant de faveurs accordées, sont d'une nouveauté relative : c'est dans les Catacombes qu'il faut chercher les premières représentations de la Mère de Dieu.

(1) Voir à ce sujet *Notes concernant les premiers siècles chrétiens,* par l'abbé Greppo, in-8°. Lyon, 1841, p. 17-32. Il résume et discute les opinions de Manni : *Del' errore che persiste di attribuirsi le pitture al santo Evangelista,* in-4°. Firenze, 1766; de Trombelli : *De Virginis deiparæ imaginibus ac speciatim de iis quæ a D. Luca pictæ esse dicuntur* dans son *De cultu sanctorum,* t. II, part. II, p. 256-282; d'une dissertation anonyme dans le recueil de Calogera, t. II, III, p. 110.

Il est très-probable que c'est la Vierge Marie qui, souvent, fut représentée sous la figure de la femme *Orante*, employée également pour figurer l'Eglise : sur des verres, le mot Maria se lit, au-dessus de l'image d'une vierge *Orante*, placée entre Paul et Pierre désignés par leurs noms (1). Mais la représentation de la Mère de Dieu, la plus incontestable, est assurément celle où elle est peinte avec son Fils sur les genoux. Ordinairement, le sujet de la composition est déterminé par la présence des Mages venant adorer l'Enfant-Dieu, mais quelquefois, aussi, il est indépendant. Sans s'arrêter à l'image célèbre de la Vierge Marie trouvée au cimetière de Sainte-Agnès, et publiée par le P. Marchi, qui date seulement de la première moitié du quatrième siècle, on peut produire plus de vingt images peintes au troisième siècle et même à la fin du second siècle; *il faut noter la plus antique de toutes*, celle trouvée dans le cimetière de Priscilla, ce cimetière particulier des Pudens, les hôtes de saint Pierre, *datant de la seconde moitié du premier siècle* ou, au plus tard, des dix premières années du second siècle, exécutée par conséquent presque sous les yeux des Apôtres. La Vierge Marie y est représentée assise, la tête à demi-couverte par un voile court, portant dans ses bras l'enfant Jésus qui se retourne vers le spectateur. En face de Marie est un homme debout, vêtu

(3) Garrucci, *Vetri...*, tav. IX.

d'un pallium qui laisse à nu son épaule droite : il tient à la main gauche un volume roulé, et de la main droite il indique une étoile placée au-dessus de la Vierge. Est-ce saint Joseph ou un Mage ? ou, comme le croit M. de Rossi, le prophète Isaïe, dont la pensée unie à celle de la Vierge apparaît aussi sur des fonds de coupe ? On ne sait au juste. M. de Rossi, pour fixer la date de cette composition, l'a comparée aux fresques exécutées au premier siècle dans les tombeaux païens de la voie Latine. En tout cas, cette peinture « d'une telle souplesse et d'une telle suavité, dit M. Vitet (1), que, sans offenser Corrége, on pourrait lui en faire honneur, » vient renverser l'opinion de ceux qui pensent que la Vierge n'a pas été représentée tenant l'enfant Jésus dans ses bras, avant la condamnation de l'hérésie de Nestorius, en 431. Non, la Vierge mère de Dieu se présente dès le premier jour, et ainsi une fois de plus les monuments viennent attester l'antiquité et la perpétuité du culte chrétien (2).

Disons ici que le culte pour saint Joseph paraît avoir été très-étendu : en effet, on le voit représenté dans des scènes où le récit évangélique n'exige pas

(1) *Journal des Savants*, 1866, p. 96. — (2) M. de Rossi, *Imagini scelte della Vergine Maria tratte delle Romane catacombe, con atlante,* in-folio, Roma, 1862. Spencer Northcote et Brownlow, *Rome souterraine*, excellent ouvrage que nous citons ici pour la dernière fois, en le recommandant à ceux qui n'auraient pas le temps de lire les ouvrages de M. de Rossi.

sa présence : il est d'abord jeune, et sans barbe; plus tard, au contraire, au cinquième siècle, on le figura assez communément avec la barbe, d'un âge mûr et même vieux. Comme les Evangiles apocryphes ont coutume de le représenter ainsi, on peut à cette occasion observer que les monuments des trois premiers siècles rendent témoignage aux livres canoniques seuls et non aux apocryphes; qu'au cinquième siècle, lorsque, sans péril pour l'autorité des Evangiles, on put permettre aux artistes de suivre les traditions rapportées dans les livres apocryphes, l'art chrétien y puisa quelques inspirations.

XX

Représentations symboliques de l'Eglise. — L'arche de Noé. — Des ministres de l'Eglise : lecteur, acolyte, diacre, prêtre, évêque. — Images spéciales de saint Pierre et de saint Paul. — Prééminence de saint Pierre.

Le chrétien baptisé, croyant en Dieu, participant au sacrement de l'Eucharistie, priant les saints, honorant la Vierge Marie, était membre de l'Eglise. Cette Eglise est représentée dans les anciens monuments par plusieurs figures : 1° par une colonne ou un cep de vigne ; 2° par l'arche de Noé, seul port de salut au milieu du déluge, comme l'Eglise l'est au milieu du monde ; — cette arche, ce navire, apparaît sur une mer tranquille, ou bien, comme dans une fresque trouvée récemment au cimetière de Saint-Callixte, à demi-submergé par la tempête. En avant, un personnage se tient debout dans l'attitude de la prière, soutenu par une main sortie du milieu des nuages, tandis qu'un second personnage se débat au milieu des flots : image du chrétien soutenu, affermi par Dieu, et du chrétien jouet des passions ; 3° par la vierge Suzanne, demeurée chaste entre deux vieillards impudiques : dans une fresque on voit une brebis, au-dessus de laquelle est écrit le mot *Susanna* et deux bêtes féroces, vrai-

semblablement un loup et un renard, représentant la force et la ruse, au-dessus desquels est écrit le mot *Seniores*, image de l'Eglise en butte aux doubles attaques de la violence et de l'hypocrisie; 4° par l'*Orante* enfin, figure plus souvent féminine que virile, placée dans l'attitude de la prière : l'*Orante* peut représenter aussi une personne spéciale, et M. de Grimouard Saint-Laurent salue dans l'*Orante* la Vierge Marie : peut-être le savant auteur a-t-il raison dans certains cas; mais la tradition avait consacré aussi cette représentation de l'Eglise par l'*Orante*, car nous voyons dans un dessin de manuscrit du onzième siècle, rouleau liturgique pour la bénédiction du cierge pascal, conservé à Rome dans la bibliothèque Barberini, le mot ECCLESIA écrit au-dessus d'une figure d'*Orante*.

L'Eglise eut toujours des ministres organisés hiérarchiquement : évêques, prêtres, lévites; mais on sait que la terminologie, indiquant les divers degrés du clergé, ne fut pas dès le commencement invariablement fixée, et il ne serait pas étonnant que, dans les sépulcres souterrains, la mention des ministres sacrés fût rare; cependant on peut en citer des exemples.

La dixième et la onzième section des inscriptions, fixées aux murailles du portique supérieur du musée chrétien du Latran, contiennent les titres des divers grades de cette hiérarchie. Je mentionnerai ceux qui ont été trouvés le plus récemment.

Dans une partie très-ancienne du cimetière de Sainte-Agnès, une inscription de l'âge apostolique mentionne un *lector*; une autre également, de la première moitié du second siècle, porte *Claudius Atticianus lector*. Or comme Tertullien était le premier auteur qui ait parlé du Lecteur, Bingham en avait conclu que ce degré n'existait pas dans la hiérarchie avant le troisième siècle. Les inscriptions antérieures à cette époque démontrent le contraire. On sait, du reste, que le cardinal Pitra a récemment publié des textes inédits où l'institution des Lecteurs est attribuée aux Apôtres (1).

Un exorciste est mentionné dans cette inscription du quatrième siècle : CELERI EXORC. CVM COMPARE SVA IN PACE (2). Un autre figure dans une inscription du troisième siècle (3). Un sous-diacre est indiqué dans un *graffito* du cimetière de Saint-Hermès : *Agatio subd. peccatori, miserere Deus* (4).

Souvent le titre de prêtre apparaît : *Aur. Héliodorus prt.* (presbyter) est une inscription très-ancienne, trouvée dans une partie du cimetière Sainte-Agnès, remontant à l'âge apostolique (5). Au cimetière de Callixte, des prêtres sont mentionnés dans des inscriptions du deuxième et du troisième siècle (6). ΔΙΟΝΥϹΙΟΥ ΙΑΤΡΟΥ ΠϹΡΕΒΥΤΕΡΟΥ Denis,

(1) *Juris Eccles. Græcorum*, t. II, p. 58, 84, 204. *Bullettino*, 1871, p. 33. — (2) *Bullet.*, 1868, p. 12. — (3) *Roma*, t. II, p. 275. — (4) Marchi, *Monumenti*, p. 239. — (5) *Bullettino*, 1871, p. 31. — (6) *Roma sotteranea*, t. I, p. 342.



Médaillon de bronze, représentant St-Pierre et St-Paul, conservé au Musée du Vatican

(7 centimètres et demi de diamètre)



Marie entre St-Pierre & St-Paul *(Fond de coupe*

médecin, prêtre, dit une inscription de la première moitié du troisième siècle (1). On voit, du reste, les prêtres représentés dans les fresques, offrant le sacrifice eucharistique, tantôt parlant, tantôt recevant l'ordination (2). Le titre d'évêque, qui n'avait été vu ni par Bosio, ni par Boldetti, s'est rencontré assez souvent en ces dernières années pour témoigner de la tradition apostolique (3). Au troisième siècle, il semble réservé aux Souverains-Pontifes, car on le voit gravé, sans autre qualificatif, sur les tombeaux des Papes decouverts au cimetière de Callixte. Cet *Episcopus* est le successeur de Pierre, le chef de l'Eglise, dont le souvenir se retrouve à chaque moment dans l'histoire des antiquités chrétiennes. Ce souvenir est d'autant plus remarquable que le *cognomen Petrus* ne se trouve pas dans les monuments païens, et qu'il est même fort rare dans les monuments chrétiens; il semble réservé au premier pape, à la pierre fondamentale de l'Eglise. Une inscription trouvée à Ostie, en 1867 (4), réunit les deux noms *Paulus* et *Petrus*; or il se trouve que ces noms se rencontrent sur la tombe d'une personne ayant précisément le *gentilitium* « Anneus » que portait Sénèque, dont les relations avec saint Paul (bien que sa correspon-

(1) *Roma*, t. I, p. 338 et tav. XXI. — (2) Martigny, *Dict. des Antiq. chrét.*, p. 480. — (3) *Bullettino*, 1864. — (4) *Bullettino*, 1867, p. 7.

dance prétendue avec le philosophe soit apocryphe) sont l'objet d'une tradition très-répandue et, on peut le dire, très-probable. Ne sait-on pas, en effet, que M. de Rossi, en découvrant un fragment de table arvalique déterminant la date précise du consulat d'Annéus Sénéca, a prouvé que le consul philosophe dut nécessairement faire la connaissance de l'Apôtre, dont il était appelé à examiner la cause au conseil du prince (1)?

Quoi qu'il en soit, le souvenir de saint Pierre et de saint Paul est intimement lié dans les monuments ; ils sont ordinairement représentés ensemble. Saint Paul a le front chauve, le nez légèrement aquilin, la barbe longue et frisée (2); la figure a un type plus noble que celle de son compagnon saint Pierre, dont la tête couverte de cheveux, la barbe courte et bouclée, les yeux enfoncés, a une physionomie plus grossière. Ainsi les voit-on figurés sur de nombreux fonds de coupes et dans le plus ancien portrait que nous ayons des apôtres saint Pierre et saint Paul, sur une médaille de bronze d'un style plutôt grec que romain, trouvée au cimetière de Domitilla et conservée au musée du Vatican. Cette médaille, terminée avec soin, remonte

(1) *Bullettino*, 1866, p. 62. — (2) Par une curieuse coïncidence, on lit dans les Apocryphes édités par M. Tischendorf, que Dioscore, qui avait suivi saint Paul à Rome et fut pris pour lui, était chauve. (Cité par MM. Spencer Norcothe et Brownlow, p. 361.)

probablement à l'époque des Flaviens et ne peut être postérieure au temps d'Alexandre Sévère (1).

Cette rencontre des deux figures de saint Pierre et de saint Paul, dans un si ancien et si parfait monument, donnerait-elle une apparence de probabilité au système de l'école de Tubingue? On le sait, Baur et, après lui, plusieurs protestants, ont posé, comme idée fondamentale de l'histoire évangélique, l'existence de deux partis au sein du christianisme primitif, l'antagonisme entre les partisans de Pierre et les partisans de Paul, les deux apôtres étant égaux en puissance; mais ce système arbitraire est si bien réfuté par l'examen des textes sacrés, qu'il n'a pas à s'appuyer sur notre médaille; à plus forte raison, on ne peut admettre l'argument qu'on a voulu en tirer, et récemment encore en Anglererre (2), contre la prééminence de saint Pierre sur saint Paul, et par conséquent sur les autres Apôtres, de ce fait que, dans plusieurs fonds de verre conservés jusqu'à nous, saint Pierre occupe la gauche, et saint Paul la droite. Ce n'est nullement important, et les archéologues ont disputé de même sur la place de gauche donnée ordinairement à Junon dans les

(1) Fin du deuxième siècle ou commencement du troisième siècle, dit aussi dom Guéranger, *Sainte Cécile*, p. 11. M. de Rossi, *Bullet.*, 1864, p. 65. Northcote, p. 360. Abbé Martigny, *Dict. des Antiq.*, p. 539. Nous en donnons un dessin dans une de nos planches, d'après M. de Rossi. — (2) M. Marriott, *Testimony of the Catacombs*, p. 74. London, 1870.

médailles antiques, tandis que Minerve occupait la droite à côté de Jupiter; cette disposition n'a pas de valeur : Notre-Seigneur est représenté dans un verre à la gauche de saint Paul, et la Vierge Marie occupe dans un autre la gauche de sainte Agnès. M. de Grimouard Saint-Laurent pense que la scène où le Sauveur est représenté, levant la main droite et donnant avec la main gauche le volume à saint Pierre, a contribué à le faire mettre de ce côté. Remarquons aussi que sur les sceaux des papes du moyen âge, où saint Pierre et saint Paul sont représentés, saint Pierre se trouve à gauche. Si les papes avaient vu dans cette disposition un argument contre leur puissance, ils ne l'auraient point gardé dans leurs sceaux.

La primauté de Pierre est indiscutable et la tradition est confirmée par les monuments, qui nous montrent Notre-Seigneur donnant à saint Pierre des témoignages particuliers d'attention. C'est à saint Pierre que Notre-Seigneur remet le volume déroulé, emblème de l'autorité qu'il lui confère, tandis que saint Paul s'incline avec respect. Sur un plat trouvé à Porto, en 1867, le Sauveur remet à saint Pierre une tablette avec les mots *lex Domini*, et saint Pierre la reçoit avec respect dans un pan de son manteau (1). La figure de saint Pierre est ici tellement étudiée, qu'on peut même y voir un mo-

(1) *Bullet.*, 1868, p. 39

nument iconographique. Lorsque Notre-Seigneur paraît entouré des douze Apôtres, on voit douze brebis placées au-dessous d'eux, et Notre-Seigneur caresse une brebis plus grande que les autres, placée au-dessous de saint Pierre. Sur un fond de coupe, les douze Apôtres sont rangés autour du buste du Sauveur, et le nom seul de Pierre est inscrit en tête de la légende.

Pierre est le seul personnage qui, avec Dieu et et Moïse, tienne la verge, signe du commandement. Pierre est représenté sous les traits de Moïse, traits souvent identiques; et pour compléter cette conception symbolique de Pierre en tant que nouveau Moïse, on a écrit le mot *Petrus* au-dessus d'une tête de Moïse faisant jaillir de l'eau du rocher, ou bien comme sur un verre conservé à Londres, on a mis une chaire adossée au rocher d'où sort la source, sans doute la chaire de Pierre visible à Rome, lorsque ce verre a été fait (1).

Pierre, nouveau Moïse, frappant le rocher pour en tirer de l'eau salutaire, est représenté dans un grand nombre d'œuvres diverses de l'art chrétien, car cette composition est la clef symbolique d'un des types les plus importants. Or une fresque souterraine nous montre dans le même tableau deux Moïse, celui de l'Ancien Testament, qui quitte sa chaussure pour monter au Sinaï, où l'appelle une main di-

(1) *Bullettino*. 1868, p. 6.

vine sortant des nues, pour y recevoir la loi, et le Moïse du Nouveau Testament, qui frappe le rocher et en fait jaillir l'eau de la grâce. Le premier est imberbe, et le second, barbu, se rapproche du type traditionnel de Pierre; le visage de l'un diffère ici de celui de l'autre, bien que, historiquement, ils dussent être identiques, puisque les deux scènes appartiennent à l'histoire des mêmes personnages. Mais ils sont ici différents, pour qu'il ne soit pas laissé l'ombre d'un doute. Dans le cimetière de Domitilla, on trouve, au quatrième siècle, le nimbe seulement autour des têtes de Notre-Seigneur et de saint Pierre (1).

Enfin, pour dissiper tout doute sur l'égalité prétendue entre saint Pierre et saint Paul associés dans les dessins, on a remarqué que le vêtement de saint Pierre est plus orné que celui de saint Paul; si les deux apôtres sont assis, saint Pierre occupe un siége à dossier et saint Paul un simple banc.

Les attributs de saint Pierre ont été fixés de bonne heure, comme l'a été son type, bien que quelquefois on l'ait représenté avec la tête chauve. On a prétendu qu'au moyen âge seulement, saint Pierre fut représenté avec l'attribut des clefs, comme symbole d'autorité; mais plusieurs peintures, comme la fresque de la Platonia (2), plusieurs sculptures, en

(1) Abbé Martigny, *Dict*, p. 436. — (2) Perret, *Les Catacombes de Rome,* t. I, pl. VII.

particulier un sarcophage du Vatican, nous montrent cet apôtre tenant les clefs (1). Dans la mosaïque de l'oratoire de Saint-Vexance, exécutée en 640, saint Pierre a une clef d'or dans la main. La grande statue en bronze de la basilique du Vatican est assez connue; soit qu'elle ait été coulée au temps de Constantin sur le modèle d'une statue antique dont on n'aurait fait que changer la tête, soit qu'elle ait été exécutée au commencement du troisième siècle, en même temps que la statue en pierre de saint Hippolyte, découverte en 1551 près de Saint-Laurent-hors-des-murs, aujourd'hui restaurée et placée au musée chrétien du Latran, soit enfin qu'il faille y voir un travail plus récent, cette statue de saint Pierre est d'une incontestable antiquité et elle porte les clefs. On a trouvé dans les Catacombes une autre statue de saint Pierre dont l'abbé Martigny a donné le dessin (2) de petit module, mais d'un excellent travail; saint Pierre y est représenté debout avec la barbe et les cheveux; la main droite fait un geste d'allocution, la main gauche porte une croix monogrammatique.

Ainsi *les monuments des âges primitifs annoncent une hiérarchie dans l'Eglise et attestent la primauté accordée à saint Pierre*, dans ces siècles où, selon l'école protestante et rationaliste, Paul eût

(1) Bottari, tav. XXI. L'abbé Martigny, *Dict. des Antiq.*, p. 156. — (2) *Dict.*, p. 539.

été l'égal de Pierre, si ce n'est son supérieur, et où chaque fidèle aurait été à lui-même son prêtre et son chef.

XXI

Conclusion. — Opportunité d'étudier l'archéologie. — Nécessité, pour éclairer l'histoire, de consulter toujours les sources originales et les monuments authentiques.

Il est temps de s'arrêter : bien que les cimetières souterrains n'aient pas été un musée où dussent être représentés dans les fresques et rappelés dans les inscriptions les dogmes de l'Eglise, on a pu cependant rencontrer assez d'indications pour que la fixité des croyances et leur antiquité soient établies. Rien ne peut faire découvrir ce lent travail de formation de dogmes dont parle le rationalisme ; rien ne nous montre que « la religion se soit surchargée de fables ; » (1) tout nous révèle la perpétuité et l'uniformité de la doctrine. Il peut y avoir eu, il y a eu, en effet, progression dans la manière de présenter un emblème, de rappeler une croyance, à mesure que la paix et la liberté affranchissaient l'Eglise des entraves de la discipline du secret ; mais il n'y a pas eu changement dans cette croyance ni contradiction dans ces emblèmes.

Il n'y avait pas ici à présenter une démonstration

(1) M. Th. Roller, *Saint Clément de Rome*, p. 47.

complète, mais seulement il convenait de signaler, d'après de récents travaux, les enseignements qu'au point de vue de l'apologétique chrétienne et de la transformation sociale opérée par le christianisme, on pouvait tirer de l'étude des monuments trouvés dans les cimetières souterrains de Rome. Ces monuments, dont l'importance n'échappera à personne, peuvent et doivent être complétés par d'autres monuments d'antiquité chrétienne répandus en d'autres villes d'Italie, de Gaule, d'Afrique, etc. Ils doivent surtout être éclairés par le témoignage des saints docteurs qui, depuis le premier siècle, ont exposé la doctrine de l'Eglise et expliqué le symbolisme chrétien. On aurait pu multiplier les citations, et il eût été facile de développer le sujet; mais ce qui a été dit suffit pour atteindre le but désiré.

A chaque nouvelle attaque dirigée contre la vérité, Dieu permet que, pour la défendre, on trouve dans de nouvelles applications de la science une arme nouvelle. L'ignorance peut souvent engendrer l'erreur, mais l'erreur ne peut avancer d'un pas et produire une négation, sans que la vérité ne la suive d'un pas égal et ne provoque une affirmation. Il en a été toujours ainsi. Nous vivons à une époque où une critique raffinée et fière de sa science veut avoir raison de tout ; elle prétendrait expliquer les actes surnaturels par des procédés physiques ou chimiques; elle voudrait, en dévoilant le mystère de toutes les origines, réduire la religion à une série de légen-

des élaborées en dogmes par le travail de vingt générations. Pleine de confiance en ses explorations, cette prétendue critique ne craint pas de prédire, en un avenir peu éloigné, la chute de tous les vieux mythes et de toutes les vieilles croyances présentées par la tradition! Mais tandis que son œuvre se poursuit, Dieu prépare les moyens de renverser une fois de plus son fragile édifice. Une science nouvelle, on peut le dire, si l'on considère le développement inattendu qu'elle a pris de nos jours, l'archéologie, se chargera de ce soin. La vérité rencontre là des témoins authentiques et irrécusables : témoins de marbre, de pierre, de bronze, de cristal, qui viennent déposer en un langage que la passion ne peut contredire. Les services que l'archéologie peut rendre ne sont pas encore assez connus et appréciés ; les catholiques ne doivent pas oublier les conseils et les exemples qui leur sont donnés par de vigilants et courageux esprits.

Tout indique la nécessité de cette union de l'archéologie, non-seulement avec la théologie, mais avec l'histoire. Chacun, selon ses forces, doit la préparer et répandre les notions nouvelles qui en découlent. Il importe du moins à tout homme instruit de se tenir au courant des découvertes opérées chaque jour dans des champs jusqu'ici trop négligés. A l'aide d'une critique qui se distingue par le bon sens, la sûreté du jugement et l'étendue de la science, de nombreuses erreurs se sont trouvées réfutées, les

connaissances acquises ont gagné en exactitude et en précision. Spectateurs tranquilles mais émus de ces travaux, nous devons applaudir à de laborieux efforts. Il faut qu'un juste hommage soit rendu au savant illustre, J.-B. de Rossi, qui ne rechercherait que le témoignage de sa conscience s'il n'avait aussi et par-dessus tout la noble ambition d'étendre les conquêtes de la vérité.

Il n'y a pas une question qui ne puisse, un jour ou l'autre, recevoir ainsi une lumière et même une solution inattendue; et, à un point de vue supérieur, quelle satisfaction pour le prêtre, pour le fidèle, de découvrir ces horizons nouveaux, de revenir aux jours premiers de la religion, et en face des fureurs de l'impiété, de raviver sa foi à Rome aux tombeaux des martyrs! Ah! l'étude..., le champ en est vaste et illimitée en est la richesse : c'est, pour les jeunes gens surtout, l'apprentissage du labeur qui initie au sérieux de la vie, le mâle exercice des facultés de l'esprit et des forces de l'âme; pour le prêtre, ce doit être plus encore... Il appartient aux catholiques de rechercher ces plaisirs délicats et ces nobles jouissances, car ce serait un vain but et un résultat stérile, si la science ne découvrait la vérité et si une démonstration de la vérité n'amenait au cœur une prière.

Je rappellerai à ce propos une anecdote racontée par le pieux et savant Ozanam. « Il y a quelques jours, écrivait-il le 7 août 1846, étant au corps de

garde pour mes péchés et pour le service de la patrie, j'entendais la conversation de deux fortes têtes de l'endroit, et le plus habile des deux s'indignait contre ces sociétés *archéologiques*, nouvellement imaginées par les réactionnaires, pour ramener le siècle présent à l'ancien régime... Cet homme, continuait Ozanam, avait, jusqu'à un certain point, raison dans la grossièreté de ses préventions. Toute l'irréligion en France procède encore de Voltaire, et je ne sache pas que Voltaire ait de plus grand ennemi que l'Histoire..., ses disciples en ont peur... Leur peur fait notre force et notre lumière, elle nous montre où doivent porter nos coups. » Oui, voilà notre rôle : *il faut éclairer l'histoire !* Car la lumière portée dans l'histoire, c'est la vérité démontrée, c'est la faiblesse de l'homme reconnue et l'action de Dieu justifiée.

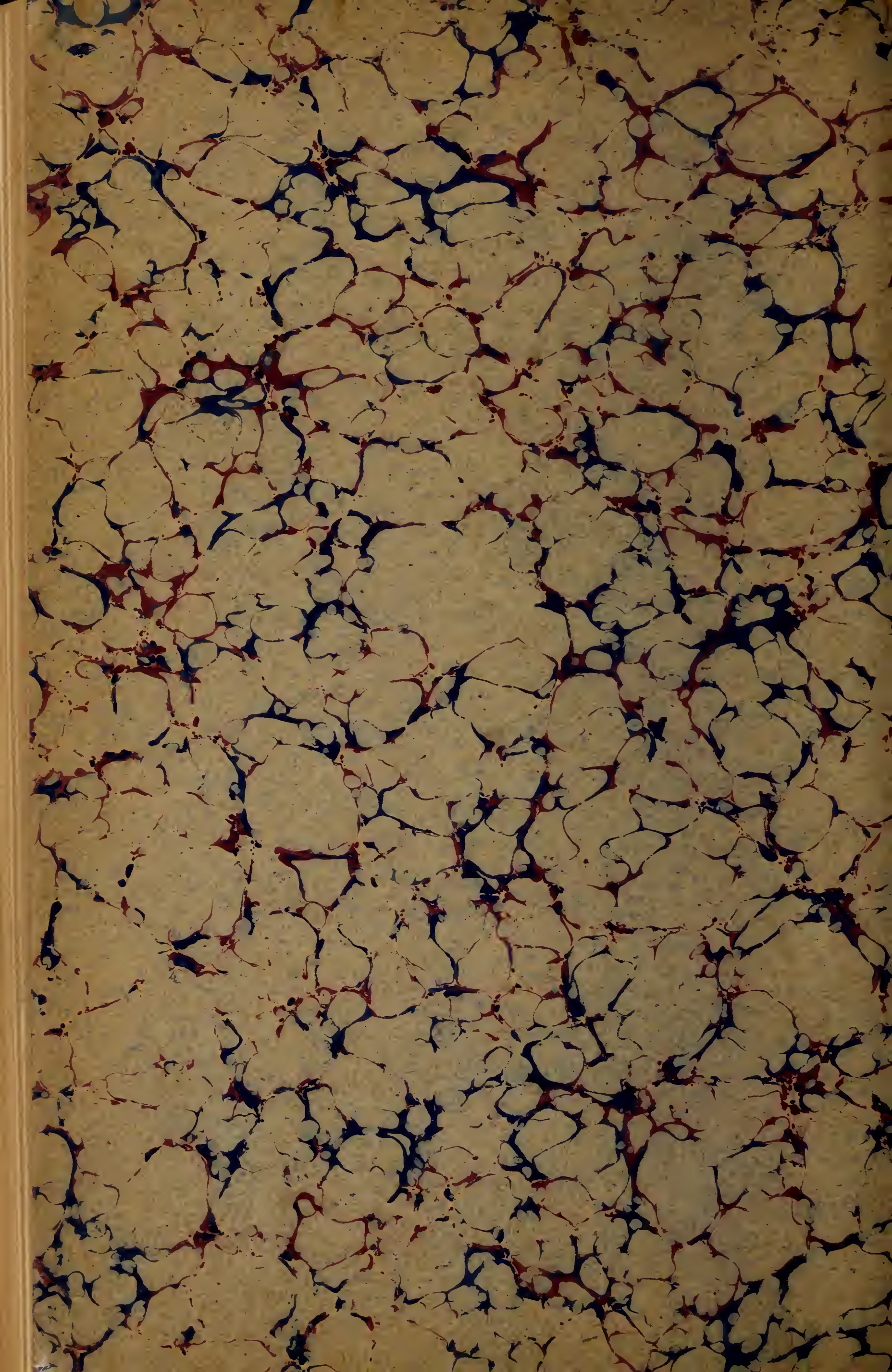
Puisse ce simple aperçu, d'un sujet nouveau, séduire quelques intelligences et les encourager à l'étude ! mais puissent aussi ces intelligences se convaincre que, pour étudier avec fruit, il faut consulter toujours les sources originales et les monuments authentiques. A ce prix seulement, le travail peut être sérieux et profitable.

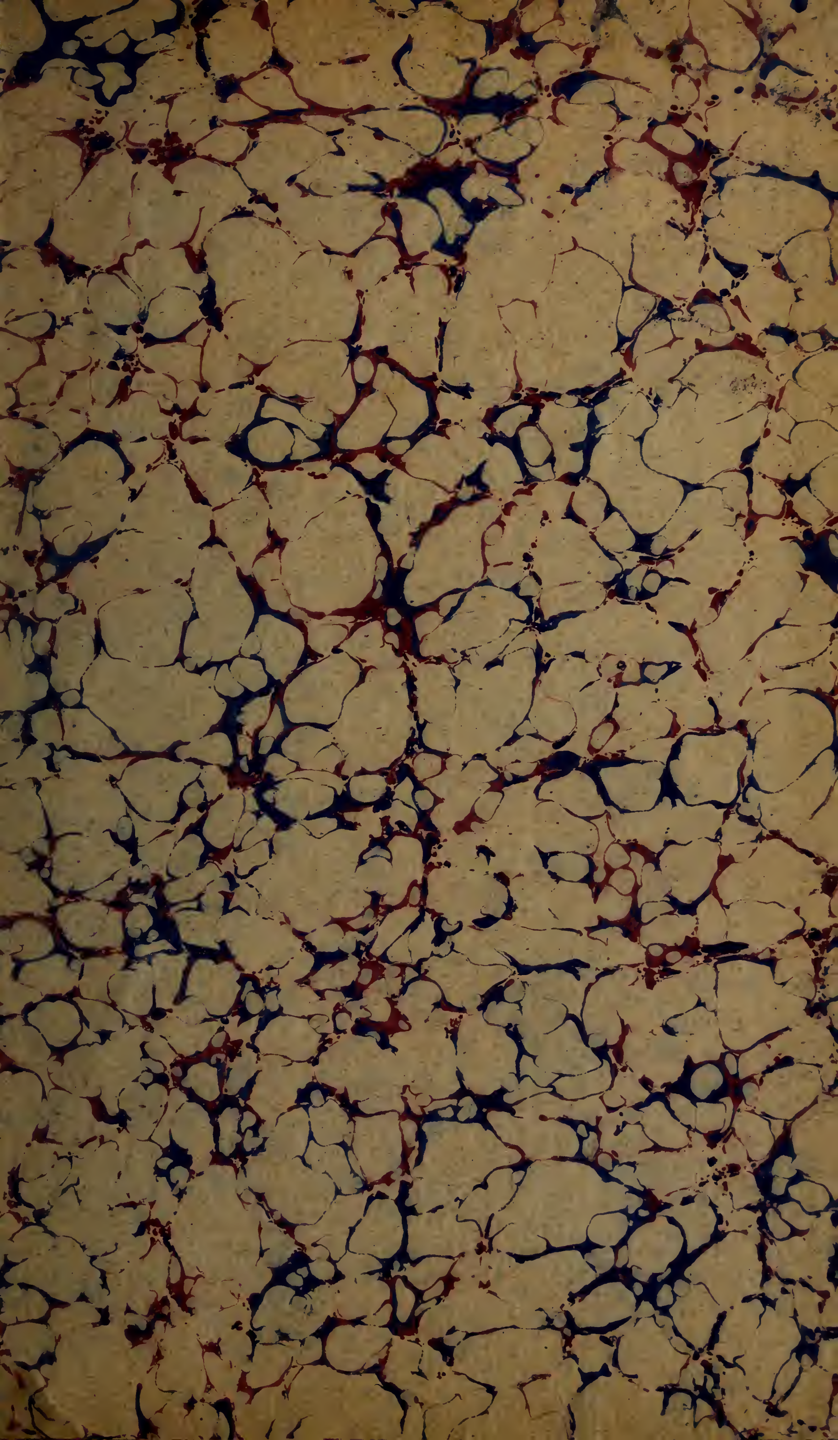
FIN

TABLE DES MATIÈRES

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES

Toulouse, Imp. Hébrail, Durand et Delpuech, rue de la Pomme, 5.






LIBRARY OF CONGRESS
0 028 097 085 2